



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



Distr. GENERALE

IDB.14/10/Add.2/Corr.1
20 juin 1995

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Quatorzième session

Vienne, 26-30 juin 1995

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT ANNUEL DE L'ONUDI POUR 1994

Additif

**Rapport intérimaire sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 1994-1995 :
renseignements sur les contributions aux fonds d'affectation spéciale**

Rapport du Directeur général

Rectificatif

Page 2, première colonne, "Donateur"

Remplacer Fonds pour voyage des experts associés ou administrateurs auxiliaires par Programme des experts associés et frais de voyage des administrateurs auxiliaires^b

Au bas de la page insérer b/ ne couvre que les frais de voyage locaux des administrateurs auxiliaires au lieu d'affectation transmis par l'intermédiaire du PNUD, New York.



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. GENERALE

IDB.14/10/Add.2
13 juin 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Quatorzième session

Vienne, 26-30 juin 1995

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT ANNUEL DE L'ONUDI POUR 1994

Additif

Rapport intérimaire sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 1994-1995 : renseignements sur les contributions aux fonds d'affectation spéciale

Rapport du Directeur général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport des renseignements sur les projets approuvés en 1994 au titre d'arrangements relatifs aux fonds d'affectation spéciale.

1. A sa onzième session, le Comité des programmes et des budgets, dans sa conclusion 95/5, tout en prenant acte du rapport financier intérimaire pour l'exercice biennal 1994-1995 (PBC.11/8 et Corr.1) et du *Rapport annuel de l'ONUDI pour 1994* (PBC.11/10; PBC.11/10/Add.1 et Corr.1), a prié le Directeur général de faire apparaître des renseignements sur les contributions des Etats Membres aux fonds d'affectation spéciale dans le rapport sur l'exécution du programme qu'il présentera au Conseil du développement industriel à sa quatorzième session.

2. Des renseignements détaillés sur l'utilisation des ressources financières provenant de fonds d'affectation spéciale qui étaient disponibles pour les activités de coopération technique pendant la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1994 figurent à l'état VI, tableau 6.3, du document PBC.11/8.

3. L'annexe statistique au rapport intérimaire sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 1994-1995 (IDB.14/10/Add.1) montre, pour les dépenses relatives aux projets financés au moyen de fonds d'affectation spéciale, la ventilation détaillée par élément de projet (tableau 4), par division/élément de programme (tableau 5) et par zone géographique (tableau 8). Y figurent aussi des renseignements classés par région sur les projets approuvés en 1994 (tableaux 3A et 3C). Ces

renseignements sont complétés par l'annexe au présent document, qui indique le montant net des projets approuvés en 1994 par donateur et par bénéficiaire et qui sera à l'avenir reprise dans le rapport sur l'exécution du programme, sous la forme d'un appendice ressemblant à l'appendice C du document IDB.14/10/Add.1 (Fonds de développement industriel).

4. La présente annexe ne contient aucun renseignement sur les nouveaux projets approuvés par domaine prioritaire du plan à moyen terme, ce dernier classement n'ayant été que récemment adopté pour les projets financés par des fonds d'affectation spéciale. Des états précis par domaine prioritaire du plan à moyen terme pourront être présentés dès le début de la période biennale 1996-1997. Les projets financés par des fonds d'affectation spéciale intéressent une multitude de domaines, dont en particulier les suivants : valorisation des ressources humaines, modernisation et restructuration des entreprises industrielles, mise au point et transfert des techniques, environnement et intégration des femmes dans le développement industriel.

MESURE A PRENDRE PAR LE CONSEIL

5. Le Conseil voudra peut-être prendre note des renseignements fournis dans le présent document.

V.95-54897

Distr. : 15 juin 1995

Annexe

PROJETS APPROUVES EN 1994 AU TITRE D'ARRANGEMENTS
CONCERNANT LES FONDS D'AFFECTATION SPECIALETableau 1. Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers

<u>Donateur</u>	<u>Numéro du projet</u>	<u>Montant approuvé*</u> <u>(non compris les frais généraux)</u> <u>(dollars EU)</u>
Fonds publics		
Australie	TF/GLO/93/013	125 487
Chine	TC/TN/GLO/89/002	18 962
Etats-Unis d'Amérique	TF/GLO/86/002	462 035
Fédération de Russie	TC/TN/GLO/89/001	131 163
Japon	TF/CRO/93/D10	619 469
	TF/GLO/89/905	10 619
	TF/GLO/93/C 10	128 400
(Programme-cadre 1 800 000 dollars)	TF/GLO/94/100	1
	TF/KEN/92/F10	347 500
	TF/MEX/92/D10	166 500
	TF/PER/91/E10	231 000
	TF/RAF/93/B10	176 000
	TF/RAS/91/E10	88 400
(Forum Yokohama)	TF/RAS/94/005	28 300
	TF/ROM/93/A10	214 000
	Total partiel	2 010 189
République de Corée	TF/GLO/93/011	30 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	TF/GLO/92/003	132 720
	TF/HUN/94/A90	132 500
	TF/TOL/90/917	40 000
(Programme-cadre 1 052 783 dollars)	TF/PER/94/900	1
	Total partiel	305 221
Suède	TF/RUS/94/001	220 000
	Révisions mineures/clôtures de projet	(128 060)
	TOTAL	3 174 997
Fonds pour voyages des experts associés ou administrateurs auxiliaires		
Allemagne		197 170
Autriche		6 750
Belgique		14 263
Danemark		153 153
France		3 000
Italie		813 118
Norvège		20 911
Pays-Bas		705 055
Suède		6 000
Suisse		4 000
	Révisions mineures/clôtures de projet	(34 062)
	TOTAL	1 889 358
Fonds autres que publics		
Premag Handelsges. M.	TF/USR/93/004	102 000
ABV Leasing und Hote	TF/USR/93/005	54 200
H. Neumann International	TF/USR/93/OA5	46 468
Industriradet (Danemark)	TF/CPR/89/003	66 453
Kwang Hua Dev. & Inv.	TF/RAS/94/001	447 181
Banco de Sabadell (Espagne)	TF/CPR/91/001	42 526
Sibir, Inc. (Etats-Unis d'Amérique)	TF/GLO/91/029	115 044
FAO	TF/GLO/94/009	5 310
	Révisions mineures/clôtures de projet	(12 593)
	TOTAL	866 589

*Montant net approuvé : nouveaux projets approuvés, plus modifications ou révisions de projets existants

Tableau 2. Fonds d'affectation spéciale autofinancés

<u>Donateur</u>	<u>Numéro du projet</u>	<u>Montant approuvé*</u> <u>(non compris les frais généraux)</u> <u>(dollars EU)</u>	
Fonds publics			
Argentine	SF/ARG/92/004	651 214	
	SF/ARG/93/001	297 345	
	Total partiel		948 559
Banque mondiale	BR/COL/92/001	2 361 725	
	BR/IND/92/004	398 460	
	SF/MAG/93/001	530 974	
	Total partiel		3 291 159
Oman	SF/OMA/93/001	129 995	
	SF/OMA/93/002	148 556	
	Total partiel		278 551
Union européenne	EU/SLO/94/001		52 643
	Révisions mineures/clôtures de projet		(264 274)
	TOTAL		4 306 638
Fonds autres que publics			
Centro de Investigaciones Textiles	SF/ARG/90/001		15 530
	SF/ARG/91/002		71 238
	Servicio Nacional de Aprendizagem Industrial (SENAI)		
SF/BRA/92/001	518 910		
	SF/BRA/93/001	46 018	
Total partiel			564 928
Korea Pyengwang Trading Corporation	SF/DRK/92/001		65 721
National Cement Company, Cairo	SF/EGY/90/001		1 280 998
Helwan Portland Cement Company	SF/EGY/88/001		248 913
Beni-Suef Cement Company	SF/EGY/93/001		1 338 737
El Fatayeh Cement Factory	SF/LIB.86/001		1 706 188
Libyan Cement Company	SF/LIB/88/006		1 422 193
Arabian Cement Company	SF/LIB/86/0A2	338 938	
	SF/LIB/86/0B2	346 194	
SF/LIB/86/0C2	123 008		
SF/LIB/86/002	522 613		
Total partiel			1 330 753
Comité Técnico Empresarial (CTE)	SF/MEX/94/001		355 878
Cement Company of Northern Nigeria	SF/NIR/93/001		30 974
Benue Cement Company Ltd.	SF/NIR/87/006		146 768
Révisions mineures/clôtures de projet			(615 486)
TOTAL			7 963 333

*Montant net approuvé : nouveaux projets approuvés, plus modifications ou révisions de projets existants.



Distr. GENERALE

IDB.14/10/Add.1/Corr.1
PBC.i 1/10/Add.1/Corr.1
24 avril 1995

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Quatorzième session

Vienne, 26-30 juin 1995

Comité des programmes et des budgets

Onzième session

Vienne, 24-28 avril 1995

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT ANNUEL DE L'ONUDI, 1994

Additif

Rapport intérimaire sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 1994-1995

Rapport du Directeur général

Rectificatif

Page 22

Remplacer la page 22 par la page 22 ci-jointe.

Page 32

Remplacer la page 32 par la page 32 ci-jointe.

Pages 95 et 96

Remplacer l'Appendice L par l'Appendice L ci-joint.

GRAND PROGRAMME 800 : PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA TECHNOLOGIE

Programme 820 : Service des investissements

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Sous-programme 821 : Programme de promotion des investissements		
Forums d'investissement :	17	
Afrique		2
Asie		1
Europe		2
Amérique latine et Caraïbes		3
Ateliers liés à la promotion des investissements	30	9
Voyages de présentation de pays	30	12
Bourses, voyages d'étude et programmes des délégués	40	19
Nombre de stagiaires dans les programmes de formation collective	100	360
Nouveaux rapports et manuels sur la promotion des investissements	6	9
Projets de promotion des investissements négociés avec succès	260	69
Propositions d'investissement recensées	1 800	935
Projets de coopération technique élaborés et formulés	40	34
Projets de coopération technique achevés	60	38
Sous-programme 822 : Réseau de promotion des investissements		
Création de nouveaux bureaux du Service de promotion des investissements	6	-
Délégués affectés aux bureaux	75	29
Service mondial de réseaux d'investissement (WINS)	1	1
Cinquième volume de la série "How to start manufacturing industries"	1	1
Réunions de promotion des investissements industriels (chefs des bureaux du Service de promotion des investissements)	4	2
Sous-programme 823 : Etudes de faisabilité		
Nouvelle version du COMFAR	1	1
Manuel de référence pour l'établissement d'études de faisabilité sur les petites et moyennes entreprises	1	1
Manuel de référence et guide des utilisateurs du COMFAR	1	1
Séminaires sur l'élaboration, l'évaluation préalable et le financement de projets	20	11
Séminaires sur le COMFAR	10	5
Projets de coopération technique exécutés	80	30
Propositions d'investissement recensées, triées et évaluées	40	40
Services consultatifs sur l'évaluation préalable des projets d'investissement	20	10

Programme 1230 : Services du personnel

Activités	Réalisations 1994
Candidatures reçues	
Administrateurs	2 994
Agents des services généraux	1 116
Candidats administrateurs inscrits au fichier	
Nombre total	1 524
Originaires de pays en développement	922
Avis de vacance de poste externes	
Administrateurs	37
Agents des services généraux	60
Personnel recruté ^a	
Administrateurs	11 ^b
hors classe	8
originaires de pays en développement	6
Directeurs de l'ONUDI par pays	7
Autres administrateurs ^c	18
Agents des services généraux ^d	17 ^e
engagés à titre régulier	5
Contrats pour des périodes de courte durée établis	
Personnel des services de conférence	539
Personnel de secrétariat	245 ^e
Contrats de consultants établis	145
Contrats de louage de services individuels établis	105
Personnel administré	
Siège ^f	1 135
Directeurs par pays et personnel des bureaux extérieurs de l'ONUDI	27
Personnel auxiliaire sur le terrain	86
Participants aux cours de langues	1 009
dont ONUDI	435
Participants au programme de stages internes de l'ONUDI	82
Formation du personnel	
Mise à jour des connaissances	129
Apprentissage assisté par ordinateur	59
Perfectionnement des cadres	309
Aide à la gestion	41
Formation à l'extérieur	38
Informatique	520

^a Administrateurs occupant des postes soumis à la répartition géographique.

^b Dont deux femmes agents de la catégorie des services généraux promues à la catégorie des administrateurs.

^c Dont les personnes ayant des contrats de moins d'un an et les fonctionnaires des services linguistiques.

^d Dont une mutation de l'Office des Nations Unies à Vienne.

^e Dont six agents engagés au titre des services consultatifs à court terme.

^f Contrats d'un an ou plus (engagements réguliers).

APPENDICE L

COMPOSITION DU SECRETARIAT ET INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Tableau 1

Composition du Secrétariat de l'ONUDI

Catégorie	Au 12 décembre 1994 a/		
	Hommes	Femmes	
P-5 et au-dessus	112)	13)	
P1 à P-4	175)	77)	90
Agent des services généraux	252	287	501
Professeurs de langue	<u>2</u>	<u>3</u>	
Sous-Total	541	594	
TOTAL			1 135

a/ Les chiffres incluent 17 conseillers interrégionaux et conseillers techniques spéciaux en poste au Siège de l'ONUDI et 11 fonctionnaires exerçant les fonctions de directeur de l'ONUDI par pays. Sont exclus 23 fonctionnaires titulaires d'une nomination pour une durée déterminée inférieure à un an.

Tableau 2 (a)

Répartition des administrateurs, par sexe, 1994
(Nombre)

Classe	Hommes	Femmes	Total
DGA	-	-	-
D-2	6	2	8
D-1	27	0	27
P-5	<u>79</u>	<u>11</u>	<u>90</u>
Total partiel	112	13	125
Pourcentage	89,6	10,4	100
P-4	107	30	137
P-3	54	26	80
P-2/1	14	21	35
TOTAL	287	90	377
Pourcentage	76,1	23,9	100

Tableau 2 (b)

Répartition des administrateurs par sexe, 1994
(Pourcentage)

Classe	Hommes	Femmes
DGA	-	-
D-2	75	25
D-1	100	0
P-5	88	12
P-4	78	22
P-3	68	32
P-2/1	40	60

Tableau 3 (a)

Répartition des administrateurs soumis à la répartition géographique, par sexe, 1994
(Nombre)

Classe	Hommes	Femmes	Total
DGA	-	-	-
D-2	6	2	8
D-1	22	0	22
P-5	68	10	78
Total partiel	96	12	108
Pourcentage	88,9	11,1	100
P-4	95	25	120
P-3	35	22	57
P-2/1	12	18	30
TOTAL	238	77	315
Pourcentage	75,6	24,4	100

Tableau 3 (b)

Répartition des administrateurs soumis à la répartition géographique, par sexe, 1994
(Pourcentage)

Classe	Hommes	Femmes
DGA	-	-
D-2	75	25
D-1	100	0
P-5	87	13
P-4	79	21
P-3	61	39
P-2/1	40	60

Tableau 4

Statistiques du recrutement par sexe, 1994

	Total	Femmes	Hommes
Candidatures aux postes d'administrateur reçues	2 994	933	1 988
Candidats administrateurs inscrits au fichier			
Nombre total	1 524	347	1 177
Originaires des pays en développement	922	188	734
Fonctionnaires recrutés			
Administrateurs	11 a/	3	8
Catégorie supérieure	8	1	7
Originaires des pays en développement	6	2	4

a/ Dont trois femmes agents des services généraux promues à la catégorie des administrateurs.



Distr. GENERALE

IDB.14/10/Add.1

PBC.11/10/Add.1

22 mars 1995

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Quatorzième session

Vienne, 26-30 juin 1995

Comité des programmes et des budgets

Onzième session

Vienne, 24-28 avril 1995

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT ANNUEL DE L'ONUDI, 1994

Additif

Rapport intérimaire sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 1994-1995

Rapport du Directeur général

Résumé

Le présent document est un rapport intérimaire sur l'exécution du programme pendant la première année de l'exercice 1994-1995. Les renseignements donnés dans les tableaux, qui présentent une comparaison mesurables exécutés et des produits prévus, sont complétés par une annexe statistique et des appendices portant sur certaines activités.

TABLE DES MATIERES

	<i>Page</i>
Note d'introduction	4
Tableaux sur les produits mesurables	
GRAND PROGRAMME 200 : GESTION GENERALE	
Sous-programme 213 : Vérification intérieure des comptes	5
GRAND PROGRAMME 300 : ELABORATION DE STRATEGIES ET DE PROGRAMMES PAR PAYS	
Sous-programme 312 : Assurance de la qualité	6
Sous-programme 313 : Intégration des femmes au développement industriel	7

V.95-50226

Distr. : 3 avril 1995

TABLE DES MATIERES (suite)

	<i>Page</i>
Tableaux sur les produits mesurables (suite)	
Sous-programme 314 : Pays les moins avancés	7
Programme 320 : Programme Afrique, y compris la Décennie du développement industriel de l'Afrique	8
Programme 330 : Programme pays arabes	8
Programme 340 : Programme Asie et Pacifique	8
Programme 350 : Programme Europe	9
Programme 360 : Programme Amérique latine et Caraïbes	9
Programme 370 : Appui aux programmes et suivi	10
Sous-programme 371 : Suivi central des programmes	10
Sous-programme 372 : Programmes mondiaux et interrégionaux	10
Sous-programme 373 : Examens du développement industriel	11
GRAND PROGRAMME 400 : MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES	
Programme 410 : Bureau du Directeur principal	11
Programme 420 : Financement des programmes et des projets	12
Sous-programme 421 : Fonds du système des Nations Unies	12
Sous-programme 422 : Fonds publics	12
Sous-programme 423 : Institutions de financement du développement	12
Sous-programme 424 : Fonds du secteur industriel	12
Programme 430 : Evaluation	13
Programme 440 : Secrétariat du Comité d'examen des programmes et des projets	13
GRAND PROGRAMME 500 : INFORMATION ET RECHERCHE	
Programme 520 : Information industrielle	14
Programme 530 : Statistiques industrielles	14
Programme 540 : Etudes et recherche	15
Programme 550 : Information générale et publications	16
Sous-programme 551 : Information générale	16
Sous-programme 552 : Publications et produits d'information	16

TABLE DES MATIERES (suite)

Page

Tableaux sur les produits mesurables (suite)

GRAND PROGRAMME 600 :	MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DU SECTEUR PRIVE	
Programme 620 :	Mise en valeur des ressources humaines	17
Programme 630 :	Développement et restructuration des entreprises	17
Programme 640 :	Petites et moyennes entreprises	18
Programme 650 :	Appui institutionnel et développement du secteur privé	19
GRAND PROGRAMME 700 :	SECTEURS INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT	
Programme 720 :	Agro-industries	20
Programme 730 :	Industries chimiques	20
Programme 740 :	Industries métallurgiques et mécaniques	20
Programme 750 :	Environnement et énergie	21
GRAND PROGRAMME 800 :	PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA TECHNOLOGIE	
Programme 820 :	Service des investissements	22
Sous-programme 821 :	Programme de promotion des investissements	22
Sous-programme 822 :	Réseau de promotion des investissements	22
Sous-programme 823 :	Etudes de faisabilité	22
Programme 830 :	Service des techniques	23
Sous-programme 831 :	Promotion des techniques	23
Sous-programme 832 :	Acquisition des techniques	25
Programme 840 :	Coopération industrielle et consultations, y compris la CEPD/CTPD	27
GRAND PROGRAMME 1000 :	APPUI OPERATIONNEL	
Programme 1020 :	Agents engagés au titre de projets et bourses	29
Programme 1030 :	Achats et marchés	29
GRAND PROGRAMME 1100 :	SERVICES CONJOINTS ET COMMUNS	
Programme 1110 :	Services de gestion des bâtiments	29
Programme 1120 :	Langues et documentation	30

TABLE DES MATIERES (suite)

	<i>Page</i>
Tableaux sur les produits mesurables (suite)	
GRAND PROGRAMME 1200 : ADMINISTRATION	
Sous-programme 1220 : Gestion financière de la coopération technique	31
Programme 1230 : Services du personnel	32
Sous-programme 1241 : Services d'appui logistique	33
Sous-programme 1242 : Services d'informatique de gestion	35
Annexe statistique	37
Appendices	53

Note d'introduction

1. Le présent rapport est présenté en application de la conclusion 1987/19 du Comité des programmes et des budgets, dans laquelle le Directeur général a été prié de présenter chaque année au Conseil, par l'entremise du Comité, un rapport sur l'exécution du programme qui indique le degré de réalisation dudit programme.
2. Pour l'établissement du rapport, il a été tenu compte de la résolution GC.4/Res.2 de la Conférence générale, dans laquelle le Directeur général est prié d'incorporer entièrement dans les rapports annuels le rapport sur l'exécution du programme pour la période sur laquelle porte lesdits rapports, ainsi que la décision GC.5/Dec.9, dans laquelle le Directeur général est invité, dans les futurs rapports annuels de l'ONUDI, à présenter les informations de façon aussi concise que possible en mettant l'accent en particulier sur la qualité des services de l'Organisation. Pour appliquer ces deux directives de la Conférence générale, le rapport annuel de l'ONUDI pour 1994 (IDB.14/10-PBC.11/10) a été remanié de façon à devenir un document succinct et analytique et le présent additif complète les informations qui y sont fournies en présentant le rapport sur l'exécution du programme pour la première année de l'exercice biennal 1994-1995 et pour les parties du programme et des budgets dont les produits sont mesurables. Ces renseignements sont en outre complétés par une annexe statistique et des appendices portant sur certaines activités.

GRAND PROGRAMME 200 : GESTION GENERALE

Sous-programme 213 : Vérification intérieure des comptes

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Rapports de vérification des comptes sur :	22	12
Les circulaires du Directeur général		
La gestion du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique		
Le fonds commun pour le financement des réparations importantes		
Le service de restauration du CIV		
L'audit des projets		
La production vidéo		
Le recrutement de consultants		
Le Centre international pour la science et la technologie de pointe (Trieste)		
Les centres pour la coopération industrielle internationale (2)		
Les services spéciaux de formation		
L'annulation comptable des sommes à recevoir		
Les manuels	2	-

GRAND PROGRAMME 300 : ELABORATION DE STRATEGIES ET DE PROGRAMMES PAR PAYS

Sous-programme 312 : Assurance de la qualité

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Manuel sur le système qualité de l'ONUDI	1	1 (version préliminaire 1994)
Brochure/vidéo-cassette/publication sur les méthodes GCP/PPOO de gestion de la coopération au service du développement	1	1 (cassette-vidéo)
Rapport sur l'harmonisation des concepts de gestion de la qualité (grâce à une réunion d'experts)	1	-
Ateliers GCP sur l'élaboration de stratégies d'appui aux pays et de programmes intégrés	3	-
Ateliers GCP/PPOO hors siège (et rapports) sur l'identification et la formulation de projets	8	5
Rapport sur les ateliers internes GCP/PPOO concernant la conception des services de l'ONUDI	10	-
Rapport au personnel de direction de l'ONUDI concernant l'impact du système qualité sur la qualité des services de l'Organisation	2	1
Rapport sur les avis au Comité d'examen des programmes et des projets et autres organes concernant la qualité des propositions de service de l'ONUDI	1	1
Directeurs principaux formés au système qualité	8	2
Chefs de services/sections formés aux méthodes de gestion de services	19	3
Fonctionnaires formés aux méthodes de gestion de services	15 ateliers	3 (formation de 19 fonctionnaires)
Directeurs de l'ONUDI par pays et administrateurs auxiliaires formés aux méthodes de gestion de services	4 ateliers	4 (formation de 39 administrateurs auxiliaires)
Formation d'animateurs d'ateliers GCP/PPOO sur l'ONUDI	≅	5
Transfert des méthodes GCP/PPOO à l'Indonésie	≅	2 ateliers (formation de 24 personnes)

≅ Non prévu au début de l'exercice biennal.

GCP = Gestion du cycle des projets

PPOO = Planification des projets orientée vers les objectifs

Sous-programme 313 : Intégration des femmes au développement industriel

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Etudes typologiques régionales sur la participation des femmes à l'activité manufacturière, dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes	5	4
Synthèse des études typologiques régionales, comme contribution à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes	1	-
Rapport de la Commission de la condition de la femme	1	-
Services consultatifs à l'intention des gouvernements et des ONG sur le renforcement de la participation des femmes à l'activité industrielle	6	2
Evaluation des besoins de formation des femmes à la gestion et à la prise de décisions dans le secteur industriel	1	1
Projets de coopération technique élaborés	8	9
Projets de coopération technique exécutés	13	3

Sous-programme 314 : Pays les moins avancés

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Document de stratégie de l'ONUDI sur les pays les moins avancés (PMA)	1	-
Documents thématiques sur l'industrialisation des PMA	2	1
Manuel sur les textiles traditionnels en Afrique	1	1
Base de données sur les PMA	1	-
Services consultatifs sur les orientations générales à l'intention des gouvernements des PMA	2	-
Projets de coopération technique élaborés	50	35

Programmes régionaux 320 à 360

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Programme 320 : Programme Afrique, y compris la Décennie du développement industriel de l'Afrique		
Document sur la stratégie régionale de l'ONUDI	1	1
Contribution aux notes de stratégie nationale des Nations Unies	14	15 ±
Stratégies d'appui aux pays de l'ONUDI	15	- ±
Services consultatifs sur les orientations générales à l'intention des gouvernements	18	20
Identification et formulation de programmes sous-sectoriels au niveau national	4	3 ±
Programmes sous-régionaux portant sur le secteur industriel	4	-
Projets de coopération technique élaborés	130	109
Programme 330 : Programme pays arabes		
Document sur la stratégie régionale de l'ONUDI	1	1
Contribution aux notes de stratégie nationale des Nations Unies	4	1
Stratégies d'appui aux pays de l'ONUDI	5	1
Services consultatifs sur les orientations générales à l'intention des gouvernements et des organisations sous-régionales	9	1
Identification et formulation de programmes sous-sectoriels au niveau national	9	-
Programmes sous-régionaux portant sur le secteur industriel	2	-
Rapport sur une réunion régionale d'experts sur les politiques et stratégies industrielles	1	1
Rapport sur une réunion nationale d'experts sur la mise au point de services de consultation industrielle	5	-
Projets de coopération technique élaborés	120	40
Programme 340 : Programme Asie et Pacifique		
Document sur la stratégie régionale de l'ONUDI	1	1
Contribution aux notes de stratégie nationale des Nations Unies	11	4
Stratégies d'appui aux pays de l'ONUDI	4	-
Services consultatifs sur les orientations générales à l'intention des gouvernements	13	8
Services consultatifs sur les orientations générales à l'intention des organisations sous-régionales	2	1
Identification et formulation de programmes sous-sectoriels au niveau national	4	-
Programmes sous-régionaux portant sur le secteur industriel	3	1
Projets de coopération technique élaborés	120	93

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Programme 350 : Programme Europe		
Document sur la stratégie régionale de l'ONUDI	1	1
Stratégies d'appui aux pays de l'ONUDI	2	-
Stratégie d'appui sous-régionale de l'ONUDI	1	1
Rapport sur une réunion d'experts sur la conception de stratégies d'appui industriel	1	-
Principes directeurs pour la restructuration industrielle des pays à économie de transition	1	-
Programme de développement régional de l'ONUDI pour l'Europe	2	1
Consultations avec les gouvernements et d'autres acteurs dans le cadre de réunions d'un comité mixte	10	4
Mise au point d'ensembles spéciaux de programmes de l'ONUDI (en coopération avec le programme 420)	11	5
Projets de coopération technique élaborés	200	100
Programme 360 : Programme Amérique latine et Caraïbes		
Document sur la stratégie régionale de l'ONUDI	1	1
Stratégies d'appui aux pays de l'ONUDI	9	6 ^z
Stratégie d'appui sous-régionale de l'ONUDI	2	-
Ateliers/séminaires sur les stratégies, les politiques et la compétitivité industrielles	5	4
Séminaire sur la norme ISO 9000	1	-
Projets de coopération technique élaborés	160	90

^z Activité progressive à divers stades d'exécution. Achèvement prévu en 1995.

^b Travaux entrepris dans 14 pays par le biais de missions d'examen des programmes portant sur le secteur industriel.

^c Programmes identifiés en vue d'une formulation détaillée en 1995.

^d Ebauches.

Programme 370 : Appui aux programmes et suivi

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Sous-programme 371 : Suivi central des programmes		
Amélioration du système d'information sur les pays (Phase I)	1	-
Elargissement du système d'information sur la gestion des projets (PROMIS), phase I	1	-
Adaptation de la base de données par secteur/pays pour la nouvelle ONUDI	1	-
Dossier sur les projets en cours	6	6
Dossier sur les projets achevés	2	1
Liste des projets de coopération technique pour le Conseil du développement industriel	2	1
Statistiques et tableaux pour les rapports annuels	2	1
Fiches d'information sur les pays	8	3
Notes d'information spéciales par pays concernant les projets en cours/achevés, à l'intention des fonctionnaires de haut niveau allant en mission ou recevant des hôtes	400	202
Rapports spéciaux sur les projets dans la filière	80	361
Analyses et/ou rapports sectoriels/thématiques ad hoc	20	9
Rapports et analyses mensuels sur les projets de coopération technique approuvés et exécutés	24	12
Sous-programme 372 : Programmes mondiaux et interrégionaux		
Demandes de coopération technique et de services de l'ONUDI reçues et triées	105	78
Projets de coopération technique présentés aux fins de financement par toutes sources de fonds	70	52
Stratégie et approches en vue de l'élaboration de programmes traitant de sujets/thèmes mondiaux	1	-
Stratégie et approches en vue de l'élaboration de programmes interrégionaux	1	-
Stratégie et cadre pour l'élaboration de programmes de développement social	1	-
Stratégie et cadre pour l'élaboration de programmes concernant deux sujets/thèmes mondiaux (suivi du Sommet mondial pour le développement social)	2	-
Stratégie et cadre pour l'élaboration de programmes concernant trois plans/activités interrégionaux	3	-

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Sous-programme 373 : Examens du développement industriel		
Etudes sur le développement industriel	14	5
Etude de la politique industrielle (Inde)	1	1
Etude du secteur industriel (Argentine)	1	1
Stratégie d'appui aux pays de l'ONUDI (Indonésie)	1	-
Etude sur le développement du secteur privé et de la privatisation dans les pays en développement	1	1

GRAND PROGRAMME 400 : MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Programme 410 : Bureau du Directeur principal

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Programmes intégrés pour le mobilier en bois	2	1
Programmes thématiques	2	1
Système révisé de dépenses d'appui pour les projets non financés par le PNUD	1	-

Programme 420 : Financement des programmes et des projets

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Sous-programme 421 : Fonds du système des Nations Unies		
Notes d'information sur les institutions de financement	20	28
Projets identifiés	100	112
Projets examinés aux fins de financement	500	253
Accords de coopération avec d'autres organisations	10	6
Sous-programme 422 : Fonds publics		
Réunions du Groupe de travail informel des principaux donateurs au Fonds de développement industriel organisées	4	2
Directives internes mises à jour sur les priorités des pays donateurs	2	1
Projets identifiés	50	30 ^z
Projets examinés aux fins de financement	1 000	274
Programmes de développement intégrés examinés aux fins de financement	10	5
Accords de coopération avec d'autres pays	20	7
Sous-programme 423 : Institutions de financement du développement		
Projets identifiés	60	200 ^z
Projets élaborés	12	50 ^z
Gestion des projets en cours (approuvés avant 1994)	-	10
Accords signés pour des projets ^z	-	4
Sous-programme 424 : Fonds du secteur industriel		
Projets identifiés	60	30
Projets élaborés	24	11
Notes d'information	20	12 ^z
Rapports de suivi de projets	30	20
Concepts en matière de mobilisation de fonds	2	1
Ensembles de produits de base	6	1

^z Nombre de projets présentés aux pays donateurs.

^z Prêts de l'Institut de financement du développement comportant des éléments pouvant justifier la participation de l'ONUDI.

^z Projets élaborés dans la filière.

^z Non envisagés au début de l'exercice biennal.

^z Rapports de promotion établis à l'intention des clients extérieurs.

Programme 430 : Evaluation

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Evaluations approfondies de projets	50	22
Evaluation approfondie de programmes sur la mise au point et le transfert de techniques	1	-
Evaluation approfondie des fonds d'affectation spéciale	1	1
Ateliers sur la conception de projets	3	3
Analyse des évaluations de projets (annuelle)	2	1
Directives révisées pour les évaluations	2	-
Rapports d'auto-évaluation de projets	200	92
Evaluation finale de petits projets	200	68

Programme 440 : Secrétariat du Comité d'examen des programmes et des projets

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Réunions liées au CEPP organisées	360	100
Documents de projet examinés et mis au point en vue de leur présentation	1 000	378
Décisions et recommandations sur les approbations de projets	1 000	378
Documents d'allocation pour les projets autorisés	600	296
Entrées dans la base données	1 000	378
Fiches d'enregistrement des demandes de service/notes de préselection traitées	700	213
Rapports statistiques établis et distribués	24	23
Réunions du groupe consultatif informel des pays bénéficiaires organisées	- ^z	2

^z Non prévu au début de l'exercice biennal.

GRAND PROGRAMME 500 : INFORMATION ET RECHERCHE

Programme 520 : Information industrielle

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Elargissement de la base de données des résumés sur le développement industriel	1	1
Programme de formation aux techniques modernes d'information et de communication	3	-
<i>Monitors on advanced technologies</i>	44	14
<i>Energy and environment series</i>	6	1
<i>Environmental Awareness Bulletins</i>	12	8
<i>INTIBNET Newsletter</i>	4	-
Ateliers régionaux sur le réseau et les services d'INTIB	4	1
Recueils TECHMART	4	2
<i>Guidebook on Information Resource Management</i>	1	-
Directives concernant l'organisation de services d'information et l'accès aux informations commerciales pour les petites et moyennes entreprises	2	-
Répertoires nationaux des sources d'information industrielle et technologique	6	2

Programme 530 : Statistiques industrielles

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
<i>Inventory of industrial statistics UNIDO database</i> (publication annuelle)	2	1
<i>Managing for quality and excellence</i> (publication commerciale) [‡]	1	1
<i>International Yearbook of Industrial Statistics</i> (publication annuelle destinée à la vente)	2	1
<i>Manual on statistical quality control and continuous improvement</i> (publication destinée à la vente)	1	-
<i>Steel survey</i> (publication commerciale)	1	-
<i>UNIDO general industrial statistics database (three-digit ISIC level)</i> (publication annuelle)	2	1
<i>UNIDO general industrial statistics database (four-digit ISIC level)</i> (publication annuelle)	2	1
<i>Demand-supply statistical file</i> (publication annuelle)	2	1
Base de données sur les produits de base	1	-
Depliant promotionnels sur les bases de données ONUDI/STAT	6	2

‡ Nouveau titre : *Beyond quality: Agenda for improving manufacturing capabilities in developing countries.*

Programme 540 : Etudes et recherche

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Rapport sur l'industrialisation et la lutte contre la pauvreté	1	1
Rapport sur l'industrialisation durable	1	-
Rapport sur l'impact des négociations d'Uruguay sur l'industrialisation des pays en développement	1	1
Etude sur le suivi des tendances économiques et technologiques mondiales et sur l'évaluation des priorités régionales et nationales pour l'industrialisation et la compétitivité des pays en développement	1	-
Etude sur les investissements étrangers directs, l'industrialisation et la compétitivité dans les pays en développement	1	-
Etudes sectorielles sur : la fabrication de matériel de construction, les machines-outils et la sidérurgie	3	-
Etudes sectorielles	9	-
Industrie et développement dans le monde : Rapport 1995	1	-
Ateliers sur les prévisions économiques régionales et les questions d'industrialisation (annuels)	2	1

Programme 550 : Information générale et publications

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Sous-programme 551 : Information générale		
Communiqués de presse, notes d'information	80	65
Reportages	20	-
Notes de publication	20	3
Conférences de presse	25	10
Présentations spéciales (expositions)	9	-
Rapport sur la stratégie d'information (ONUDI)	2	1
Bulletins internes	18	6
Bulletins externes	18	-
<i>Quarterly Journal</i>	4	2
Revue de la Décennie du développement industriel de l'Afrique	8	-
Brochures et prospectus	12	2
Affiches	6	1
Documentation de présentation	10	1
Pochettes de présentation, pochettes pour les médias	2	-
Pochettes sur l'appui aux projets	1	-
Message publicitaire vidéo (3 minutes)	12	-
Films vidéo sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique (30 minutes)	2	1
Films vidéo (6-8 minutes)	6	2
Films vidéo de formation	2	2
Sous-programme 552 : Publications et produits d'information		
Rapport sur la politique en matière de produits d'information	1	1
Rapport sur la stratégie en matière de produits d'information	1	- [‡]
Directives pour les publications	1	- [‡]
Directives pour les produits exploitables par la machine	1	-
Bulletin d'information de l'ONUDI	20	6 [‡]

[‡] Sous réserve de l'approbation, en 1995, du Comité des publications reconstitué.

[‡] Deux *Bulletin d'information de l'ONUDI* et quatre *UNIDO Links* (publication remaniée).

GRAND PROGRAMME 600 : MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET
DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DU SECTEUR PRIVE

Programme 620 : Mise en valeur des ressources humaines

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Rapport sur les travaux d'une réunion d'experts sur les politiques, les stratégies et la planification en matière de valorisation des ressources humaines	1	-
Manuels de formation à l'intention des femmes entrepreneurs de l'industrie alimentaire	3	1
Projets de coopération technique sur la valorisation des ressources humaines examinés en vue d'un financement par l'ONUDI	13	6
Idées de projet recensées et formulées dans le domaine de la valorisation des ressources humaines	23	23
Projets de coopération technique (y compris programmes de formation collective) sur la valorisation des ressources humaines achevés	87	19

Programme 630 : Développement et restructuration des entreprises

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Rapport sur les travaux d'un atelier sur la privatisation à l'intention des pays les moins avancés (PMA) francophones et lusophones	1	1
Restructuration et renforcement de la compétitivité des agro-industries marocaines orientées vers l'exportation	1	-
Rapport sur une réunion d'experts sur l'étude de diagnostic et la restructuration des entreprises industrielles africaines	1	1
Manuel sur l'étude de diagnostic et la restructuration des entreprises industrielles africaines	1	-
Séminaire sur la privatisation et le renforcement de la compétitivité dans les PMA	1	-
Formation collective à la détermination et à l'évaluation de mesures d'économie d'énergie	1	1
Transformation d'une usine militaire en installation de fabrication de fauteuils roulants	1 ²	-
Gestion et services consultatifs dans le secteur industriel (Malawi)	1	-
Document sur le développement des entreprises à l'intention des milieux d'affaires de Blantyre	1 ²	-
Assistance préparatoire pour un centre de formation sur le rendement énergétique dans l'industrie	1	-
Projets de coopération technique exécutés	32	27

² Annulé.

Programme 640 : Petites et moyennes entreprises

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Brochures promotionnelles sur les sujets suivants :	4	
Systèmes d'appui aux petites et moyennes entreprises (PME);		
Sous-traitance et partenariat entre PME;		1
Spécialisation souple des PME;		
PME (général)		
Dossier sur les méthodes et instruments pour les systèmes d'appui aux PME	2	-
Rapport sur les travaux d'une réunion régionale sur les systèmes d'appui aux PME (avec des associations d'entrepreneurs)	1	-
Rapport sur les travaux d'une réunion régionale sur les systèmes d'appui aux PME et l'établissement de réseaux	1	-
Sensibilisation par des séminaires sur la sous-traitance et le partenariat au niveau des PME	3	-
Séminaires de formation pour les bourses de sous-traitance et de partenariat	2	- ±
Rapport sur une réunion d'experts visant à renforcer le programme de l'ONUDI pour la promotion de la sous-traitance et du partenariat industriels	1	1
Version anglaise du logiciel actualisé du système de sous-traitance ONUDI (UNIDOSS)	1	- ±
Manuel sur les bourses de sous-traitance et de partenariat	1	- ±
Commercialisation du progiciel UNIDOSS	1	-
Documents-cadre du programme de l'ONUDI sur :	3	
Le programme général en faveur des PME;		1
La promotion de la sous-traitance et du partenariat industriels;		
Le développement rural		
Dans le cadre des travaux du Sous-Comité du développement rural du Comité administratif de coordination		
Programme du Groupe de travail sur la contribution de l'industrie au développement rural	2	1
Projet de rapport intérimaire sur les questions dont l'examen a été demandé par le Groupe sur la participation de la population	2	1
Article et document sur les activités de l'ONUDI dans le domaine du développement rural	2	1
Rapports techniques sur :	2	1
Les liaisons intersectorielles;		
L'évaluation des répercussions de la libéralisation du marché		
Etudes de cas sur les mesures et méthodes de promotion de l'industrie rurale	2	-
Programmes d'analyse de la performance de microcrédits (MCAP)	1	-
Documents techniques sur les questions relatives aux PME (dans le cadre du réseau d'observation et de recherche sur les PME)	3	2
<i>SME Newsletter</i>	1	-
Colloque international sur les PME	1	-

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Banques de données sur : Les projets concernant les PME; Les institutions concernant les PME; La documentation concernant les PME	3	-
Système informatisé de suivi des activités liées aux projets	1	1
Projets de coopération technique achevés	52	38
Projets de coopération technique élaborés sur les programmes d'appui sous-régionaux aux PME	2	-

≠ Travaux préparatoires terminés. Exécution sous réserve de l'approbation définitive du projet.

Programme 650 : Appui institutionnel et développement du secteur privé

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Rapport sur les travaux d'une réunion d'experts sur le rôle des gouvernements et des institutions industrielles dans l'instauration d'un environnement propice au développement du secteur privé	1	-
Rapport sur le rôle des gouvernements et des institutions industrielles dans l'instauration d'un environnement propice au développement du secteur privé	1	-
Document thématique sur l'appui institutionnel au développement du secteur privé	1	1
Document thématique sur les tendances futures en matière de gestion de la qualité et de normalisation	1	1
Manuel sur les directives pratiques pour les pépinières d'entrepreneurs en Europe centrale et orientale	1	-
Projets de coopération technique achevés	95	28

GRAND PROGRAMME 700 : SECTEURS INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT

Programmes 720 à 740

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Programme 720 : Agro-industries		
Manuel sur les techniques de gestion des déchets et des résidus pour l'industrie du cuir	1	1
Projets de coopération technique	87	26
Programme 730 : Industries chimiques		
Stratégie intégrée pour l'utilisation de fours à ciment pour la gestion des déchets dangereux dans certains pays	1	-
Programme de promotion des techniques de récupération chimique des liqueurs noires provenant de matières autres que le bois et de blanchiment dans les industries de papier et de la pâte à papier	1	-
Programme intégré sur le recyclage des matières plastiques	1	-
Rapport sur un atelier régional sur la chaux et les liants de remplacement (Ouganda)	1	1
Rapport sur un atelier sur les techniques de production moins polluantes, la réduction de la pollution et la transformation des déchets dans les cimenteries	1	-
Amélioration des systèmes d'assurance de la qualité dans les entreprises pharmaceutiques des pays en développement	1	-
Traitement des déchets industriels pharmaceutiques dans les petites et moyennes entreprises	1	-
Etude des perspectives et stratégies dans le secteur des minéraux non métalliques	1	-
Présentation dans le cadre d'une série d'ateliers, de l'étude sur les minéraux non métalliques dans trois pays	1	-
Projets de coopération technique achevés	91	56
Programme 740 : Industries métallurgiques et mécaniques		
Rapport sur les travaux d'une réunion d'experts sur les questions d'environnement dans l'industrie de l'aluminium	1	-
Document de travail sur les questions d'environnement dans l'industrie de l'aluminium	1	-
Rapport sur une réunion d'experts sur la fabrication locale de composants pour les systèmes de télécommunications dans les pays en développement	1	-
Analyse comparative des matériels et des capacités dans le domaine des télécommunications afin de déterminer les possibilités de production et de coopération internationale	1	-
Système d'automatisation des communications	1	1
Etude sur l'automatisation et le contrôle de la qualité dans les industries du travail des métaux	1	-
Projets de coopération technique achevés	80	55

Programme 750 : Environnement et énergie

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Rapport sur une réunion d'experts sur l'industrie et les programmes de protection des eaux	1	-
Rapport sur une réunion d'experts sur le rôle de l'ONUDI dans le domaine de l'éco-étiquetage	1	1 ²
Rapport sur une réunion d'experts sur les mesures prises par l'ONUDI en application du programme Action 21 en Chine	1	1
Elaboration de programmes nationaux pour une production moins polluantes pour le Mexique et le Brésil	1	1
Etude sur l'industrie et la protection des eaux	1	-
Etude du rôle de l'ONUDI dans le domaine de l'éco-étiquetage	1	-
Etudes de cas sur le transfert de techniques dans le domaine de l'environnement	2	-

² Une réunion tenue sur l'industrie du cuir. D'autres secteurs seront couverts en 1995.

GRAND PROGRAMME 800 : PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA TECHNOLOGIE

Programme 820 : Service des investissements

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Sous-programme 821 : Programme de promotion des investissements		
Forums d'investissement :	17	
Afrique		2
Asie		1
Europe		2
Amérique latine et Caraïbes		3
Ateliers liés à la promotion des investissements	30	9
Voyages de présentation de pays	30	12
Bourses, voyages d'étude et programmes des délégués	40	19
Nombre de stagiaires dans les programmes de formation collective	100	360
Nouveaux rapports et manuels sur la promotion des investissements	6	9
Projets de promotion des investissements exécutés	260	22
Propositions d'investissement recensées	1 800	935
Projets de coopération technique élaborés et formulés	40	34
Projets de coopération technique achevés	60	38
Sous-programme 822 : Réseau de promotion des investissements		
Création de nouveaux bureaux du Service de promotion des investissements	6	-
Représentants affectés aux bureaux	75	79
Service mondial de réseaux d'investissement (WINS)	1	1
Cinquième volume de la série "How to start manufacturing industries"	1	1
Réunions de promotion des investissements industriels (chefs des bureaux du Service de promotion des investissements)	4	2
Sous-programme 823 : Etudes de faisabilité		
Nouvelle version du COMFAR	1	1
Manuel de référence pour l'établissement d'études de faisabilité sur les petites et moyennes entreprises	1	1
Manuel de référence et guide des utilisateurs du COMFAR	1	1
Séminaires sur l'élaboration, l'évaluation préalable et le financement de projets	20	11
Séminaires sur le COMFAR	10	5
Projets de coopération technique exécutés	80	30
Propositions d'investissement recensées, triées et évaluées	40	40
Services consultatifs sur l'évaluation préalable des projets d'investissement	20	10

Programme 830 : Service des techniques

Sous-programme 831 : Promotion des techniques

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Questions générales		
Etude en vue de la création d'un centre international pour l'amélioration des procédés de fabrication	1	-
Suite donnée à la réunion, tenue en décembre 1993, sur les retombées des technologies spatiales	1	-
Table ronde sur les technologies nouvelles	1	-
Etude préparatoire en vue de la transformation de sept instituts de recherche-développement de pays en développement en centres d'excellence sur l'industrie et la technologie	1	-
Etudes de cas et directives sur la revitalisation des instituts de recherche-développement de trois pays arabes	- 2	-
Rapport sur la technologie et le développement (pour la promotion d'activités de l'ONUDI dans ce domaine)	1	1
Biotechnologie et génie génétique		
Programme sur la formulation de politiques en matière de biotechnologie pour le développement des activités commerciales	2	-
Consultations sur les réseaux de biotechnologie informatisés y compris sur LABNET	2	-
Renforcement des capacités dans le domaine de la biotechnologie	- 2	-
Rapport sur l'étude concernant le suivi des tendances en matière de droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la biotechnologie, y compris l'étude de la biodiversité	1	1
Rapport sur les travaux d'une réunion d'experts sur l'acquisition et la mise au point de biotechnologies et les partenariats dans ce domaine : rôle des questions de droits de propriété intellectuelle intéressant les pays en développement	- 2	-
Ateliers sur la gestion de la sécurité biologique et la création de "noeuds" régionaux	2	2
Consultations sur les associations industrielles dans le domaine de la biotechnologie	2	1
Programme de promotion de la coopération régionale dans le domaine de la biotechnologie	1	1
Rapport sur la biotechnologie et le développement industriel	1	1
Renforcement et mise en réseaux internationaux des instituts des pays en développement en vue de promouvoir l'utilisation de la biotechnologie et des techniques de bioconversion pour assurer le développement durable de la production et du traitement industriels des champignons	1	1
Projet de formation et de transfert de techniques sur l'application de la biotechnologie et des techniques de bioconversion dans la culture des champignons afin de favoriser des petites industries durables dans les pays en développement, phase II	1	-

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Appui au réseau technologique des PMA en vue de combiner les nouvelles biotechnologies et les techniques industrielles traditionnelles de fermentation des aliments	1	-
Réunion consultative sur les stratégies de mise au point de biotechnologies industrielles dans la région arabe	1	-
Rapport sur les travaux d'une réunion d'experts sur la réglementation de la biotechnologie : vers l'instauration d'une coopération intergouvernementale en Europe centrale et orientale	- 2	1
Informatique		
Directives pour l'application de techniques informatiques dans les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement	1	-
Renforcement d'un centre de logiciels	1	1
Centres d'essai et de certification dans le secteur des télécommunications (Asie)	- 2	-
Rapport sur une réunion du Groupe consultatif sur les techniques de l'information au service du développement	1	-
Amélioration de la gestion par l'informatique et la formation à l'intention des PME	1	-
Matériaux nouveaux		
Etude sur la coopération dans le domaine de la fabrication de matériaux composites à partir des ressources locales	1	1
Etude sur les tendances en matière de mise au point de matériaux de pointe, du point de vue de leur compatibilité avec la protection de l'environnement	1	-
Promotion du réseau de centres de technologie des matériaux en Asie et d'un centre arabe de recherche multidisciplinaire sur les matériaux	1	-
Etude de faisabilité en vue de la création d'un centre arabe de recherche multidisciplinaire sur les matériaux	1	1
Nouvelles technologies énergétiques		
Etude sur les stratégies de promotion et d'application de systèmes d'énergie solaire, éolienne, thermique et photovoltaïque dans les pays en développement (COSERA)	1	-
Rapport sur une réunion d'experts sur les techniques d'exploitation de l'énergie solaire et leurs applications dans les pays en développement, aux fins de la protection de l'environnement	1	-

Note : Les activités prévues dans le sous-programme 831 ont été révisées et regroupées avec celles qui étaient prévues dans le sous-programme 833.

2 : Non prévu au début de l'exercice biennal.

Sous-programme 832 : Acquisition des techniques

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Questions générales		
Etudes des questions nouvelles au niveau des tendances, des politiques et de la gestion de la technologie pour les années 1995-2000	3	-
Rapport sur une réunion d'examen des questions relatives à la politique technologique et à la gestion de la technologie	1	-
Etude de l'application de technologies en vue d'un développement durable (Caraïbes)	1 ^a	-
Etudes sur l'association des techniques modernes et traditionnelles (Asie et Pacifique)	2 ^a	-
Etude sur les répercussions de l'Accord découlant des négociations d'Uruguay sur les pays en développement, notamment en ce qui concerne l'accès à la technologie et les flux de technologies	1	-
Etude des moyens formels et informels de transfert de technologie les plus avantageux techniquement pour les pays en développement	1	-
Information technologique		
<i>TIES Newsletter</i>	3	3
Base de données sur l'environnement juridique et institutionnel dans les pays en développement pour les transferts de techniques et les opérations d'investissement	1	-
<i>African TIES Guide</i> , mise à jour	1	-
Acquisitions, transferts et négociations en matière de technologie		
Dossier pour les services consultatifs et la formation concernant les transferts de techniques dans le cadre de coentreprises	1	-
Renforcement des capacités en matière d'acquisition et de négociation	1	-
Programme de formation collective à la gestion de la technologie	1	-
Ateliers sur le renforcement des capacités de négociation des accords de transfert de technologie	1	2
Activités relatives au système construction-exploitation-transfert (CET)		
Etude de l'expérience acquise dans la promotion des transferts de technologie par le système CET	1	1
Evaluation de la stratégie CET	1	1
Renforcement des capacités d'élaboration et d'exécution de projets CET	1	1
Techmarts		
Système de gestion et de suivi des Techmarts par ordinateur individuel	1	-
Techmart au Brésil pour les petites et moyennes entreprises	1	-

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA) sur la technologie au service du développement		
Programme de la DDIA sur la technologie au service du développement: rapports des :		
Ateliers nationaux sur l'acquisition de technologies et les négociations préalables	3	1
Atelier national sur l'élaboration de techniques industrielles	1	-
Ateliers régionaux sur l'acquisition de technologies et les négociations préalables	2	-
Cas d'élaboration et de transfert de technologie réussis	2	-
Atelier national sur la gestion de la technologie à l'intention des entreprises	1	-
Techmart pour les pays de la Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	1	-
Promotion de techniques de transformation à petite échelle de l'huile de palme dans certains pays africains	1	-
Evaluation des techniques de transformation du manioc dans cinq pays africains	1	-
Transfert de techniques de transformation du manioc	4 ^z	-
Promotion et diffusion de pépinières de techno-entreprises	1 ^z	-
Renforcement des capacités techniques dans les secteurs agro-alimentaire et énergétiq...	1 ^z	-

^z Annulé faute de fonds.

Programme 840 : Coopération industrielle et consultations, y compris la CEPD/CTPD

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
A. ACTIVITES SECTORIELLES		
Industrie de la construction		
Rapport sur l'atelier sur la technologie du ciment-minicimenteries	1	1
Rapport sur le séminaire de sensibilisation sous-régional sur la production de briques réfractaires à l'intention des pays d'Afrique de l'Ouest	1	1
Rapport sur une réunion d'experts sur le logement pour les PMA africains (contribution à la consultation régionale sur le logement et à HABITAT II)	4	-
Industrie du cuir		
Rapport sur les travaux de la douzième session du groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir	-	-
Rapport sur la consultation régionale sur l'industrie du cuir et des articles en cuir en Asie et dans le Pacifique	1	-
Industrie des plantes médicinales		
Rapport sur la conférence interdisciplinaire et la foire commerciale sur la phytothérapie	1	-
Rapport sur la réunion d'experts sur les plantes médicinales et aromatiques pour l'Afrique	-	-
Rapport sur l'atelier sur la promotion et le développement de l'utilisation industrielle des plantes médicinales	-	-
Industrie des télécommunications		
Rapport sur une réunion d'experts sur la fabrication de pièces détachées et de composants pour l'industrie des télécommunications dans les pays asiatiques (en collaboration avec l'UIT)	-	-
Industrie automobile		
Rapport sur une réunion d'experts sur l'industrie automobile pour certains pays en développement	1	-
Industrie des aliments du bétail		
Rapport d'un atelier sur le contrôle de la qualité dans l'industrie des aliments pour le bétail	-	-
Création d'une base de données et d'un réseau d'information sur les ingrédients des aliments du bétail et leur valeur nutritionnelle (en coopération avec l'IRD/INF)	1	-
B. ACTIVITES THEMATIQUES		
Gestion de l'environnement		
Rapports sur les réunions régionales d'experts sur la gestion de l'environnement dans le secteur métallurgique	4	2
Rapport sur la réunion préparatoire mondiale sur la gestion de l'environnement dans le secteur métallurgique	1	-
Rapport sur la première consultation mondiale sur la gestion de l'environnement et les techniques propres dans l'industrie métallurgique	1	-

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalizations 1994
Services d'ingénieurs-conseils		
Rapport sur la réunion préparatoire mondiale à la première Consultation sur les services d'ingénieurs-conseils	1	1
Rapport de la première Consultation sur les services d'ingénieurs-conseils	1	-
Maintenance		
Finalisation du manuel ONUDI/OIT sur la gestion de la maintenance	1	1
Pépinières industrielles		
Evaluation de la possibilité de création d'une pépinière industrielle au Costa Rica	1	1
C. COOPERATION REGIONALE ET INTERREGIONALE		
Coopération dans l'industrie laitière		
Rapport sur le colloque relatif à l'instauration d'un partenariat dans l'industrie laitière entre le Brésil et certains pays africains	1	-
Coopération dans le domaine de la technologie des engrais		
Rapport sur l'atelier sur l'adoption de politiques propices à la croissance de l'industrie des engrais dans les pays en développement	1	1
Rapport sur la réunion d'experts sur une technologie des engrais compatible avec la protection de l'environnement dans les pays en développement	1	-
CPD/CTPD - coopération entre entreprises		
Rapport sur l'atelier régional sur la qualité, la normalisation et la métrologie à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique	1	-
Développement de la coopération entre les Etats du Conseil de coopération du Golfe dans les petites et moyennes industries	1	-
Rapport sur l'atelier relatif à la coopération dans l'industrie de la pêche	1	-
Rapport sur l'atelier relatif à la diversification de l'industrie de la canne à sucre et à la coopération au niveau du marché à l'intention de divers pays en développement	1	1

‡ Non prévu au début de l'exercice biennal.

GRAND PROGRAMME 1000 : APPUI OPERATIONNEL

Programmes 1020 et 1030

Activités	Prévisions 1994-1995	Réalisations 1994
Programme 1020 : Agents engagés au titre de projets et bourses		
Experts internationaux recrutés	3 000	1 278
Experts nationaux recrutés	1 200	470
Bourses et voyages d'étude	2 000	1 692
Experts associés	-	42 [≠]
Administrateurs auxiliaires ^b	-	72 [≠]
Programme 1030 : Achats et marchés		
Commandes passées		
Coopération technique	4 100	1 590
Siège et autres	2 600	1 607
Marchés passés		
Coopération technique	425	124
Siège et autres	500	273

[≠] Voir également appendice K.

^b A l'origine dans le Grand Programme 300.

GRAND PROGRAMME 1100 : SERVICES CONJOINTS ET COMMUNS

Programme 1110 : Services de gestion des bâtiments

Activités	1994
Pose de moquette	8 431 m ²
Pose de câbles par des entrepreneurs	86 km
Pose de câbles par le personnel	21 km
Pose de supports de câbles	110 m
Déplacement des cloisons	287
Attribution de nouveaux bureaux (ONUDI/ONUS/AIEA)	528
Electricité	24 794 000 S
Chauffage	15 357 000 S
Climatisation	17 154 000 S
Eau	4 529 000 S
Contrats pour des travaux de réparation relevant du Fonds pour gros travaux de réparation	10 829 368 S
Contrats des Services de gestion des bâtiments (à l'exclusion du Fonds pour gros travaux de réparation)	56 960 000 S
Demandes adressées aux Services de gestion des bâtiments	968
Demandes aux Services de gestion des bâtiments traitées	23 000

Programme 1120 : Langues et documentation

Tableau 1

Services de traduction, contrôle de la rédaction et publications

Activités	Réalizations 1994	Part (en pourcentage)	
		ONUDI	ONU
Services de traduction (en milliers de mots)	15 141 ^a	7,8	72,2
Mise au point rédactionnelle (en milliers de mots)	3 919	44,9	55,1
Assistance rédactionnelle pour les réunions (en jours)	50	0,0	100,0
Pages prêtes pour la photogravure	15 961	29,0	71,0
Demandes traitées	11 632	39,6	60,4
Documents/publications produits (nombre de documents en millions)	4,0	40,8	59,2

^a Dont 2 468 200 mots pour les organes directeurs de l'ONUDI.

Tableau 2

Services d'interprétation et nombre de séances dont le service a été assuré par l'Office des Nations Unies à Vienne

Activités	Réalizations 1994	Part (en pourcentage)		
		UNIDO	ONU	AIEA
Services d'interprétation (en journée de travail)	4 447 ^a	10,6	57,4	31,3
Conférences/réunions (en nombre de séances d'une demi-journée)	1 468 ^b	41,9	58,1	

^a Dont 445 journées de travail pour les organes directeurs de l'ONUDI.

^b Dont 615 séances pour l'ONUDI et 853 séances pour l'ONU, avec ou sans interprétation.

GRAND PROGRAMME 1200 : ADMINISTRATION

Sous-programme 1222 : Gestion financière de la coopération technique

Activités	Réalisations 1994
Projets dans la base de données (fin de l'année)	1 930
Pourcentage des projets financés par des ressources autres que celles du PNUD (CIP)	62 %
Stages de formation collective/ateliers organisés	81
Autorisations de voyage traitées	3 452
Opérations de recrutement réalisées	2 657
Commandes effectuées	2 044
Bourses/voyages d'étude réalisés	1 085
Nombre de révisions réglementaires établies pour des projets du PNUD	658
Nombre de "Lettres d'autorisation" émises pour les bureaux extérieurs dans le cadre de projets financés par le PNUD	152

Programme 1230 : Services du personnel

Activités	Réalisations 1994
Candidatures reçues	
Administrateurs	2 994
Agents des services généraux	1 110
Candidats administrateurs inscrits au fichier	
Nombre total	1 524
Originaires de pays en développement	922
Avis de vacance de poste externes	
Administrateurs	35
Agents des services généraux	59
Personnel recruté ^{a/}	
Administrateurs	13 ^{b/}
hors classe	8
originaires de pays en développement	8
Directeurs de l'ONUDI par pays	7
Autres administrateurs ^{c/}	18
Agents des services généraux ^{d/}	17 ^{d/}
engagés à titre régulier	5
Contrats pour des périodes de courte durée établis	
Personnel des services de conférence	506
Personnel de secrétariat	219 ^{e/}
Contrats de consultants établis	130
Contrats de louage de services individuels établis	104
Personnel administré	
Siège ^{f/}	1 139
Directeurs par pays et personnel des bureaux extérieurs de l'ONUDI	27
Personnel auxiliaire sur le terrain	86
Participants aux cours de langues	1 009
dont ONUDI	435
Participants au programme de stages internes de l'ONUDI	83
Formation du personnel	
Mise à jour des connaissances	129
Apprentissage assisté par ordinateur	59
Perfectionnement des cadres	309
Aide à la gestion	41
Formation à l'extérieur	38
Informatique	520

^{a/} Administrateurs occupant des postes soumis à la répartition géographique.

^{b/} Dont trois femmes agents de la catégorie des services généraux promues à la catégorie des administrateurs.

^{c/} Dont les personnes ayant des contrats de moins d'un an et les fonctionnaires des services linguistiques.

^{d/} Dont une mutation de l'Office des Nations Unies à Vienne.

^{e/} Dont six agents engagés au titre des services consultatifs à court terme.

^{f/} Contrats d'un an ou plus (engagements réguliers).

Sous-programme 1241 : Services d'appui logistique

Activités	Réalizations 1994
Comptabilité matières	
Biens non fongibles	2 078
Biens spéciaux	12 277
Biens fongibles	11 168
Articles groupés	1 175
Matériel interne acheté	285
Comptabilité matières ONU	
Inventaire des biens non fongibles et spéciaux	4 037
Inventaire des biens fongibles	5 327
Inventaire des articles	670
Mobilier et matériel (ONUDI)	
Demandes de mobilier/matériel	688
Formules de demande de travaux	1 223
Déplacement de mobilier/matériel	9 315
Mobilier et matériel (Office des Nations Unies à Vienne (ONU))	
Demandes de mobilier/matériel	492
Formules de demande de travaux	785
Déplacement de mobilier/matériel	6 570
Comité de contrôle du matériel	
Nombre total de cas signalés	113
Siège	40
Bureaux des directeurs de l'ONUDI par pays	14
Projets de coopération technique	59
Contrats de maintenance et de réparation établis	
ONUDI	24
Organisations des Nations Unies sises au CIV	19
Services de réparation/maintenance effectués (à l'exclusion du matériel informatique)	
ONUDI	3 470
Organisations des Nations Unies sises au CIV	1 050

Activités	Réalisations 1994
Réserves et stocks normaux - fournitures consommables	N°
Demandes - magasin central des pièces détachées	2 867
Demandes - magasins des articles de papeterie	4 230
Projets de coopération technique	N°
Nombre total de projets	750
Nombre total de transferts de titres de propriété	103
Comptabilité matières des bureaux extérieurs	Bureaux
	47
Fonds pour gros travaux de réparation	N° d'articles
Matériel et/ou pièces détachées achetés	257
Réceptions et expéditions	Reçus
Articles	3 778
	Envoyés
	171
Activités	Réalisations 1994
Autorisations de voyage	7 664
Télégrammes, télex	1 281
Visas autrichiens	437
Visas internationaux	1 494
Expéditions organisées/assurées	2 907
Demandes d'indemnité	33
Usages de véhicules à des fins officielles	3 371
Valeur totale des titres de transport établis en dollars des Etats-Unis	7 568 576

* Les statistiques concernant l'ONUDI et l'ONU jusqu'au 31 août 1994 et l'ONUDI ultérieurement.

Sous-programme 1242 : Services d'informatique de gestion

Activités	Réalizations 1994
Programmes actualisés	2 734
Programmes rédigés	774
Bases de données	89
Entrées de données (en millions de signes)	8,0
Lignes imprimées (en millions)	167
Postes de travail installés	71
Imprimantes installées	66
Nombre de visites d'entretien effectuées par le centre de secours	2 330
Nombre de visites de réparation de matériel	733
Nombre de déplacements de matériel	675
Taux d'utilisation de l'unité centrale (pourcentage)	40,3 ^z

^z Sur la base d'une unité centrale de traitement plus puissante installée à l'AIEA.

ANNEXE STATISTIQUE

Liste des tableaux

	<i>Page</i>
1. Dépenses, 1992 à 1994	38
2. Programmes de coopération technique : allocations de crédits pour les projets et dépenses d'exécution, 1992 à 1994	39
3A. Activités de coopération technique : projets approuvés en 1993 et 1994, par source de financement	40
3B. Activités de coopération technique : comparaison du coût des projets au 31 décembre 1993 et au 31 décembre 1994, par source de financement	41
3C. Activités de coopération technique : coût des nouveaux projets approuvés et des projets révisés en 1994, par région et par source de financement	42
4. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1993 et 1994, par source de financement et par élément de projet	43
5. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1994, par source de financement et par division ou élément de programme	44
6. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1994, par division ou élément de programme et par zone géographique	45
7. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique, par zone géographique, 1992 à 1994	46
8. Activités de coopération technique : dépenses au titre des projets en 1994, par zone géographique	47
9. Services d'appui technique au niveau des programmes (SAT-1) de 1992 à 1994, par zone géographique	48
10. Services d'appui technique au niveau des projets (SAT-1), 1993 et 1994, par zone géographique	49
11. Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel par programme et par objet de dépense en 1994	50

Tableau I

Dépenses, 1992 à 1994
(en millions de dollars des Etats-Unis)

	1992	1993	1994
Programme de coopération technique	135,6	118,8	101,0
Programme ordinaire de l'ONU/ Budget ordinaire de l'ONUDI a/	2,4	9,7	3,2
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	55,6	38,0	21,7
PNUD/SIS	1,8	3,0	3,3
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	1,5	0,1	0,7
Autres fonds d'affectation spéciale	34,8	29,8	31,7
FDI b/	29,3	27,3	29,2
Programme des Nations Unies pour le contrôle interna- tional des drogues (PNUCID)	4,4	2,0	3,8
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	5,8	8,9	7,4
Siège	103,8	112,5	96,8
Budget ordinaire	81,4	95,1	84,8
Frais généraux	22,2	17,4	12,0
TOTAL	239,4	231,3	197,8

a/ Y compris les dépenses au titre du programme ordinaire et de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA) (voir appendice B).

b/ Inclut le Protocole de Montréal.

Tableau 2

**Programmes de coopération technique : allocations de crédits
pour les projets et dépenses d'exécution, 1992 à 1994
(en millions de dollars des Etats-Unis)**

	1992	1993	1994	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	<u>Ensemble des sources de financement</u>			<u>Programme ordinaire de l'ONU a/ Budget ordinaire de l'ONUDI</u>			<u>PNUD/CIP, contrepartie en espèces et fonds pour les mesures spéciales</u>		
Report des crédits non utilisés	238,5	216,1	176,4	0,0	4,8	0,0	118,7	73,1	44,4
Montant net des crédits ouverts dans l'année	113,6	79,2	85,8	7,3	6,6	7,2	9,6	9,3	4,0
Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	352,1	295,3	262,2	7,3	11,5	7,2	128,3	82,4	48,4
Dépenses de l'année	135,6	118,8	101,0	2,5	9,7	3,2	55,6	38,0	21,7
Crédits non utilisés; à reporter	216,1	176,4	159,4	4,8	0,0	4,1	73,1	44,4	26,7
	<u>PNUD/SIS</u>			<u>Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD b/</u>			<u>Autres fonds d'affectation spéciale c/</u>		
Report des crédits non utilisés	2,7	2,8	3,2	1,0	1,1	0,9	59,1	70,3	59,8
Montant net des crédits ouverts dans l'année	1,9	3,4	3,8	1,4	0,0	5,2	45,5	19,2	11,8
Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	4,6	6,2	6,9	2,4	1,1	6,1	104,6	89,5	71,6
Dépenses de l'année	1,8	3,0	3,3	1,5	0,1	0,7	34,7	29,7	31,7
Crédits non utilisés; à reporter	2,8	3,2	3,6	1,1	0,9	5,4	70,3	59,8	39,9
	<u>FDI d/</u>			<u>PNUCID</u>			<u>Fonds autres que ceux de l'ONUDI e/</u>		
Report des crédits non utilisés	40,3	43,0	45,6	2,2	3,8	3,0	13,5	17,2	17,8
Montant net des crédits ouverts dans l'année	32,1	29,9	42,1	6,0	1,3	3,3	9,8	9,5	8,3
Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	72,4	72,9	87,7	8,2	5,0	6,3	23,3	26,7	26,1
Dépenses de l'année	29,3	27,3	29,2	4,4	2,0	3,8	5,8	8,9	7,4
Crédits non utilisés; à reporter	43,0	45,6	58,5	3,8	3,0	2,5	17,2	17,8	18,7

a/ Ne comprend pas le coût des projets approuvés mais non exécutés au cours de l'exercice biennal.

b/ Comprend le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne; le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement; le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme; le Fonds d'équipement des Nations Unies; des fonds d'affectation spéciale de tiers.

c/ Comprend les fonds d'affectation spéciale à des fins particulières financés par les pays bénéficiaires ou des tiers; les contributions de contrepartie en espèces versées à l'ONUDI par les gouvernements; le Fonds Nations Unies pour la population; les projets financés par des prêts de la Banque mondiale.

d/ Comprend le Protocole de Montréal.

e/ Comprend les projets exécutés par d'autres institutions, et à la réalisation desquels l'ONUDI est associée ou coopère.

Tableau 3A

Activités de coopération technique : projets approuvés en 1993 et 1994, par source de financement

Source de financement	Nouveaux projets approuvés			Projets révisés			Montant net total des crédits approuvés pour les nouveaux projets et les projets révisés (milliers de \$)
	Nombre de projets	Montant des projets (milliers de \$)	Montant moyen de projets (milliers de \$)	Nombre de projets	Montant des augmentations ou réductions des crédits (milliers de \$)	Montant moyen des augmentations ou réductions des crédits (milliers de \$)	
1993							
Budget ordinaire de l'ONUDI	132	7 507	57	130	(920)	(7)	6 587
PNUD CIP et contrepartie en espèces	24	8 271	345	522	1 026	2	9 297
PNUD SIS	58	3 540	61	78	(141)	(2)	3 399
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	0	0	0	26	(26)	(1)	(26)
Autres fonds d'affectation spéciale	48	8 181	170	269	10 979	41	19 160
FDI a:	114	25 726	226	367	4 205	11	29 931
PNUCID	22	2 930	133	25	(1 590)	(64)	1 340
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	33	15 784	478	66	(6 310)	(96)	9 474
TOTAL	431	71 939	167	1 483	7 223	5	79 162
1994							
Budget ordinaire de l'ONUDI	139	7 208	52	0	0	0	7 208
PNUD CIP et contrepartie en espèces	20	5 398	270	395	(1 382)	(3)	4 016
PNUD SIS	52	3 700	71	81	110	1	3 810
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD				13	5 257	404	5 257
Autres fonds d'affectation spéciale	31	5 002	161	200	6 883	34	11 885
FDI a:	122	40 062	328	320	1 989	6	42 051
PNUCID	20	4 144	207	21	(930)	(44)	3 214
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	21	8 187	390	62	124	2	8 311
TOTAL	405	73 700	182	1 092	12 051	11	85 751

a Comprend le Protocole de Montréal.

Tableau 3B
Activités de coopération technique : comparaison du coût des projets au 31 décembre 1993
et au 31 décembre 1994, par source de financement

Source de financement	Nombre des projets		Coût total des projets (milliers de \$)		Coût total des projets (milliers de \$)	
	1993	1994	1993	1994	1993	1994
Budget ordinaire de l'ONUDI	301	139	13 869	7 208	46	52
PNUD/CIP et contrepartie						
en espèces	673	537	477 709	397 026	710	739
PNUD/SIS	169	186	10 599	12 630	63	68
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNU	36	10	6 938	5 725	193	572
Autres fonds d'affectation spéciale	363	309	200 531	202 069	552	654
FDI a/	605	555	163 317	187 745	270	338
PNUCID	76	71	12 109	12 717	159	179
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	<u>134</u>	<u>123</u>	<u>43 485</u>	<u>48 516</u>	<u>325</u>	<u>394</u>
TOTAL	2 357	1 930	928 557	873 636	394	453

Ventilation d'après l'état d'avancement des projets :

	Nombre de projets		Coût total des projets (milliers de \$)	
	1993	1994	1993	1994
Projets nouveaux ou en cours	1 224	1 129	629 908	571 526
Projets pour lesquels les travaux ont été achevés	358	236	83 941	93 211
Projets dont les comptes sont clos	<u>775</u>	<u>565</u>	<u>214 708</u>	<u>208 899</u>
TOTAL	2 357	1 930	928 557	873 636

a/ Comprend le Protocole de Montréal.

Tableau 3C

Activités de coopération technique : coût des nouveaux projets approuvés et des projets révisés en 1994,
par région et par source de financement
 (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Source de financement	Afrique a/	Etats arabes	Etats arabes d'Afrique b/	Asie et Pacifique	Europe + Etats nouvellement indépendants	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et interrégionaux	Total
Projets révisés								
Budget ordinaire de l'ONUDI								
PNUD CIP et contrepartie en espèces	(304)	(1 220)	269	705	12	(844)	0	(1 382)
PNUD/SIS	27	(37)	7	69	(18)	62	0	110
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	5 303	0	0	0	0	0	(46)	5 257
Autres fonds d'affectation spéciale	6 642	7 354	(7 063)	568	16	4 171	(4 805)	6 883
FDI c/	372	25	34	(61)	(5)	(71)	1 695	1 989
PNUCID	(537)	(271)	271	0	(78)	(314)	0	(930)
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	516	0	0	(287)	(7)	(77)	(21)	124
TOTAL	12 020	5 851	(6 483)	994	(79)	2 927	(3 178)	12 051
Nouveaux projets approuvés								
Budget ordinaire de l'ONUDI	3 090	465	(63)	831	505	409	1 971	7 208
PNUD CIP et contrepartie en espèces	2 398	121	(102)	0	1 512	988	480	5 398
PNUD/SIS	1 349	479	(150)	794	849	378	0	3 700
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres fonds d'affectation spéciale	1 054	0	0	1 045	1 441	944	517	5 002
FDI c/	10 989	11 522	(5 866)	10 267	1 469	5 107	6 575	40 062
PNUCID	1 143	720	(720)	1 267	570	1 164	0	4 144
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	223	10	0	7 366	285	151	153	8 187
TOTAL	20 246	13 318	(6 901)	21 569	6 631	9 141	9 697	73 700

a. Comprend des Etats arabes d'Afrique.

b. Les chiffres de cette colonne ont été déduits de la colonne "Total" car ils sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

c. Comprend le Protocole de Montréal.

Tableau 4

Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1993 et 1994, par source de financement et par élément de projet

Source de financement	Agents engagés au titre titre de projets		Sous-traitance (milliers de \$)	Bourse et formation (milliers de \$)	Matériel (milliers de \$)	Dépenses diverses (milliers de \$)	Total (millier de \$)
	Nombre de mois de services d'experts a/	(milliers de \$)					
1993							
Budget ordinaire de l'ONUDI	569,5	5 406	538	2 232	1 094	401	9 671
PNUD/CIP, contrepartie en espèces et fonds pour les mesures spéciales	2 491,1	19 045	5 194	4 954	6 443	2 376	38 012
PNUD/SIS	153,7	1 852	462	418	226	73	3 032
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	1,9	49	41	(85)	108	21	134
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	4 691,8	10 585	342	128	766	199	12 021
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	870,5	6 140	700	577	276	(59)	7 633
Autres fonds d'affectation spéciale	716,7	5 162	1 400	1 283	2 000	219	10 064
FDI b/	1 832,8	15 411	4 051	3 216	3 298	1 312	27 288
PNUCID	12,6	151	0	50	1 828	11	2 040
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	<u>284,3</u>	<u>2 356</u>	<u>1 123</u>	<u>1 551</u>	<u>3 760</u>	<u>140</u>	<u>8 930</u>
TOTAL	11 624,9	66 156	13 851	14 324	19 800	4 694	118 825
1994							
Budget ordinaire de l'ONUDI	198,2	1 808	265	422	417	239	3 151
PNUD/CIP, contrepartie en espèces et fonds pour les mesures spéciales	1 583,6	9 926	2 678	2 343	5 540	1 249	21 736
PNUD/SIS	93,1	2 160	232	505	364	72	3 333
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	0,0	15	600	2	30	55	702
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	3 191,9	8 934	1 211	435	669	465	11 714
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	727,9	4 972	544	160	424	207	6 306
Autres fonds d'affectation spéciale	649,7	5 496	1 051	1 560	5 118	439	13 665
FDI b/	1 774,9	14 642	4 284	3 460	4 842	2 002	29 230
PNUCID	15,9	217	55	150	3 356	26	3 803
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	<u>407,1</u>	<u>3 278</u>	<u>845</u>	<u>1 434</u>	<u>1 672</u>	<u>136</u>	<u>7 366</u>
TOTAL	8 642,3	51 447	11 766	10 473	22 432	4 889	101 006

a/ Catégories d'experts :

Mois de travail

Experts et consultants recrutés sur le plan international 5 928,4

Experts recrutés sur le plan national 2 713,9

TOTAL 8 642,3

b/ Comprend le Protocole de Montréal.

Tableau 5

Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1994, par source de financement
et par division ou élément de programme
 (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Division/élément de programme	Budget ordinaire	PNUD/CIP et contre-partie en espèces	SIS	Fonds d'affectation spéciale				FDI a/	PNUCID	Fonds autres que ceux de l'ONU/DI	Total
				Gérés par le PNUD	Auto financés	Financés par des tiers	Autres				
Direction générale + mobilisation et gestion des ressources financières	17	0	0	0	34	297	0	807	0	0	1 155
Elaboration des stratégies par pays et des programmes	271	220	0	0	0	808	0	1 051	0	129	2 479
Information et recherche	337	56	228	0	369	277	0	161	0	49	1 476
Valorisation des ressources humaines et développement des entreprises et du secteur privé	605	9 069	700	31	144	1 070	201	2 196	0	972	14 990
Secteurs industriels et environnement											
Agro-industries	380	1 214	545	0	546	470	0	6 695	0	1 716	11 566
Industries chimiques	405	2 827	979	33	7 690	213	82	4 653	0	2 037	18 919
Industries mécaniques et métallurgiques	423	6 871	611	633	992	449	0	1 420	0	1 529	12 928
Environnement et énergie	<u>108</u>	<u>0</u>	<u>14</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>448</u>	<u>0</u>	<u>62</u>	<u>646</u>
Total partiel	1 317	10 911	2 148	671	8 228	1 141	82	13 216	0	5 345	44 058
Promotion des investissements et de la technologie	494	1 479	257	0	1 940	2 600	13 381	11 798	0	836	32 785
Appui opérationnel	0	0	0	0	0	114	0	0	0	0	114
Divers	<u>111</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 803</u>	<u>35</u>	<u>3 949</u>
TOTAL	3 151	21 736	3 333	702	11 714	6 306	13 665	29 230	3 803	7 366	101 006

a/ Inclut le Protocole de Montréal

Tableau 6

Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1994, par division ou élément de programme et par zone géographique
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Division/élément de programme	Afrique a/	Etats arabes	Etats arabes d'Afrique b/	Asie et Pacifique	Europe + Etats nouvellement indépendants	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et interrégionaux	Total
Direction générale + mobilisation et gestion des ressources financières	(6)	0	0	0	40	738	382	1 155
Elaboration des stratégies par pays et des programmes	302	253	(89)	941	343	308	420	2 479
Information et recherche	228	(1)	(0)	289	114	468	378	1 476
Valorisation des ressources humaines et développement des entreprises et du secteur privé	7 446	2 118	(506)	1 987	1 514	1 418	1 013	14 990
Secteurs industriels et environnement								
Agro-industries	3 511	215	47	2 656	930	4 078	129	11 566
Industries chimiques	9 796	7 685	(7 098)	5 554	295	1 331	1 356	18 919
Industries mécaniques et métallurgiques	4 388	897	(288)	6 633	359	695	245	12 928
Environnement et énergie	<u>39</u>	<u>20</u>	<u>0</u>	<u>120</u>	<u>38</u>	<u>14</u>	<u>416</u>	<u>646</u>
Total partiel	17 733	8 817	(7 340)	14 963	1 622	6 118	2 145	44 058
Promotion des investissements et de la technologie	2 367	883	(290)	3 458	710	4 685	20 972	32 785
Appui opérationnel	0	0	0	0	0	0	114	114
Divers	<u>1 097</u>	<u>675</u>	<u>(675)</u>	<u>1 259</u>	<u>424</u>	<u>1 055</u>	<u>113</u>	<u>3 949</u>
TOTAL	29 167	12 744	(8 900)	22 898	4 767	14 791	25 539	101 006

a/ Y compris les montants correspondant aux projets par pays dans les Etats arabes d'Afrique.

b/ Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux projets par pays exécutés dans les Etats arabes d'Afrique seulement; ils ont été déduits de la colonne "Total", car ils sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

Tableau 7

Dépenses consacrées aux activités de coopération technique, par zone géographique, 1992 à 1994
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Zone	1992	1993	1994
Afrique			
Projets par pays a/	39 734	33 921	24 674
Projets régionaux	<u>6 792</u>	<u>6 742</u>	<u>4 493</u>
Total partiel	46 526	40 663	29 167
Etats arabes			
Projets par pays	15 119	14 768	12 278
Projets régionaux	579	640	466
Projets par pays (Etats arabes d'Afrique) b/	<u>(12 581)</u>	<u>(12 063)</u>	<u>(8 900)</u>
Total partiel	3 117	3 346	3 844
Asie et Pacifique			
Projets par pays	35 516	28 142	18 800
Projets régionaux	<u>3 179</u>	<u>3 043</u>	<u>4 098</u>
Total partiel	38 695	31 185	22 898
Europe+Etats nouvellement indépendants			
Projets par pays	5 172	3 758	4 363
Projets régionaux	<u>152</u>	<u>169</u>	<u>404</u>
Total partiel	5 324	3 927	4 767
Amérique latine et Caraïbes			
Projets par pays	8 997	8 300	13 037
Projets régionaux	<u>2 460</u>	<u>2 616</u>	<u>1 754</u>
Total partiel	11 457	10 917	14 791
Projets mondiaux et interrégionaux	<u>30 513</u>	<u>28 788</u>	<u>25 539</u>
TOTAL	135 632	118 825	101 006

a/ Comprend les Etats arabes d'Afrique.

b/ Montants défalqués car ils sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

Tableau 8

Activités de coopération technique : dépenses au titre des projets en 1994, par zone géographique
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique a/		Etats arabes		Etats arabes d'Afrique b/		Asie et Pacifique		Europe + Etats nouvellement indépendants		Amérique latine et Caraïbes		Projets mondiaux et interrégionaux		Total
A. Par source de financement															
		%		%		%		%		%		%		%	
Budget ordinaire															
Programme ordinaire de coopération technique	843	2,9	156	1,2	(42)	0,5	229	1,0	250	5,2	349	2,4	922	3,6	2 706
DDIA	445	1,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	445
PNUD CIP, contrepartie en espèces et fonds pour les mesures spéciales	9 533	32,7	2 559	20,1	(419)	4,7	7 761	33,9	1 460	30,6	823	5,6	19	0,1	21 736
PNUD SIS	885	3,0	330	2,6	(155)	1,7	842	3,7	464	9,7	967	6,5	0	0,0	3 333
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	667	2,3	0	0,0	0	0,0	3	0,0	32	0,7	0	0,0	0	0,0	702
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	8 005	27,4	7 316	57,4	(7 049)	79,2	286	1,2	41	0,9	3 115	21,1	0	0,0	11 714
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	854	2,9	36	0,3	0	0,0	1 342	5,9	834	17,5	744	5,0	2 496	9,8	6 306
Autres fonds d'affectation spéciale	194	0,7	194	1,5	(194)	2,2	58	0,3	8	0,2	2 600	17,6	10 805	42,3	13 665
FDIC	5 427	18,6	1 292	10,1	(366)	4,1	5 571	24,3	1 186	24,9	4 951	33,5	11 171	43,7	29 230
PNUCID	1 097	3,8	676	5,3	(675)	7,6	1 226	5,4	424	8,9	1 055	7,1	0	0,0	3 803
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	<u>1 218</u>	4,2	<u>186</u>	1,5	<u>(0)</u>	0,0	<u>5 582</u>	24,4	<u>68</u>	1,4	<u>187</u>	1,3	<u>126</u>	0,5	<u>7 366</u>
TOTAL	29 167		12 744		(8 900)		22 898		4 767		14 791		25 539		101 006
B. Par élément de projet															
		%		%		%		%		%		%		%	
Agents engagés au titre de projets	15 844	54,3	9 121	71,6	(7 137)	80,2	9 902	43,2	2 126	44,6	6 732	45,5	14 861	58,2	51 447
Sous-traitance	4 321	14,8	937	7,4	(45)	0,5	2 037	8,9	1 030	21,6	1 372	9,3	2 115	8,3	11 766
Bourses et formation	2 252	7,7	489	3,8	(282)	3,2	3 778	16,5	424	8,9	764	5,2	3 048	11,9	10 473
Matériel	5 209	17,9	1 828	14,3	(1 141)	12,8	6 407	28,0	1 059	22,2	5 133	34,7	3 933	15,4	22 432
Divers	<u>1 542</u>	5,3	<u>369</u>	2,9	<u>(295)</u>	3,3	<u>775</u>	3,4	<u>130</u>	2,7	<u>785</u>	5,3	<u>1 583</u>	6,2	<u>4 889</u>
TOTAL	29 167		12 744		(8 900)		22 898		4 767		14 791		25 539		101 006

a. Comprend les montants correspondant aux projets par pays dans les Etats arabes d'Afrique.

b. Les chiffres entre parenthèses dans la présente colonne se rapportent aux projets par pays exécutés dans les Etats arabes d'Afrique seulement, et ont été déduits de la colonne "Total", car ils sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

c. Comprend le Protocole de Montréal.

Tableau 9

Services d'appui technique au niveau des programmes (SAT-1) de 1992 à 1994, par zone géographique

	Nombre d'activités en cours d'exécution			Mois de travail alloués			Mois de travail fournis						Nombre total de mois de travail		
							Personnel du Siège			Personnel international					
	1992	1993	1994	1992	1993	1994	1992	1993	1994	1992	1993	1994	1992	1993	1994
Afrique															
Programmes par pays a/	15	25	30	38,4	52,0	37,5	12,4	25,9	12,8	10,8	7,7	4,2			
Programmes régionaux	1	2	2	7,0	11,6	10,5	1,0	2,7	1,0	0,9	3,4	3,0			
Total partiel	16	27	32	45,4	63,6	48,0	13,4	28,6	13,8	11,7	11,1	7,2	25,1	39,7	21,0
Etats arabes															
Programmes par pays	2	4	7	2,1	1,8	4,7	2,1	1,5	1,5	0,0	0,0	2,3			
Programmes régionaux	0	2	2	0,0	4,5	0,2	0,0	4,5	(0,3)	0,0	0,0	0,0			
Programmes par pays (Etats arabes d'Afrique) b/	0	(1)	(2)	0,0	(1,0)	(1,3)	0,0	(0,7)	(0,3)	0,0	0,0	(1,0)			
Total partiel	2	5	7	2,1	5,3	3,6	2,1	5,3	0,9	0,0	0,0	1,3	2,1	5,3	2,2
Asie et Pacifique															
Programmes par pays	6	18	31	24,5	47,5	56,2	7,0	22,2	16,4	8,5	12,9	13,8			
Programmes régionaux	0	2	2	0,0	6,8	0,0	0,0	5,3	0,0	0,0	1,5	0,0			
Total partiel	6	20	33	24,5	54,3	56,2	7,0	27,5	16,4	8,5	14,4	13,8	15,5	41,9	30,2
Europe + Etats nouvellement indépendants															
Programmes par pays	0	0	1	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0			
Programmes régionaux	1	1	1	4,0	0,7	0,0	2,3	0,7	0,0	1,0	0,0	0,0			
Total partiel	1	1	2	4,0	0,7	1,0	2,3	0,7	1,0	1,0	0,0	0,0	3,3	0,7	1,0
Amérique latine et Caraïbes															
Programmes par pays	0	0	4	0,0	0,0	6,8	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0	1,7			
Programmes régionaux	1	3	3	4,0	15,4	6,6	1,5	6,1	2,3	0,5	4,0	1,0			
Total partiel	1	3	7	4,0	15,4	13,4	1,5	6,1	3,6	0,5	4,0	2,7	2,0	10,1	6,3
TOTAL	26	56	81	80,0	139,3	122,2	26,3	68,2	35,7	21,7	29,5	25,0	48,0	97,7	60,7

a/ Comprend les Etats arabes d'Afrique.

b/ Montants défalqués car ils sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

Tableau 10
Services d'appui technique au niveau des projets (SAT-1), 1993 et 1994, par zone géographique

	Nombre d'activités en cours d'exécution		Mois de travail alloués		Mois de travail fournis	
	1993	1994	1993	1994	1993	1994
Afrique						
Programmes par pays a/	12	30	22,8	45,4	12,0	24,4
Programmes régionaux	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>0,3</u>	<u>0,0</u>
Total partiel	13	31	22,8	45,4	12,3	24,4
Etats arabes						
Programmes par pays	8	13	8,8	14,3	3,7	10,8
Programmes régionaux	0		0,0	0,0	0,0	0,0
Programmes par pays (Etats arabes d'Afrique) b/	<u>(2)</u>	<u>(6)</u>	<u>(2,1)</u>	<u>(7,5)</u>	<u>(0,5)</u>	<u>(5,4)</u>
Total partiel	6	7	6,7	6,8	3,2	5,4
Asie et Pacifique						
Programmes par pays	23	8	37,4	6,2	27,5	27,6
Programmes régionaux	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>0,0</u>	<u>5,0</u>	<u>0,0</u>	<u>4,2</u>
Total partiel	23	10	37,4	11,2	27,5	31,8
Europe + Etats nouvellement indépendants						
Programmes par pays	2	38	1,5	40,3	1,0	9,3
Programmes régionaux	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>
Total partiel	2	39	1,5	40,3	1,0	9,3
Amérique latine et Caraïbes						
Programmes par pays	2	5	1,0	3,2	0,0	3,8
Programmes régionaux	<u>1</u>	<u>3</u>	<u>0,3</u>	<u>1,0</u>	<u>0,2</u>	<u>0,8</u>
Total partiel	3	8	1,3	4,2	0,2	4,6
TOTAL	47	95	69,7	107,9	44,2	75,5

a/ Comprend les Etats arabes d'Afrique.

b/ Montants défalqués car ils sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

Tableau II

Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel
par programme et par objet de dépense en 1994 a/
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses de personnel	Consultants	Réunions	Frais de voyage	Autres dépenses	Total
100 Organes directeurs	56	0	0	0	886	982
<u>Gestion générale</u>						
210 Cabinet du Directeur général	2 423	89	0	112	8	2 632
220 Bureau de la planification stratégique	905	55	0	42	6	1 008
230 Relations extérieures	<u>2 340</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>21</u>	<u>214</u>	<u>2 575</u>
	5 668	144	0	175	228	6 215
<u>Elaboration de stratégies par pays et de programmes</u>						
310 Bureau du Directeur principal	1 775	25	1	51	7	1 859
320 Programme Afrique, y compris la DDIA	1 676	104	1	186	0	1 967
330 Programme pays arabes	873	11	0	34	0	918
340 Programme Asie et Pacifique	1 385	0	0	23	0	1 408
350 Programme Europe	529	8	0	14	0	551
360 Programme Amérique latine et Caraïbes	920	0	0	39	0	959
370 Service d'appui aux programmes et de suivi	1 145	66	0	18	20	1 249
380 Bureaux extérieurs	<u>2 624</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>176</u>	<u>695</u>	<u>3 495</u>
	10 927	214	2	541	722	12 406
<u>Mobilisation et gestion des ressources financières</u>						
410 Bureau du Directeur principal	573	0	0	30	0	603
420 Financement des programmes et des projets	2 036	0	0	70	1	2 107
430 Evaluation	689	9	0	5	0	703
440 Secrétariat du Comité d'examen des programmes et des projets	<u>350</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>350</u>
	3 648	9	0	105	1	3 763
<u>Information et recherche</u>						
510 Bureau du Directeur principal	413	0	0	3	0	416
520 Information industrielle	1 180	34	22	10	57	1 303
530 Statistiques industrielles	1 608	20	0	14	7	1 649
540 Etudes et recherche	1 202	61	23	10	6	1 302
550 Information et publications	<u>865</u>	<u>10</u>	<u>0</u>	<u>18</u>	<u>106</u>	<u>999</u>
	5 268	125	45	55	176	5 669
<u>Valorisation des ressources humaines et développement des entreprises et du secteur privé</u>						
610 Bureau du Directeur principal	691	0	0	6	1	698
620 Valorisation des ressources humaines	1 124	0	0	16	41	1 181
630 Développement et restructuration des entreprises	1 017	0	0	3	0	1 020
640 Petites et moyennes entreprises	1 104	8	5	12	1	1 130
650 Appui institutionnel et développement du secteur privé	<u>1 221</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>26</u>	<u>0</u>	<u>1 247</u>
	5 157	8	5	63	43	5 276
<u>Secteurs industriels et environnement</u>						
710 Bureau du Directeur principal	809	23	0	54	9	895
720 Agro-industries	2 009	25	0	13	0	2 047
730 Industries chimiques	2 620	17	0	26	2	2 665
740 Industries métallurgiques et mécaniques	1 974	6	0	26	0	2 006
750 Environnement et énergie	<u>1 395</u>	<u>63</u>	<u>3</u>	<u>91</u>	<u>2</u>	<u>1 552</u>
	8 807	134	3	210	11	9 165

Tableau 11 (suite)

	Dépenses de personnel	Consultants	Réunions	Frais de voyage	Autres dépenses	Total
Promotion des investissements et de la technologie						
810 Bureau du Directeur principal	659	0	0	8	2	669
820 Service des investissements	3 305	46	1	48	24	3 424
830 Service de la technologie	1 822	22	17	29	13	1 903
840 Coopération industrielle et consultations, y compris la CEPD/CTPD	<u>1 943</u>	<u>9</u>	<u>41</u>	<u>34</u>	<u>7</u>	<u>2 034</u>
	7 729	77	59	119	46	8 030
Programmes communs						
920 Décennie du développement industriel de l'Afrique	394	173	128	128	47	870
930 Conseillers interrégionaux	<u>874</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>78</u>	<u>0</u>	<u>952</u>
	1 268	173	128	206	47	1 822
Appui opérationnel						
1010 Bureau du Directeur principal	340	0	0	1	0	341
1020 Agents engagés au titre de projets et bourses	4 465	0	0	11	8	4 484
1030 Achats et marchés	<u>1 678</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>7</u>	<u>1</u>	<u>1 686</u>
	6 483	0	0	19	9	6 511
Services conjoints et communs						
1110 Service des bâtiments	2 015	12	0	1	4 443	6 471
1120 Langues et documentation	6 451	6	0	9	378	6 844
1130 Autres services fournis à l'ONUDI	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>2 762</u>	<u>2 762</u>
	8 466	18	0	10	7 583	16 077
Administration						
1210 Bureau du Directeur principal	361	66	0	3	437	867
1220 Services financiers	4 390	41	0	17	6	4 454
1230 Services du personnel	3 691	0	0	11	23	3 725
1240 Services généraux	<u>4 077</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>6</u>	<u>8 803</u>	<u>12 886</u>
	12 519	107	0	37	9 269	21 932
1300 Recettes diverses	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>(983)</u>	<u>(983)</u>
TOTAL	76 036	1 009	242	1 540	18 038	96 865

a/ Net des recettes provenant du remboursement des dépenses. A l'exclusion du Programme ordinaire de coopération technique (910).

APPENDICES

Table des matières

	<i>Page</i>
A. Statistiques concernant la coopération technique	54
B. Coopération technique - Allocations au titre du budget ordinaire et fonds utilisés en 1994	59
C. Fonds de développement industriel	60
D. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développement les moins avancés, du 1er janvier au 31 décembre 1994	66
E. Groupes d'experts, colloques, séminaires, journées d'étude, stages et autres réunions n'ayant pas pour objet la formation, tenus en 1994	72
F. Répartition géographique des experts	78
G. Activités de formation en 1994	80
H. Accords conclus par l'ONUDI en 1994	89
I. Présentations de pays organisées par l'ONUDI en 1994	91
J. Commandes passées et marchés octroyés, 1994	92
K. Représentation hors Siège	93
L. Composition du Secrétariat et informations relatives au personnel	95

APPENDICE A

STATISTIQUES CONCERNANT LA COOPERATION TECHNIQUE

Tableau 1

Nombre de projets de coopération technique en cours d'exécution en 1994 par région, domaine d'activité et montant

Montant du projet

- i) Moins de 150 000 dollars
ii) De 150 000 dollars à 1 million de dollars
iii) Plus de 1 million de dollars

Division/élément de programme		Afrique	Etats arabes b/	Asie et Pacifique	Europe + NEI	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et inter-régionaux	Total partiel	Total
Elaboration des stratégies par pays et des programmes	i)	10	6 (0)	18	3	7	9	53	
	ii)	3	2 (1)	4	1	4	7	20	
	iii)	0	0 (0)	0	0	0	0	0	73
Mobilisation et gestion des ressources financières	i)	1	0 (0)	0	0	1	11	13	
	ii)	1	0 (0)	1	1	0	7	10	
	iii)	0	0 (0)	0	0	1	0	1	24
Information et recherche	i)	9	1 (0)	3	5	2	1	21	
	ii)	2	1 (1)	4	0	3	4	13	
	iii)	0	0 (0)	0	0	0	0	0	34
Valorisation des ressources humaines	i)	7	1 (0)	8	0	3	33	52	
	ii)	2	2 (1)	1	0	2	3	9	
	iii)	0	0 (0)	0	0	0	0	0	61
Développement et restructuration des entreprises	i)	8	1 (1)	3	12	1	0	24	
	ii)	7	3 (3)	5	2	1	1	16	
	iii)	4	1 (0)	3	2	1	0	11	51

Tableau 1 (suite)

Division élément de programme		Afrique	Etats arabes b/	Asie et Pacifique	Europe + NEI	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et inter-régionaux	Total partiel	Total
Petites et moyennes entreprises	i)	14	5 (2)	7	3	8	5	40	
	ii)	24	11 (4)	6	1	3	3	44	
	iii)	9	0 (0)	2	0	1	2	14	98
Appui institutionnel et développement du secteur privé	i)	23	7 (3)	3	6	11	6	53	
	ii)	22	6 (5)	10	3	10	4	50	
	iii)	7	3 (0)	2	0	2	0	14	117
Agro-industries	i)	17	6 (3)	6	4	19	4	53	
	ii)	31	5 (4)	13	4	8	3	60	
	iii)	8	2 (2)	10	0	4	0	22	135
Industries chimiques	i)	31	14 (10)	29	15	20	11	110	
	ii)	22	8 (6)	27	6	10	8	75	
	iii)	20	16 (15)	27	0	1	1	50	235
Industries métallurgiques et mécaniques	i)	22	13 (7)	28	14	9	4	83	
	ii)	20	5 (5)	35	4	6	5	70	
	iii)	12	7 (5)	19	0	2	0	35	188
Environnement et énergie	i)	2	1 (0)	1	1	1	10	16	
	ii)	0	0 (0)	0	2	6	0	8	
	iii)	1	0 (0)	0	0	0	1	2	26
Service des investissements	i)	17	6 (0)	11	9	11	15	69	
	ii)	22	7 (4)	22	3	0	22	72	
	iii)	4	1 (1)	2	0	1	16	23	164

Tableau I (suite)

Division/élément de programme		Afrique	Etats arabes ^{b/}	Asie et Pacifique	Europe + NEI	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et inter-régionaux	Total partiel	Total
Service de la technologie	i)	2	3 (1)	7	0	7	26	44	
	ii)	4	0 (0)	5	0	5	3	17	
	iii)	0	0 (0)	0	0	1	5	6	67
Service de la coopération industrielle et des consultations, y compris la CEPD/CTPD	i)	1	2 (0)	5	0	1	9	18	
	ii)	1	0 (0)	0	0	2	0	3	
	iii)	0	0 (0)	0	0	0	0	0	21
Autres	i)	7	1 (1)	4	4	0	16	31	
	ii)	2	1 (1)	2	1	5	4	14	
	iii)	0	0 (0)	0	0	0	0	0	45
Nombre total de projets de coopération technique en cours d'exécution en 1994	i)	171	67 (28)	133	76	101	160	680	
	ii)	163	51 (35)	135	28	65	74	481	
	iii)	65	30 (23)	65	2	14	25	178	1 339

a/ Non compris les services d'appui technique au niveau des programmes (SAT-1) et des projets (SAT-2).

b/ Les chiffres entre parenthèses, qui se rapportent aux Etats arabes d'Afrique, sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

Tableau 2

**Répartition géographique des dépenses consacrées aux activités de coopération technique
par domaine d'activité**

(en pourcentage)

Division/élément de programme	Afrique	Etats arabes ^{a/}	Asie et Pacifique	Europe + NEI	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et inter- régionaux	Total
Elaboration des stratégies par pays et des programmes	12.6	10.5 (3.7)	39.1	14.3	12.8	14.4	100
Mobilisation et gestion des ressources financières	(0.6)	0.0 (0.0)	0.0	3.8	70.2	26.6	100
Information et recherche	15.5	(0.1) (0.0)	19.6	7.7	31.7	25.6	100
Valorisation des ressources humaines	16.3	3.8 (0.2)	27.3	0.0	13.3	39.5	100
Développement et restructuration des entreprises	57.9	8.2 (8.2)	5.5	36.9	(1.0)	0.7	100
Petites et moyennes entreprises	65.7	5.2 (0.6)	17.4	0.8	8.8	2.7	100
Appui institutionnel et développement du secteur privé	41.4	26.9 (4.5)	9.4	9.2	13.4	4.2	100
Agro-industries	30.4	1.9 0.4	23.0	8.0	35.2	1.1	100
Industries chimiques	51.8	40.6 (37.5)	29.4	1.5	7.0	7.2	100
Industries métallurgiques et mécaniques	33.9	6.9 (2.2)	51.3	2.8	5.4	1.9	100
Environnement et énergie	6.0	3.0 (0.0)	18.6	5.9	2.1	64.4	100
Service des investissements	11.1	4.6 (1.4)	17.3	4.2	11.6	52.6	100
Service de la technologie	1.0	0.6 (0.3)	2.8	0.0	17.6	78.3	100
Service de la coopération industrielle et des consultations, y compris la CEPD CTPD	72.3	2.1 (0.0)	18.1	0.0	1.5	6.0	100
Autres	15.9	15.9 (15.9)	29.7	10.0	24.9	9.5	100
Total	78.9	12.6 (8.8)	22.7	4.7	14.6	25.3	100

^{a/} Les chiffres entre parenthèses, qui se rapportent aux Etats arabes d'Afrique, sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

Tableau 3

Nombre de projets de coopération technique par division/élément de programme a/ b/

Division/élément de programme	(1) Projets en cours d'exécution au 31.12.94			(2) Projets approuvés en 1994 d/	(3) Projets achevés en 1994
	Projets multi- nationaux	Projets interrégionaux/ mondiaux	Projets par pays c/		
Elaboration des stratégies par pays et des programmes	24	10	21 (17)	30	17
Mobilisation et gestion des ressources financières	6	13	2 (2)	5	10
Information et recherche	2	4	20 (17)	17	5
Valorisation des ressources humaines	8	13	5 (5)	33	19
Développement et restructuration des entreprises	1	1	29 (16)	9	27
Petites et moyennes entreprises	9	6	44 (36)	16	38
Appui institutionnel et développement du secteur privé	12	5	54 (38)	37	28
Agro-industries	20	4	76 (43)	37	26
Industries chimiques	18	15	139 (49)	62	56
Industries métallurgiques et mécaniques	15	5	111 (40)	49	55
Environnement et énergie	3	9	6 (6)	13	4
Service des investissements	21	45	64 (37)	38	38
Service de la technologie	15	29	10 (8)	17	7
Service de la coopération industrielle et des consultations, y compris la CEPD/CTPD	8	6	0 (0)	8	6
Autres	2	18	20 (19)	28	32
Total	164	183	601 (112)	399	368

a/ Non compris les services d'appui au niveau des programmes (SAT-1) et des projets (SAT-2).

b/ Pour les projets financés à l'aide de plusieurs fonds, chaque élément de projet (correspondant à chaque source de fonds) est considéré comme un projet distinct.

c/ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays où des projets par pays sont en cours.

d/ Tous les projets inclus dans la colonne (2) ne sont pas nécessairement reflétés dans la colonne (1), notamment s'ils ont été approuvés en fin d'année.

APPENDICE B

**COOPERATION TECHNIQUE - ALLOCATIONS AU TITRE DU BUDGET ORDINAIRE
ET FONDS UTILISES EN 1994**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Catégories d'activités	Allocations pour l'exercice biennal 1994-1995	Fonds utilisés en 1994
Priorités de l'ONUDI : <u>a/</u>	3 561,9	2 319,3
Mise au point et transfert des techniques	521,6	
Coopération économique entre pays en développement	445,9	
Energie	38,4	
Environnement	141,3	
Mobilisation des ressources financières	181,8	
Vaiorisation des ressources humaines	523,7	
Réhabilitation industrielle	177,4	
Petites et moyennes industries	118,4	
Intégration des femmes dans le développement industriel	170,8	
Consultations avec les gouvernements	116,6	31,0
Décennie du développement industriel de l'Afrique	<u>2 133,2</u>	<u>800,8</u>
TOTAL	5 811,7	3 151,1

a/ Une attention particulière étant prêtée aux programmes régionaux spéciaux.

APPENDICE C
FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Tableau 1
Contributions annoncées pour 1994 et versées en 1994
(en dollars des Etats-Unis)

Pays/ organisation	Contributions fermes annoncées pour		Montants recouvrés	
	1994	Années ultérieures	Sur les contributions annoncées antérieurement	1994
CONTRIBUTIONS GENERALES EN MONNAIES CONVERTIBLES				
Autriche	170 023	0	166 667	181 134
Bangladesh	2 420	2 420	0	0
Ethiopie	1 013	0	0	0
Hongrie	20 162	0	0	0
Inde	250 000	250 000	0	250 000
Indonésie	10 000	0	0	10 000
Italie	300 000	0	0	300 000
Malaisie	20 000	20 000	20 000	0
Maurice	9 000	0	0	9 000
Pays-Bas	0	0	301 896	0
Philippines	10 909	0	0	10 909
République arabe syrienne	1 617	0	0	1 617
République tchèque	25 000	0	0	25 000
Sri Lanka	3 333	0	0	3 333
Thaïlande	23 500	23 500	0	23 500
Yémen	2 000	0	0	0
Zimbabwe	1 534	0	0	0
Total partiel	850 511	295 920	488 563	814 493
CONTRIBUTIONS SPECIALES EN MONNAIES CONVERTIBLES				
Allemagne	6 511 596	7 627 099	0	3 628 207
Arabie saoudite	572 355	74 277	0	828 413
Australie	120 128	0	0	27 120
Autriche	2 889 742	4 855 997	0	2 896 585
Belgique	589 352	36 936	0	0
Chine	657 422	88 931	0	400 000
Costa Rica	66 029	0	0	0
Danemark	1 593 021	3 447 103	0	1 494 913
Finlande	720 253	50 000	(520 467)	0
France	3 164 447	605 707	0	3 530 448
Grèce	260 728	647 720	0	294 844
Inde	1 322 884	832 986	0	250 000
Italie	5 766 682	2 197 085	0	3 080 791
Japon	4 266 624	2 303 142	0	1 870 000
Norvège	943 126	104 816	0	147 616
Pays-Bas	2 194 320	1 080 958	0	1 218 747
Pologne	113 885	269 300	0	72 631
Portugal	479 260	0	0	61 000
Projet financé par plusieurs donateurs	1 409 655	378	0	0
République de Corée	280 683	0	0	236 808
République populaire démocratique de Corée	0	0	0	31 963
République tchèque	0	0	0	30 000
Roumanie	0	0	0	2 381
Suède	61 004	0	0	0
Suisse	4 215 225	3 074 744	0	2 715 444
Venezuela	15 470	0	0	0

Tableau I (suite)

Pays/ organisation	Contributions fermes annoncées pour		Montants recouvrés	
	1994	Années ultérieures	Sur les contributions annoncées antérieurement	1994
CONTRIBUTIONS SPECIALES EN MONNAIES CONVERTIBLES (suite)				
<u>Organisations</u>				
Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Paris	68 534	0	0	40 425
Agence wallonne à l'exportation, Bruxelles	88 262	81 012	0	169 274
Caritas, Vienne	(1 065)	0	(991)	0
Convention sur la lutte contre la désertification (INCD)	39 000	0	0	39 000
Corporación Andina de Fomento (CAF)	12 052	0	(101 231)	0
Fonds du Protocole de Montréal	7 348 676	15 441 723	0	32 707 529
Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey	50 000	0	0	50 000
Organisation arabe pour le développement industriel et les industries extractives	60 000	0	0	44 970
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	2 565 242	1 187 171	0	1 220 000
S.G. des eaux minérales de Vittel (France)	6 539	0	0	0
Total partiel	48 451 131	44 007 085	(622 689)	57 089 109
CONTRIBUTIONS EN MONNAIES NON CONVERTIBLES				
Chine	21 420	16 000	0	40 230
Cuba	(28 000)	0	0	28 378
Hongrie	98 933	0	0	184 615
Inde	1 359 468	412 500	0	503 205
Pologne	267 354	830 003	0	208 469
République tchèque	344 821	344 826	0	342 466
Roumanie	(60 447)	0	0	0
Slovaquie	0	0	0	81 474
Turquie	57 337	0	0	126 947
<u>Organisations</u>				
Technology Information, Forecasting and Assessment Council (TIFAC), New Delhi	3 205	0	0	0
Total partiel	2 064 091	1 603 329	0	1 515 784
TOTAL	51 365 733	45 906 334	(134 126)	59 419 386

Notes:

L'état des contributions annoncées et versées au 31 décembre 1994 depuis la création du FNUDI/FDI est inclus dans le rapport financier intérimaire pour l'exercice biennal 1994-1995 (PBC 11/8).

Les chiffres négatifs correspondent à des sommes remboursées aux donateurs ou à des réductions dans les allocations de fonds aux projets.

Tableau 2

Nouveaux projets financés par le FDI approuvés en 1994,
à l'exclusion du Protocole de Montréal

(par région et secteur prioritaire du plan à moyen terme)

Région	Dollars EU	Pourcentage
Afrique (à l'exclusion des Etats arabes)	2 686 230	12,6
Etats arabes	395 000	1,9
Afrique	95 000	0,4
Asie occidentale	100 000	0,5
Projets régionaux	200 000	0,9
Asie et Pacifique	6 356 200	29,9
Europe + NEI	1 388 685	6,5
Amérique latine et Caraïbes	4 050 780	19,0
Projets mondiaux et interrégionaux	6 400 331	30,1
TOTAL	21 277 226	100,0
<u>Secteur prioritaire/élément commun</u> <u>du plan à moyen terme</u>		
Valorisation des ressources humaines	2 257 990	11,9
Mise au point et transfert des techniques	4 132 030	21,7
Réhabilitation et modernisation industrielles	721 784	3,8
Petites et moyennes industries	3 729 022	19,6
Environnement	3 128 870	16,5
Energie	1 399 144	7,4
Mobilisation des ressources financières pour le développement industriel	4 155 149	21,8
Coopération économique entre pays en développement	379 163	2,0
Intégration des femmes dans le développement industriel	1 374 074	7,2
TOTAL	19 019 236	100,0

Tableau 2 a)

Projets financés par des contributions générales en monnaies convertibles

Région	Dollars EU	Pourcentage
Afrique (à l'exclusion des Etats arabes)	31 150	3,8
Etats arabes	0	0,0
Afrique	0	0,0
Asie occidentale	0	0,0
Projets régionaux	0	0,0
Asie et Pacifique	212 453	26,2
Europe + NEI	35 432	4,4
Amérique latine et Caraïbes	321 485	39,7
Projets mondiaux et interrégionaux	209 406	25,9
TOTAL	809 926	100,0
<u>Secteur prioritaire/élément commun</u>		
<u>du plan à moyen terme</u>		
Valorisation des ressources humaines	218 970	37,1
Mise au point et transfert des techniques	284 406	48,1
Réhabilitation et modernisation industrielles	21 500	3,6
Petites et moyennes industries	49 900	8,4
Environnement	0	0,0
Energie	0	0,0
Mobilisation des ressources financières pour le développement industriel	114 000	19,3
Coopération économique entre pays en développement	0	0,0
Intégration des femmes dans le développement industriel	121 150	20,5
TOTAL	590 956	100,0

Tableau 2 b)

Projets financés par des contributions spéciales en monnaies convertibles

Région	Dollars EU	Pourcentage
Afrique (à l'exclusion des Etats arabes)	2 655 080	14,7
Etats arabes	395 000	2,2
Afrique	95 000	0,5
Asie occidentale	100 000	0,6
Projets régionaux	200 000	1,1
Asie et Pacifique	5 782 688	32,1
Europe + NEI	1 288 284	7,1
Amérique latine et Caraïbes	3 729 295	20,7
Projets mondiaux et interrégionaux	4 187 641	23,2
TOTAL	18 037 988	100,0
<u>Secteur prioritaire/élément commun</u>		
<u>du plan à moyen terme</u>		
Valorisation des ressources humaines	1 048 557	6,2
Mise au point et transfert des techniques	3 847 624	22,6
Réhabilitation et modernisation industrielles	700 284	4,1
Petites et moyennes industries	3 528 588	20,8
Environnement	3 128 870	18,4
Energie	1 399 144	8,2
Mobilisation des ressources financières pour le développement industriel	2 772 039	16,3
Coopération économique entre pays en développement	359 958	2,1
Intégration des femmes dans le développement industriel	1 252 924	7,4
TOTAL	16 989 431	100,0

Tableau 2 c)

Projets financés par des contributions spéciales et des contributions
générales en monnaies non convertibles

Région	Dollars EU	Pourcentage
Afrique (à l'exclusion des Etats arabes)	0	0,0
Etats arabes	0	0,0
Afrique	0	0,0
Asie occidentale	0	0,0
Projets régionaux	0	0,0
Asie et Pacifique	361 059	14,9
Europe + NEI	64 969	2,7
Amérique latine et Caraïbes	0	0,0
Projets mondiaux et interrégionaux	2 003 284	82,5
TOTAL	2 429 312	100,0
<u>Secteur prioritaire/élément commun du plan à moyen terme</u>		
Valorisation des ressources humaines	990 463	68,8
Mise au point et transfert des techniques	0	0,0
Réhabilitation et modernisation industrielles	0	0,0
Petites et moyennes industries	150 534	10,5
Environnement	0	0,0
Energie	0	0,0
Mobilisation des ressources financières pour le développement industriel	1 269 110	88,2
Coopération économique entre pays en développement	19 205	1,3
Intégration des femmes dans le développement industriel	0	0,0
TOTAL	1 438 849	100,0

ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ONUDI AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES, DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 1994

Tableau 1

Assistance fournie, par pays et par source de financement a/

(en dollars des Etats-Unis)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	Fonds d'affectation spéciale	FDI b/	Autres sources c/	Total
Afrique							
Bénin	0	6 038	43 064	0	0	0	49 102
Botswana	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	228 860	0	0	0	0	228 860
Burundi	0	6 781	0	0	0	0	6 781
Cap-Vert	50 259	1 648	12 003	0	0	0	63 910
Comores	0	0	0	0	0	0	0
Ethiopie	62 189	462 465	0	0	229 398	0	754 052
Gambie	39 475	(20 000)	0	0	0	0	19 475
Guinée	45 919	920 042	23 760	0	0	0	989 721
Guinée-Bissau	7 117	177 555	0	(2 069)	0	0	182 603
Guinée équatoriale	0	(1 174)	0	0	0	0	(1 174)
Lesotho	0	(5 230)	0	0	0	0	(5 230)
Libéria	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	16 576	459 766	130 513	341 588	(2 722)	26	945 747
Malawi	0	2 073	0	12 035	1 203	193 858	209 169
Mali	0	0	24 056	0	0	388 783	412 839
Mauritanie	0	51 325	0	0	0	0	51 325
Mozambique	33 211	20 573	51 313	0	10 776	0	115 873
Niger	9 532	317 204	9 472	0	0	0	336 208
Ouganda	0	960 828	0	630 000	149 476	73 019	1 813 323
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	14 010	920 526	45 730	118	305 768	108 849	1 395 001
Rwanda	33 520	4 108	0	0	0	0	37 628
Sao Tomé-et-Principe	0	16 520	14 902	0	0	0	31 422
Serra Leone	18 835	(25 688)	4 947	0	0	0	(1 906)
Tchad	0	90 616	0	0	0	0	90 616
Togo	0	26 088	23 958	35 919	0	78 425	164 390
Zaire	0	441 762	(4 350)	0	0	(13 503)	423 909
Zambie	4 600	(5 032)	0	92 798	169 836	514 258	776 460
Total partiel	335 243	5 057 654	379 368	1 110 389	863 735	1 343 715	9 090 104
Amérique latine et Caraïbes							
Haiti	0	16 187	0	0	10 642	0	26 829

Tableau 1 (suite)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	Fonds d'affectation spéciale	FDI b/	Autres sources c/	Total
Etats arabes							
Djibouti	32 850	0	0	0	0	0	32 850
Somalie	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	5 437	101 478	0	43 783	32 714	152 600	336 012
Yémen	0	166 960	0	0	0	9 474	176 434
Total partiel	38 287	268 438	0	43 783	32 714	162 074	545 296
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	(229)	0	0	0	0	(229)
Bangladesh	0	71 546	0	0	0	87 225	158 771
Bhoutan	0	(16 288)	27 335	0	0	36 373	47 420
Cambodge	39 355	0	24 502	0	0	0	63 857
Iles Salomon	0	74 879	0	0	0	0	74 879
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	(94)	0	0	0	(94)
Myanmar	0	3 372	0	0	0	0	3 372
Népal	3 499	155 188	25 470	0	16 184	323 199	523 540
République dém. pop. lao	0	0	0	0	0	0	0
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	(2 445)	0	0	0	0	(2 445)
Total partiel	42 854	286 023	77 213	0	16 184	446 797	869 071
Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays le moins avancés							
	0	0	0	0	66 993	0	66 993
TOTAL	416 384	5 628 302	456 581	1 154 172	990 268	1 952 586	10 598 293

a/ A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement; ces activités sont en général financées au moyen de fonds non réservés aux pays les moins avancés.

b/ Hors 13 % au titre des frais généraux.

c/ Comprend les projets exécutés par d'autres organisations pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

Tableau 2
Projets nouveaux approuvés, par pays et par source de financement a/
 (en dollars des Etats-Unis)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	Fonds d'affectation spéciale	FDI b/	Autres sources c/	Total
Afrique							
Bénin	0	0	0	0	0	0	0
Botswana	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	0
Burundi	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Vert	49 434	0	0	0	0	0	49 434
Comores	0	0	0	0	0	0	0
Ethiopie	80 902	593 218	0	0	0	0	674 120
Gambie	85 855	0	0	0	0	0	85 855
Guinée	144 500	750 000	116 000	0	0	0	1 010 500
Guinée-Bissau	7 200	0	0	0	0	0	7 200
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0
Libéria	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	55 200	210 247	0	530 974	0	0	796 421
Malawi	0	0	0	0	0	0	0
Mali	0	0	0	0	0	0	0
Mauritanie	0	0	0	0	0	0	0
Mozambique	114 550	0	60 200	0	0	0	174 750
Niger	12 774	0	74 200	0	0	0	86 974
Ouganda	0	0	0	0	0	73 876	73 876
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	14 010	0	40 200	0	1 706 400	107 570	1 868 180
Rwanda	33 053	0	0	0	0	0	33 053
Sao Tomé-et-Principe	42 000	0	0	0	0	0	42 000
Sierra Leone	74 800	0	60 200	0	0	0	135 000
Tchad	0	386 800	0	0	0	0	386 800
Togo	72 000	0	148 000	0	0	104 870	324 870
Zaire	0	0	0	0	0	0	0
Zambie	<u>134 890</u>	<u>0</u>	<u>107 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>226 675</u>	<u>468 565</u>
Total partiel	921 168	1 940 265	605 800	530 974	1 706 400	512 991	6 217 598
Amérique latine et Caraïbes							
Haïti	0	0	0	0	21 500	0	21 500

Tableau 2 (suite)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	Fonds d'affectation spéciale	FDI b/	Autres sources c/	Total
Etats arabes							
Djibouti	46 000	0	0	0	0	0	46 000
Somalie	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	13 061	0	0	0	0	0	13 061
Yémen	0	0	0	0	0	10 000	10 000
Total partiel	59 061	0	0	0	0	10 000	69 061
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	0	0	0	0	0	0
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0
Bhoutan	0	0	0	0	0	50 000	50 000
Cambodge	49 800	0	0	0	0	0	49 800
Iles Salomon	0	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0
Népal	3 500	0	60 000	0	0	43 000	106 500
République dém. pop. lao	0	0	0	0	0	0	0
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	53 300	0	60 000	0	0	93 000	206 300
Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays les moins avancés	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1 033 529	1 940 265	665 800	530 974	1 727 900	615 991	6 514 459

a/ A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement; ces activités sont en général financées au moyen de fonds non réservés aux pays les moins avancés.

b/ Hors 13 % au titre des frais généraux.

c/ Comprend les projets exécutés par d'autres organisations pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

Tableau 3

Total pour les projets approuvés (nouveaux projets plus allocations supplémentaires pour les projets en cours,
moins projets annulés, par pays et par source de financement a/

(en dollars des Etats-Unis)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	Fonds d'affectation spéciale	FDI b/	Autres sources c/	Total
Afrique							
Bénin	0	66 389	0	0	0	0	66 389
Botswana	0	(154)	0	0	0	0	(154)
Burkina Faso	0	184 663	0	0	0	0	184 663
Burundi	0	197 616	0	0	0	0	197 616
Cap-Vert	49 434	2 026	0	0	0	0	51 460
Comores	0	0	0	0	0	14 568	14 568
Ethiopie	80 902	568 368	0	0	(21 887)	0	627 383
Gambie	85 855	(21 887)	0	0	0	(6 820)	57 148
Guinée	144 500	761 932	116 000	0	0	(137 727)	884 705
Guinée-Bissau	7 200	152 998	0	(2 800)	0	0	157 398
Guinée équatoriale	0	(6 054)	0	0	0	0	(6 054)
Lesotho	0	30 405	0	0	0	0	30 405
Libéria	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	55 200	232 893	4 000	530 974	(1 274)	(41 894)	779 899
Malawi	0	(319 425)	0	(17 876)	0	96 132	(241 169)
Mali	0	3 741	23 500	0	(151)	0	27 090
Mauritanie	0	(16 138)	0	0	(718)	(38 102)	(54 958)
Mozambique	114 550	37 834	58 331	0	0	0	210 715
Niger	12 774	4 706	74 200	0	0	(93)	91 587
Ouganda	0	63 955	0	(258 814)	0	73 276	(120 983)
République centrafricaine	0	0	0	0	0	(8 370)	
République-Unie de Tanzanie	14 010	472 340	40 200	0	1 700 044	104 749	2 331 343
Rwanda	33 053	0	0	0	0	0	33 053
Sao Tomé-et-Principe	42 000	0	8 600	0	0	0	50 600
Sierra Leone	74 800	(104 211)	60 200	0	0	0	30 789
Tchad	0	256 966	0	0	0	(10 225)	246 741
Togo	72 000	(117 590)	148 000	32 958	0	103 879	239 247
Zaire	0	(23 301)	0	0	0	(24 804)	(48 105)
Zambie	134 890	(69 026)	107 000	0	(4 468)	189 461	357 857
Total partiel	921 168	2 359 046	640 031	284 442	1 671 546	314 630	6 190 863
Amérique latine et Caraïbes							
Haiti	0	0	0	0	21 500	0	21 500

Tableau 3 (suite)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	Fonds d'affectation spéciale	FDI b/	Autres sources c/	Total
Etats arabes							
Djibouti	46 000	0	0	0	0	0	46 000
Somalie	0	(47 322)	0	0	0	0	(47 322)
Soudan	13 061	(36 070)	0	(18 401)	(4 033)	0	(45 443)
Yémen	0	<u>(135 955)</u>	0	0	0	<u>10 000</u>	<u>(125 955)</u>
Total partiel	59 061	(219 347)	0	(18 401)	(4 033)	10 000	(172 720)
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	(5 681)	0	0	0	0	(5 681)
Bangladesh	0	112 253	0	0	0	2 500	114 753
Bhoutan	0	(44 374)	0	0	0	50 000	5 626
Cambodge	49 800	0	0	0	0	0	49 800
Iles Salomon	0	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	(1 562)	0	0	0	(1 562)
Myanmar	0	(21 996)	0	0	0	0	(21 996)
Népal	3 500	(3 023)	60 000	0	26 000	30 375	116 852
République dém. pop. lao	0	0	0	0	0	0	0
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	<u>39 664</u>	0	0	0	0	<u>39 664</u>
Total partiel	53 300	76 843	58 438	0	26 000	82 675	297 456
Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays les moins avancés							
	0	0	0	0	(2 491)	0	(2 491)
TOTAL	1 033 529	2 216 542	698 469	266 041	1 712 522	407 505	6 334 608

a/ A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement; ces activités sont en général financées au moyen de fonds non réservés aux pays les moins avancés.

b/ Hors 13 % au titre des frais généraux.

c/ Comprend les projets exécutés par d'autres organisations pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

APPENDICE E

GROUPES D'EXPERTS, COLLOQUES, SEMINAIRES, JOURNEES D'ETUDE, STAGES ET AUTRES REUNIONS N'AYANT PAS POUR OBJET LA FORMATION, TENUS EN 1994 ^a

Date		Lieu
10 et 11 janvier	Séminaire sur le développement et les investissements du secteur privé	Khartoum (Soudan)
17-20 janvier	Réunion d'un groupe d'experts régional africain sur les femmes dans l'industrie alimentaire	Arusha (République-Unie de Tanzanie)
18-21 janvier	Forum des investissements pour les pays de la ZEP	Lusaka (Zambie)
1er mars	Forum international sur les projets de construction-exploitation-transfert	Hanoi (Viet Nam)
14 et 15 mars	Séminaire de haut niveau sur l'industrialisation	La Havane (Cuba)
15 mars	Séminaire sur la coopération industrielle avec des partenaires japonais	Prague (République tchèque)
21-25 mars	Journée d'étude sur l'harmonisation des codes de conception des structures en bois dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes	Sao Paulo (Brésil)
22-24 mars	Réunion d'un groupe consultatif sur la collaboration dans le domaine des essais et de l'évaluation des matériaux nouveaux en Asie	Daejon (République de Corée)
23-25 mars	Séminaire sur les nouvelles formes de production et de concurrence dans le cadre de la transformation industrielle du Nicaragua	Managua (Nicaragua)
23-28 mars	Réunion de promotion des exportations et du commerce des plantes médicinales et aromatiques et des huiles essentielles d'Afrique	Wiesbaden (Allemagne)
27-31 mars	Journée d'étude sur l'écotoxicologie	Islamabad (Pakistan)
29-31 mars	Réunion d'un groupe d'experts pour l'examen des normes de qualité en matière de carburants pour véhicules automobiles et de leurs effets sur les émissions de ces véhicules à moteur dans la région d'Asie et du Pacifique	Beijing (Chine)

^a Y compris les réunions organisées avec d'autres organisations.

Date		Lieu
4-21 avril	Journée d'étude sur l'utilisation industrielle des plantes médicinales et aromatiques	La Havane (Cuba)
7 et 8 avril	Journée d'étude sur la négociation de coentreprises et de transferts de la technologie	New Delhi (Inde)
12-15 avril	Forum industriel international à Madagascar	Antananarivo (Madagascar)
12-21 avril	Atelier technique sur les technologies de production des céramiques et des matériaux de construction	Pilsen (République tchèque)
18 et 19 avril	Séminaire ONUDI/CESAP de vérification des conclusions de l'étude sur la participation des femmes aux activités manufacturières	Bangkok (Thaïlande)
18-21 avril	Séminaire PPOO sur le développement des petites et moyennes industries au Viet Nam	Hanoi (Viet Nam)
18-22 avril	India Invesmart	New Delhi (Inde)
20 avril	Réunion d'investissement (Kejriwal (Inde) et sociétés tchèques)	Prague (République tchèque)
26-28 avril	Séminaire international sur la gestion de l'énergie dans l'industrie	Lagos (Nigéria)
27-29 avril	Séminaire régional sur la gestion de la qualité et la norme ISO 9000 en matière de mise au point des logiciels	New Delhi (Inde)
2-6 mai	Séminaire sur les organismes transgéniques : évaluation des risques	Brasilia (Brésil)
9-11 mai	Conseil du développement industriel, douzième session	Vienne (Autriche)
10-12 mai	Séminaire sur l'utilisation d'éléments porteurs à base de caoutchouc pour la protection des petits immeubles contre les tremblements de terre	Shantou City (Chine)
16-19 mai	Atelier sur la diversification de l'industrie de la canne à sucre et la coopération au niveau des marchés à l'intention de certains pays en développement	Yogyakarta (Indonésie)
16-20 mai	Séminaire international sur la restructuration et l'application des techniques de gestion dans les usines sidérurgiques en Ukraine évoluant vers une économie de marché	Dnepropetrovsk (Ukraine)

Date		Lieu
16-21 mai	Séminaire sur la restructuration industrielle, la gestion des entreprises et l'évaluation des investissements	Kiev (Ukraine)
31 mai	Réunion d'investissement (Kejriwal (Inde) et sociétés tchèques)	Prague (République tchèque)
6-9 juin	Conférence sur la valorisation de la ressource humaine en un temps de mutations à l'échelle mondiale	Umea (Suède)
13-15 juin	Séminaire PPOO sur l'établissement d'un centre national pour une production moins polluante au Mexique	Mexico (Mexique)
13-15 juin	Atelier sous-régional sur l'impact de la dévaluation du franc CFA sur le secteur manufacturier des pays de l'Union monétaire ouest-africaine	Bamako (Mali)
15-22 juin	Réunion internationale sur la gestion de l'environnement dans les opérations métallurgiques	Prague (République tchèque)
20-22 juin	Réunion mondiale de préparation de la première consultation sur les services d'ingénieurs-conseils	Genève (Suisse)
20-23 juin	Comité des programmes et des budgets, dixième session	Vienne (Autriche)
20-24 juin	Réunion d'experts sur le système de sous-traitance (UNIDOSS) et de partenariat industriel de l'ONUDI	Vienne (Autriche)
20-24 juin	Atelier sur les politiques, les stratégies et les méthodes de privatisation dans le contexte des pays les moins avancés de l'Afrique francophone et lusophone	Bissau (Guinée-Bissau)
22-24 juin	BORITEC '94 - Sixième bourse internationale de coopération, de développement et d'investissement	Milan (Italie)
23 et 24 juin	Réunion régionale arabe des ministères de l'industrie sur les défis, les tâches et les perspectives du développement industriel dans la région	Rabat (Maroc)
27 juin	Séminaire sur le renforcement des moyens de promotion des investissements en Russie	Vienne (Autriche)
27 juin-3 juillet	Séminaire sur la technologie des minicimenteries	Tianjin (Chine)

Date		Lieu
28-30 juin	Forum sur la coopération commerciale avec la Russie, fondée sur les investissements	Vienne (Autriche)
5-8 juillet	Réunion sur les techniques de gestion japonaises dans l'industrie manufacturière	Windhoek (Namibie)
18 et 19 juillet	Séminaire sur le traitement des boues dans l'industrie de l'acier	Bangkok (Thaïlande)
1er et 2 août	Séminaire PPOO sur l'établissement d'un centre de l'industrie des textiles et de l'habillement en Syrie	Alep (République arabe syrienne)
2 et 3 août	Séminaire ONUDI/CEALC de vérification des conclusions de l'étude sur la participation des femmes aux activités manufacturières	Santiago (Chili)
7-11 août	Réunion régionale ONUDI-ILAFACANACERO sur la gestion de l'environnement dans la sidérurgie	Morelia (Mexique)
16 et 17 août	Séminaire ONUDI/CEA de vérification des conclusions de l'étude sur la participation des femmes aux activités manufacturières	Addis-Abeba (Ethiopie)
16-18 août	Séminaire PPOO sur l'établissement d'un centre national de production moins polluante au Zimbabwe	Harare (Zimbabwe)
22-26 août	Séminaire PPOO sur l'établissement d'un centre national de production moins polluante en République-Unie de Tanzanie	Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)
23-25 août	Séminaire PPOO sur l'établissement d'un centre national de production moins polluante au Conseil national indien de la productivité	New Delhi (Inde)
1er-3 septembre	Réunion d'experts sur les questions de politique générale que soulève dans la région Asie et Pacifique le perfectionnement des pesticides biologiques et à base d' <i>Azadirachta Indica</i> à l'appui d'une gestion intégrée de la lutte contre les insectes nuisibles	Bangkok (Thaïlande)
5-7 septembre	Séminaire PPOO sur l'établissement d'un centre national de production moins polluante en Indonésie	Jakarta (Indonésie)
5-9 septembre	Séminaire sur les tests relatifs à l'environnement et sur la tropicalisation du matériel de télécommunications	Harare (Zimbabwe)
6-10 septembre	Atelier sur les systèmes de collecte de données sur les pesticides	Bangkok (Thaïlande)

Date		Lieu
19-20 septembre	Atelier sur la robotique	Budapest (Hongrie)
22 et 23 septembre	Réunion sur la réglementation de la biotechnologie : vers l'établissement d'une coopération intergouvernementale en Europe centrale et orientale	Vienne (Autriche)
26-29 septembre	Forum de promotion des investissements	Saint-Petersbourg/ Novgorod (Fédération de Russie)
3 et 4 octobre	Réunion d'experts sur l'éco-étiquetage pour le cuir et les produits du cuir	Vienne (Autriche)
4 et 5 octobre	Séminaire sur la prévision régionale économique	Vienne (Autriche)
6 octobre	Séminaire à l'intention des cadres supérieurs des banques de développement	Madrid (Espagne)
10-13 octobre	Séminaire sur la production de matériaux réfractaires	Accra (Ghana)
17-19 octobre	Séminaire régional sur les services et les réseaux d'information industrielle et commerciale	Budapest (Hongrie)
20-25 octobre	Forum d'investissement EUROPALIA 94 pour la promotion de l'agro-industrie en Amérique latine	Paris (France)
24 et 25 octobre	Séminaire sur les réformes économiques, la restructuration industrielle et la formulation de stratégies concertées	Vienne (Autriche)
27 et 28 octobre	Première réunion du Forum régional sur les politiques industrielles en Amérique latine et dans les Caraïbes	San José (Costa Rica)
28-30 octobre	Conférence sur les femmes chefs d'entreprise dans le développement économique durable	Yokohama (Japon)
30 et 31 octobre	Atelier ONUDI/CESAO de vérification des conclusions de l'étude sur la participation des femmes aux activités manufacturières	Amman (Jordanie)
1er-4 novembre	Viet Nam Techmart	Hanoï (Viet Nam)
3 et 4 novembre	Réunion d'experts techniques de l'OUA, de la CEA, de l'ONUDI et de la BAFD sur l'industrialisation de l'Afrique	Vienne (Autriche)

Date		Lieu
7-11 novembre	Conseil du développement industriel, treizième session	Vienne (Autriche)
14-22 novembre	Atelier PPOO sur l'élaboration du programme de réduction de la demande de drogue au Nigéria (atelier du PNUCID)	Lagos (Nigéria)
15-17 novembre	Investmart international en Chine du Sud-Ouest	Kunming (Chine)
22-25 novembre	Réunion sur la coopération dans le domaine de la surveillance de la technologie dans les pays en développement	New Delhi (Inde)
24 et 25 novembre	Réunion régionale sur la fondation d'une association de l'industrie du cuir en Afrique orientale et australe	Nairobi (Kenya)
28 et 29 novembre	Séminaire sur la promotion et l'évaluation des besoins en matière de normalisation et de contrôle de la qualité	Singapour
29 novembre- 1er décembre	Réunion d'un groupe d'experts sur les politiques recommandées en vue d'une approche régionale envers le contrôle des émissions de gaz des véhicules à moteur dans la région Asie et Pacifique	Bangkok (Thaïlande)
30 novembre- 2 décembre	Atelier sur l'adoption d'un ensemble de mesures favorables au développement de l'industrie des engrais dans les pays en développement	New Delhi (Inde)
30 novembre- 2 décembre	Atelier régional sur l'identification, l'élaboration et la promotion de projet intéressant la petite industrie transformatrice de fruits et de légumes	Tegucigalpa (Honduras)
30 novembre- 3 décembre	Atelier sous-régional sur l'impact de la dévaluation du franc CFA sur le secteur manufacturier des pays de l'Union monétaire ouest-africaine	Brazzaville (Congo)
5-9 décembre	Atelier sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles	Davao City (Philippines)
5-15 décembre	Atelier sur la théorie et la pratique dans le domaine de la réaction en chaîne de la polymérase dans la surveillance de l'environnement	La Havane (Cuba)
12-16 décembre	Séminaire sur la privatisation et la restructuration des entreprises publiques	Addis-Abeba (Ethiopie)
19-21 décembre	Séminaire sur la gestion stratégique du développement industriel	Addis-Abeba (Ethiopie)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPERTS

Tableau 1

Répartition des experts par groupes régionaux de pays, 1994

	Nombre d'experts					
	Fichier de l'ONUDI <u>a/</u>	Pourcentage des candidats <u>a/</u>	Présentés aux gouvernements	Retenus par les gouvernements <u>b/</u>	Nommés <u>c/</u>	Pourcentage des nominations
Pays en développement <u>d</u>	3 119	34,0	126	697	671	38,4
Pays de la liste B <u>e</u>	4 705	51,2	454	873	791	45,2
Pays de la liste D <u>f</u>	1 102	12,0	126	234	222 <u>g/</u>	12,7
Pays ne figurant sur aucune liste de l'Annexe I à l'Acte constitutif de l'ONUDI	258 <u>h/</u>	2,8 <u>h/</u>	31	65	64	3,7
Total	9 184 <u>i/</u>	100,0	737	1 869	1 748	100,0

a Au 31 décembre 1994, non compris les personnes uniquement candidates à un poste au Secrétariat (1 516).

b Y compris les candidats présentés par un gouvernement et les administrateurs recrutés sur le plan national.

c Y compris la nomination de 470 experts en qualité d'administrateur recruté sur le plan national.

d Etats inscrits sur les listes A et C de l'Annexe I à l'Acte constitutif de l'ONUDI, plus Chypre, la Grèce, la Roumanie et la Turquie.

e Etats inscrits sur la liste B de l'Annexe I à l'Acte constitutif de l'ONUDI, non compris Chypre, la Grèce et la Turquie.

f Etats inscrits sur la liste D de l'Annexe I à l'Acte constitutif de l'ONUDI, non compris la Roumanie.

g Y compris 60 nominations d'experts venant de Hongrie et de Pologne pour de g ands projets financés par des fonds d'affectation spéciale.

h Y compris des candidats sans indication précise de nationalité.

i En 1994, la priorité a été donnée à la mise à jour du fichier. Au cours de cette opération, les fiches périmées de près de 3 300 candidats ont été éliminées et celles de 1 200 nouveaux candidats ont été ajoutées.

Tableau 2

Nominations d'experts, 1994

<u>Pays/zone/territoire</u>	<u>Nombre de nominations</u>	<u>Pays/zone/territoire</u>	<u>Nombre de nominations</u>
Royaume-Uni	172	Niger	6
France	111	Nouvelle-Zélande	6
Inde	109	Roumanie	6
Pologne	108	Uruguay	6
Etats-Unis d'Amérique	80	Guatemala	5
Allemagne	66	Slovaquie	5
Italie	65	Angola	4
Autriche	58	Costa Rica	4
Argentine	51	Côte d'Ivoire	4
Hongrie	48	Ghana	4
Fédération de Russie	41	Grèce	4
Pays-Bas	40	Maurice	4
Danemark	37	Ouganda	4
Canada	33	Ouzbékistan	4
Japon	33	Afrique du Sud	3
Chili	25	Arabie saoudite	3
Viet Nam	25	Azerbaïdjan	3
Chine	24	Bangladesh	3
Bolivie	23	Bulgarie	3
Belgique	20	Chypre	3
Espagne	20	Hong-kong	3
Finlande	20	Iran (République islamique d')	3
Pérou	20	Liban	3
Australie	19	Namibie	3
Ethiopie	18	Nicaragua	3
Nigéria	18	Pakistan	3
Honduras	17	République de Corée	3
Brésil	16	Sénégal	3
Cameroun	14	Zimbabwe	3
Croatie	14	Burkina Faso	2
Égypte	14	Jordanie	2
Algérie	13	Malaisie	2
Equateur	13	Malawi	2
Norvège	13	Mauritanie	2
République tchèque	13	Mozambique	2
Sri Lanka	13	Singapour	2
Kenya	12	Togo	2
Turquie	12	Yougoslavie	2
Irlande	11	Bélarus	1
Suède	11	Bénin	1
Cuba	10	Bosnie-Herzégovine	1
République-Unie de Tanzanie	10	Botswana	1
Philippines	9	Burundi	1
Suisse	9	Haïti	1
Venezuela	9	Israël	1
Colombie	8	Kazakhstan	1
Guinée	8	Kirghizistan	1
Maroc	8	L'ex-République yougosl. e de Macédoine	1
Thaïlande	8	Myanmar	1
Tunisie	8	Slovénie	1
Zambie	8	Somalie	1
Indonésie	7	Trinité-et-Tobago	1
Népal	7	Zaïre	1
Soudan	7		
Jamaïque	6	Total	1 748
Madagascar	6	(110 pays/zones/territoires)	
Mexique	6		

ACTIVITÉS DE FORMATION EN 1994

Tableau 1
Stages de formation collective en entreprise organisés en 1994 a/

Secteur	Type de programme				Nombre de participants dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement	PMA	Femmes	Participants africains b/
Technologie moderne pour l'industrie de la chaussure		X		République tchèque	5	2	-	5
Techniques de production d'acier de meilleure qualité		X		République tchèque	14	-	1	14
Formage des métaux			X	République tchèque	8	-	-	6
Aspects techniques du développement de l'approvisionnement en électricité	X			République tchèque	21	-	8	-
Economie de marché, techniques de vente, gestion d'ensemble de la qualité et contrôle	X			République tchèque	14	-	4	-
Nouvelles techniques agricoles			X	République tchèque	4	-	1	1
Techniques de vente et commerce	X			République tchèque	11	-	3	-
Petites et moyennes entreprises			X	République tchèque	23	-	1	9
Industrie alimentaire : nouvelles techniques de laboratoire et technologies			X	République tchèque	5	-	1	2
Production moins polluante			X	Danemark/Pays-Bas	16	-	4	4
Technologie du cuir		X		Allemagne	7 c/	2	2	7
Technologie pour l'industrie de la chaussure		X		Allemagne d/	13 c/	4	-	13
Activités de formation spéciale dans l'industrie du ciment : commande numérique des fours, commande des broyeurs à boulets et des broyeurs à meules horizontales			X	Inde/Turquie	16	1	1	4
Gestion de la production manufacturière			X	Japon	14	3	1	4
Amélioration de la qualité des produits industriels			X	Japon	14	2	2	3
Technologie pour l'industrie de la chaussure		X		Kenya	16	4	3	16
Finissage du cuir dans la région de l'Afrique		X		Kenya	60	5	1	60

Tableau I (suite)

Secteur	Type de programme			Pays/territoire hôte	Nombre de participants dont			
	National	Régional	Inter-régional		Ensemble des pays en développement	PMA	Femmes	Participants africains ^{b/}
Promotion de la main-d'oeuvre féminine dans l'industrie du cuir et des produits en cuir		X		Malawi	50	5	50	50
Nouvelles formes de production	X			Nicaragua	84	-	17	-
Industrie du ciment			X	Turquie	10	2	-	5
Sidérurgie			X	Turquie	9	3	-	-
Transformation des fruits et légumes			X	Turquie	10	5	2	6
Industrie de la fonderie à petite échelle dans les PMA et certains autres pays en développement			X	Turquie	11	6	2	6
Amélioration de la qualité des cuirs et des peaux		X		République-Unie de Tanzanie	36	28	1	35
					—	—	—	—
	TOTAL				471	72	105	250

a. Non compris les activités de formation organisées dans le cadre de projets opérationnels exécutés par l'ONUDI.

b. Y compris les participants des Etats arabes d'Afrique.

c. Chaque participant représentait une entreprise.

d. Deux programmes exécutés en 1994.

Tableau 2 a/
Autres stages de formation collective organisés en 1994

Secteur	Type de programme				Nombre de participants dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement	PMA	Femmes	Participants africains b/
COMFAR c/	X			Argentine	8	-	2	-
Stratégie de construction-exploitation-transfert	X			Australie/Hong-kong/ Inde/Philippines/ Thaïlande	5	-	-	-
Examen préalable de projets d'investissement industriel à l'intention de banques d'affaires nigérianes d/	X			Autriche	10	-	-	10
COMFAR III à l'intention de formateurs			X	Autriche	15	-	1	-
Examen préalable des investissements			X	Autriche	16	-	2	3
Décision en matière d'investissement et analyse des projets e/		X		Autriche	33	2	14	-
Entretien de l'infrastructure des chemins de fer			X	Autriche	17	5	1	6
Stratégie de construction-exploitation-transfert	X			Autriche/Hongrie/ Norvège/Royaume-Uni	5	-	3	-
Recensement des projets et évaluation des études de faisabilité e/	X			Barheïn	22	-	2	-
Formulation des évaluations des projets - PROPSPIN	X			Bolivie	9	-	1	-
Transfert de technologie : négociation et passation de contrat	X			Bésil	40	-	10	-
Stratégie de construction-exploitation-transfert			X	Bésil	40	-	15	-
Prise en compte du programme Action 21 dans les plans économiques nationaux de la Chine	X			Chine	50	-	10	-
Technologie des agglomér		X		Chine	10	-	-	-
Evaluation, formulation et promotion des projets (PROPSPIN et logiciel DIPP)	X			Cuba e/	66	-	28	-
Gestion	X			Éthiopie	50	50	6	50
Restructuration	X			Ethiopie	50	50	6	50

Tableau 2 (suite)

Secteur	Type de programme				Nombre de participants dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement	PMA	Femmes	Participants africains <u>b/</u>
Matériaux et éléments de construction : méthodes et techniques destinées à améliorer la qualité et la productivité		X		France	13	-	5	-
Techniques propres et méthodes de traitement dans l'industrie chimique		X		France	13	-	3	-
Traitement des eaux propres et des eaux usées industrielles en Afrique		X		France	16	-	5	16
COMFAR <u>c/</u>	X			Allemagne	6	-	2	-
Privatisation		X		Guinée-Bissau	20	20	4	20
Entretien du matériel biomédical électronique et informatique			X	Hongrie	14	4	2	3
Elaboration et examen préalable de projets industriels			X	Inde	26	10	7	10
Femmes chefs d'entreprise en activité			X	Inde	20	6	10	10
Formateurs-animateurs de chefs d'entreprise			X	Inde	24	12	22	11
Evaluation et financement de projets de femmes chefs d'entreprise			X	Inde	22	11	8	10
Méthodes GCP PPOO	X			Indonésie	24	-	10	-
Acquisition des techniques et négociations correspondantes	X			Indonésie	40	-	10	-
Elaboration des études de faisabilité industrielle <u>c/</u>	X			Italie	48	-	18	-
Planification, exécution et suivi/évaluation des programmes et projets d'investissements publics <u>c/</u>	X			Italie	9	3	2	7
COMFAR <u>c/</u>	X			Jamaïque	7	-	7	-
Gestion des techniques et développement industriel		X		Japon	9	3	4	-
Coopération entre groupements sidérurgiques d'Afrique, des États arabes, d'Asie et d'Amérique latine			X	Japon/Malaisie/ République de Corée/ Singapour	5	-	-	4

Tableau 2 (suite)

Secteur	Type de programme				Nombre de participants dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement	PMA	Femmes	Participants africains ^{b/}
Application d'une démarche coordonnée à l'élaboration de technologies appropriées	X			Malawi	50	50	8	50
Fabrication et utilisation d'outils à main	X			Malawi	30	30	30	30
Promotion des investissements privés, nationaux et étrangers dans l'industrie et l'artisanat	X			Maroc	2	-	2	2
Evaluation et promotion de projets d'investissement (PROSPIN)	X			Nicaragua ^{f/}	34	-	16	-
Conception, création et utilisation de bases de données sur ordinateur compatible IBM	X			Pologne	3	-	1	3
Elaboration, examen préalable et financement de projets industriels (à l'intention des pays en transition)		X		Pologne	26	-	11	-
Bio-informatique et prévention des risques biotechnologiques		X		Thaïlande	15	1	3	-
Utilisation des plantes médicinales et aromatiques dans l'industrie pharmaceutique			X	Turquie	10	3	5	5
Ennoblement des textiles et finissage du coton			X	Turquie	10	6	4	7
Acquisition des techniques et négociations correspondantes	X			Ouganda	30	-	-	30
COMFAR ^{e/}	X			République-Unie de Tanzanie	24	15	1	24
TOTAL					996	281	301	361

^{a/} Non compris les activités de formation organisées dans le cadre de projets opérationnels exécutés par l'ONUDI.

^{b/} Y compris les participants des Etats arabes d'Afrique.

^{c/} Organisé par d'autres institutions avec le concours de l'ONUDI.

^{d/} Autofinancé.

^{e/} Trois programmes exécutés en 1994.

^{f/} Deux programmes exécutés en 1994.

Tableau 3

Nombre de stages individuels et de voyages d'étude ayant débuté en 1994, par nationalité/zone, pays ou territoire d'origine des boursiers et source de financement

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	Nombre de boursiers placés									Total
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
AFRIQUE a/										
Bénin	4	0	4	0	0	0	1	0	1	5
Burkina Faso	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Cameroun	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Ethiopie	14	0	14	0	0	0	6	0	6	20
Ghana	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Guinée	2	1	3	0	0	0	0	0	0	3
Kenya	3	40	43	0	0	0	3	0	3	46
Madagascar	13	1	14	0	0	0	0	0	0	14
Malawi	0	0	0	0	0	0	4	0	4	4
Maurice	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Mauritanie	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Namibie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Niger	6	0	6	0	0	0	0	0	0	6
Nigéria	16	0	16	1	0	1	10	2	12	29
Ouganda	3	0	3	0	0	0	1	0	1	4
République-Unie de Tanzanie	6	1	7	0	0	0	3	2	5	12
Rwanda	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Togo	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Zambie	0	0	0	0	0	0	11	2	13	13
Zimbabwe	0	0	0	0	0	0	13	4	17	17
Total, Afrique	74	44	118	1	0	1	55	11	66	185
ETATS ARABES										
Algérie	26	0	26	1	0	1	7	0	7	34
Arabie saoudite	5	0	5	0	0	0	1	0	1	6
Egypte	7	1	8	0	0	0	2	0	2	10
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	0	0	0	0	25	0	25	25
Jordanie	4	0	4	0	0	0	3	0	3	7
Maroc	3	0	3	0	0	0	5	0	5	8
Palestine	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Qatar	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
République arabe syrienne	0	0	0	0	0	0	8	0	8	8
Soudan	4	0	4	0	0	0	5	2	7	11
Tunisie	5	0	5	0	0	0	7	0	7	12
Total, Etats arabes	55	1	56	1	0	1	64	2	66	123
ASIE ET PACIFIQUE										
Bangladesh	2	0	2	0	0	0	1	0	1	3
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	4	0	4	4
Chine	11	2	13	0	0	0	76	17	93	106
Iles Marshall	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Inde	68	2	70	1	0	1	52	2	54	125
Indonésie	9	0	9	4	0	4	3	1	4	17
Iran (République islamique d')	8	1	9	0	0	0	0	0	0	9
Malaysia	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Micronésie	6	0	6	0	0	0	0	0	0	6
Mongolie	2	1	3	0	0	0	0	0	0	3

Tableau 3 (suite)

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	Nombre de boursiers placés									Total
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
ASIE ET PACIFIQUE (suite)										
Népal	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Pakistan	8	0	8	0	0	0	6	0	6	14
Philippines	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2
République populaire démocratique de Corée	14	1	15	0	0	0	27	0	27	42
Sri Lanka	4	0	4	0	0	0	5	0	5	9
Thaïlande	7	1	8	1	1	2	4	0	4	14
Viet Nam	13	2	15	0	0	0	10	12	22	37
Total, Asie et Pacifique	158	10	168	6	1	7	189	32	221	396
EUROPE ET NEI										
Albanie	20	0	20	0	0	0	0	0	0	20
Bulgarie	2	0	2	0	0	0	2	1	3	5
Fédération de Russie	0	0	0	0	0	0	9	6	15	15
Hongrie	2	0	2	0	0	0	26	14	40	42
Italie	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Ouzbékistan	6	1	7	0	0	0	0	0	0	7
Pologne	0	0	0	1	0	1	13	4	17	18
République tchèque	13	1	14	0	0	0	5	0	5	19
Roumanie	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Slovaquie	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Slovénie	3	0	3	0	0	0	1	0	1	4
Turquie	7	3	10	0	0	0	2	0	2	12
Ukraine	3	0	3	0	0	0	0	0	0	3
Total, Europe et NEI	57	5	62	1	0	1	65	26	91	154
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES										
Argentine	2	0	2	0	0	0	6	5	11	13
Belize	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Bolivie	0	0	0	1	0	1	7	0	7	8
Bésil	0	0	0	0	0	0	14	1	15	15
Chili	0	0	0	1	0	1	6	0	6	7
Colombie	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Cuba	5	3	8	0	0	0	10	3	13	21
Equateur	2	1	3	0	0	0	4	1	5	8
Guatemala	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Jamaïque	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Mexique	8	1	9	1	0	1	6	1	7	17
Paraguay	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Pérou	0	0	0	0	0	0	7	0	7	7
Trinité et Tobago	0	0	1	0	0	0	0	1	1	2
Uruguay	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3
Venezuela	0	0	0	0	0	0	4	1	5	5
Total, Amérique latine et Caraïbes	22	5	27	3	0	3	74	14	88	118
TOTAL GENERAL	366	65	431	12	1	13	447	85	532	976 ^{b/}

a. Les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Soudan et Tunisie) figurent sous la rubrique "Etats arabes".

b. Y compris 151 femmes, 106 boursiers de pays classés parmi les moins avancés, 185 boursiers de pays africains (y compris les Etats arabes d'Afrique).

Tableau 4

Stages individuels et voyages d'étude ayant débuté en 1994, par pays, zone géographique ou territoire d'accueil et source de financement

Pays/ zone géographique/ ou territoire d'accueil a/	Nombre de boursiers placés			Total
	PNUD	Programme ordinaire	Autres programmes	
Afrique du Sud	22	0	0	22
Allemagne	55	0	50	105
Argentine	0	0	6	6
Australie	13	0	2	15
Autriche	17	0	43	60
Autriche (Siège de l'ONUDI)	45	1	30	76
Bahrein	1	0	0	1
Bangladesh	0	0	2	2
Belgique	10	0	20	30
Botswana	0	0	1	1
Brésil	6	0	7	13
Burkina Faso	2	0	1	3
Cambodge	0	0	3	3
Canada	22	0	12	34
Chili	4	0	7	11
Chine	36	4	38	78
Costa Rica	1	0	0	1
Côte d'Ivoire	1	0	0	1
Cuba	6	0	20	26
Danemark	0	1	39	40
Egypte	1	0	12	13
Emirats arabes unis	3	0	1	4
Espagne	6	0	6	12
Etats-Unis d'Amérique	76	0	55	131
Ethiopie	1	0	0	1
Fédération de Russie	3	0	0	3
Fidji	3	0	0	3
Finlande	3	0	0	3
France	39	1	77	117
Ghana	1	0	1	2
Grèce	7	0	1	8
Guatemala	1	0	0	1
Hong-kong	12	0	6	18
Hongrie	11	0	5	16
Iles Cook	3	0	0	3
Inde	26	0	13	39
Indonésie	20	0	1	21
Irlande	0	0	1	1
Italie	25	0	92	117
Jamaïque	0	0	4	4
Japon	4	3	29	36
Jordanie	0	0	3	3
Kenya	0	0	12	12
Madagascar	4	0	0	4

Tableau 4 (suite)

Pays/ zone géographique/ ou territoire d'accueil a/	Nombre de boursiers placés			Total
	PNUD	Programme ordinaire	Autres programmes	
Malaisie	13	3	2	18
Malawi	0	0	2	2
Malte	0	0	3	3
Maroc	10	0	0	10
Maurice	17	0	0	17
Mexique	6	0	4	10
Mongolie	0	0	3	3
Namibie	9	0	0	9
Norvège	17	0	0	17
Pakistan	2	0	0	2
Pays-Bas	14	0	29	43
Philippines	19	0	6	25
Pologne	15	0	12	27
République de Corée	3	3	9	15
République populaire démocratique de Corée	3	0	0	3
République démocratique populaire lao	0	0	3	3
République tchèque	9	0	13	22
République-Unie de Tanzanie	10	0	1	11
Réunion	7	0	0	7
Roumanie	5	0	0	5
Royaume-Uni	65	0	55	120
Samoa	3	0	0	3
Sénégal	5	0	0	5
Singapour	14	3	14	31
Sri Lanka	5	0	2	7
Suède	17	1	13	31
Suisse	22	2	59	83
Thaïlande	17	0	14	31
Togo	1	0	0	1
Tonga	3	0	0	3
Tunisie	4	0	2	6
Turquie	5	0	0	5
Ukraine	5	0	2	7
Viet Nam	5	0	0	5
Zimbabwe	1	0	1	2
TOTAL	821	22	849	1 692 b/

a/ Lorsque le stage individuel ou le voyage d'étude suppose un séjour dans un ou plusieurs pays, zones géographiques ou territoires, il est pris en compte pour chacun de ceux-ci. Par conséquent, les totaux de ce tableau ne coïncident pas avec ceux du tableau 3.

b/ Sur l'ensemble de ces stages et voyages, 588, soit 35 %, ont été organisés dans des pays en développement, ce qui a contribué à promouvoir la coopération technique entre ces pays.

APPENDICE H

ACCORDS CONCLUS PAR L'ONUDI EN 1994

Accords conclus avec des Etats

Gambie

Accord de base en matière de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République de Gambie, signé le 27 janvier.

Grèce

Echange de lettres, signées le 26 octobre et le 17 novembre, entre le Secrétaire général aux relations économiques internationales de la Grèce et le Directeur chargé de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, concernant la prorogation, du 20 octobre 1994 au 19 octobre 1996, du projet concernant le Service de l'ONUDI en Grèce pour la promotion de l'investissement industriel et le renforcement de la coopération avec les pays en développement.

Inde

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la République de l'Inde sur la création d'un groupe de travail Inde-ONUDI, signé le 24 avril.

Echange de lettres, signées le 31 mai et le 8 août, entre le Directeur général de l'ONUDI et le Gouvernement de la République de l'Inde, concernant la prorogation jusqu'au 31 mars 1995 des conditions de base régissant les projets de l'ONUDI envisagés pour le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), l'échange de lettres et l'accord, concernant la constitution d'un Fonds d'affectation spéciale connexes et du projet révisé s'y rapportant.

Iran (République islamique d')

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la République islamique d'Iran, concernant la coopération, signé en janvier.

Ouganda

Accord de base en matière de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République de l'Ouganda, signé le 27 mai.

Pays-Bas

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Ministre néerlandais de la coopération pour le développement, concernant les experts associés, signé le 21 décembre.

Pologne

Echange de lettres, signées les 9 et 15 décembre, entre le Ministre polonais des relations économiques internationales et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, concernant l'établissement du Service de promotion de la coopération internationale et des investissements de l'ONUDI à Varsovie (Pologne), du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1997.

République de Corée

Echange de lettres, signées le 28 janvier, entre le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'ONUDI et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, concernant la prorogation, du 1er janvier au 31 mars 1994, du projet concernant le Service de l'ONUDI pour la promotion de l'investissement industriel dans les pays en développement.

Echange de lettres, signées les 29 et 31 mars, entre le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'ONUDI et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, concernant la prorogation, du 1er avril au 31 décembre 1994, du projet concernant le Service de l'ONUDI pour la promotion de l'investissement industriel dans les pays en développement.

Slovaquie

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République slovaque, concernant la coopération pour le développement industriel, signé le 20 janvier.

Tunisie

Accord de base en matière de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République tunisienne, signé le 11 mai.

Turquie

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la République turque, concernant une contribution spéciale au Fonds de développement industriel et la création, en République turque, d'un Service de l'ONUDI pour la promotion de l'investissement industriel et le renforcement de la coopération avec les pays en développement, signé le 9 juin.

Viet Nam

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la République socialiste du Viet Nam, concernant la coopération pour le développement industriel, signé le 22 novembre.

Accords avec l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées

Office des Nations Unies à Vienne (ONU)

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Office des Nations Unies à Vienne, concernant les mesures transitoires pour le transfert des services relatifs aux marchés, signé le 23 décembre.

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Office des Nations Unies à Vienne, concernant les mesures transitoires pour le transfert des services relatifs aux achats, signé le 23 décembre.

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)

Mémorandum d'accord sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, signé le 25 octobre.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Mémorandum sur les domaines de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, signé le 21 octobre.

Accords avec des organisations intergouvernementales

Ligue des Etats arabes (LEA)

Accord établissant des relations appropriées entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Ligue des Etats arabes, signé le 15 juin.

Organisation de coopération économique (OCE)

Accord établissant des relations appropriées entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Organisation de coopération économique, signé le 25 janvier.

Accords avec des institutions gouvernementales et privées

Agence de coopération internationale du Chili (AGCI)

Arrangement de travail entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Agence de coopération internationale du Chili, signé les 7 et 22 mars.

Fondation Bio 95

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Fondation Bio 95, signé le 27 mai.

Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique, signé le 29 novembre.

APPENDICE I

PRESENTATIONS DE PAYS ORGANISEES PAR L'ONU EN 1994

Pays considéré	Lieu	Nombre de présentations
Algérie	France (2)	2
Argentine	Allemagne (1), Autriche (1), France (5)	7
Bolivie	France (1)	1
Bésil	France (2), Pologne (1)	3
Chili	France (1)	1
Chine	Allemagne (4), Etats-Unis d'Amérique (4), Italie (2), Suisse (1)	11
Colombie	France (1)	1
Equateur	France (1)	1
Hongrie	Suisse (2)	2
Inde	Allemagne (1), Etats-Unis d'Amérique (2), France (2), Italie (1), Suisse (2)	8
Madagascar	Allemagne (1), France (5), Italie (1)	7
Mexique	France (4)	4
Pérou	France (1), Suisse (1)	2
Philippines	Italie (1)	1
Pologne	Italie (1)	1
République tchèque	Etats-Unis d'Amérique (2), Italie (1), Suisse (6)	9
Roumanie	Italie (1)	1
Ukraine	Pologne (1)	1
Uruguay	France (3)	3
Venezuela	France (1)	1
Viet Nam	Allemagne (1), France (5)	6
		73

Total : 21 pays qui ont fait l'objet de 73 présentations tenues dans 7 pays.

APPENDICE J

COMMANDES PASSEES ET MARCHES OCTROYES, 1994

Activités	Nombre	%	Montant (en millions de \$ EU)	%
Commandes passées				
Coopération technique (tous fonds confondus) dont	1 590		22,7	
a) Pays en développement	646	40,0	8,9	39,0
b) Pays donateurs auxquels il est insuffisamment fait appel	65	4,0	1,1	4,0
Siège et autres	1 607		5,0	
Marchés octroyés				
Coopération technique (tous fonds confondus) dont	124		10,1	
a) Pays en développement	71	57,3	2,6	26,0
b) Pays donateurs auxquels il est insuffisamment fait appel	3	2,4	0,075	0,7
Siège et autres	273		12,2	

APPENDICE K

REPRESENTATION HORS SIEGE

Tableau I

Bureaux extérieurs de l'ONUDI au 31 décembre 1994, par région

Directeurs de l'ONUDI par pays	Directeurs/Administrateurs de l'ONUDI recrutés sur le plan national	Administrateurs auxiliaires	Experts associés
AFRIQUE			
Algérie	Togo	Bénin	Kenya
Cameroun		Botswana	Togo
Côte d'Ivoire		Burundi	
Ethiopie		Cameroun	
Ghana		Cap-Vert	
Guinée		Côte d'Ivoire	
Kenya		Ethiopie	
Madagascar		Ghana	
Mozambique		Guinée	
Nigéria		Kenya	
Ouganda		Madagascar	
République-Unie de Tanzanie		Malawi	
Sénégal		Maurice	
Soudan		Mozambique	
Zambie		Namibie	
Zimbabwe		Nigéria	
		Ouganda	
		République-Unie de Tanzanie	
		Sénégal	
		Sierra Leone	
		Zambie	
		Zimbabwe	
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES			
Argentine	Bolivie	Bolivie	Brésil
Barbade	Chili	Costa Rica	Chili
Brésil	Cuba	Cuba	Costa Rica
Colombie	Pérou	El Salvador	
Equateur	Venezuela	Equateur	
Honduras		Guatemala	
Jamaïque		Guyana	
Mexique		Jamaïque	
		Mexique	
		Nicaragua	
		Trinité-et-Tobago	

Tableau I (suite)

Directeurs de l'ONUDI par pays	Directeurs/Administrateurs de l'ONUDI recrutés sur le plan national	Administrateurs auxiliaires	Experts associés
ASIE ET PACIFIQUE			
Bangladesh	Népal	Bangladesh	Inde
Chine	Sri Lanka	Chine	Micronésie
Inde		Fidji	Philippines
Indonésie		Inde	Sri Lanka
Pakistan		Indonésie	Thaïlande
Philippines		Pakistan	
Thaïlande		Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Viet Nam		Philippines	
		République de Corée	
		Sri Lanka	
		Thaïlande	
		Viet Nam	
ETATS ARABES			
Algérie		Algérie	
Liban		Egypte	
Soudan		Maroc	
EUROPE + NEI			
Ouzbékistan		Kazakhstan	
Turquie		Ouzbékistan	

Tableau 2

Postes d'administrateur auxiliaire et d'expert associé financés en 1994

Gouvernement donateur	Administrateurs auxiliaires	Experts associés
Allemagne	11	6
Autriche	7	-
Belgique	7	1
Danemark	13	4
Finlande	4	1
France	1	-
Italie	5	13
Japon	-	1
Norvège	5	1
Pays-Bas	14	15
Suède	2	-
Suisse	3	-
TOTAL	72 ^{a/}	42 ^{b/}

^{a/} Dont 51 administrateurs auxiliaires en poste à la fin de 1993 et 21 recrutés en 1994. A la fin de l'année, 46 administrateurs auxiliaires travaillaient sur le terrain, dont 34 au lieu d'affectation d'un directeur de l'ONUDI par pays.

^{b/} Dont 36 experts associés en poste à la fin de 1993 et 6 recrutés en 1994. A la fin de l'année, 27 des experts associés étaient censés continuer de travailler en 1995, dont 10 au Siège.

APPENDICE L

COMPOSITION DU SECRETARIAT ET INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Tableau 1

Composition du Secrétariat de l'ONUDI

Catégorie	Au 12 décembre 1994 a/		
	Hommes		Femmes
P-5 et au-dessus	113)		13)
P-1 à P-4	174)	287	78)
Agent des services généraux	252		499
Professeurs de langue	<u>2</u>		<u>3</u>
Sous-total	541		593
TOTAL		1 134	

a/ Les chiffres incluent 18 conseillers interrégionaux et conseillers techniques spéciaux en poste au Siège de l'ONUDI et 12 fonctionnaires exerçant les fonctions de directeur de l'ONUDI par pays. Sont exclus 23 fonctionnaires titulaires d'une nomination pour une durée déterminée inférieure à un an.

Tableau 2 (a)

Répartition des administrateurs par sexe, 1994

(Nombre)

Classe	Hommes	Femmes	Total
DGA	-	-	-
D-2	6	2	8
D-1	28	0	28
P-5	<u>79</u>	<u>11</u>	<u>90</u>
Total partiel	113	13	126
Pourcentage	89,7	10,3	100
P-4	106	30	136
P-3	54	26	80
P-2/1	14	21	35
TOTAL	287	90	377
Pourcentage	76,1	23,9	100

Tableau 2 (b)

Répartition des administrateurs par sexe, 1994

(Pourcentage)

Classe	Hommes	Femmes
DGA	-	-
D-2	75	25
D-1	100	0
P-5	88	12
P-4	78	22
P-3	68	32
P-2/1	39	61

Tableau 3 (a)

Répartition des administrateurs soumis à la répartition géographique par sexe, 1994
(Nombre)

Classe	Hommes	Femmes	Total
DGA	-	-	-
D-2	6	2	8
D-1	23	0	23
P-5	<u>68</u>	<u>10</u>	<u>78</u>
Total partiel	97	12	109
Pourcentage	89,0	11,0	100
P-4	95	25	120
P-3	35	22	57
P-2/1	12	20	32
TOTAL	239	79	318
Pourcentage	75,2	24,8	100

Tableau 3 (b)

Répartition des administrateurs soumis à la répartition géographique par sexe, 1994
(Pourcentage)

Classe	Hommes	Femmes
DGA	-	-
D-2	75	25
D-1	100	0
P-5	87	13
P-4	79	21
P-3	61	39
P-2/1	38	62

Tableau 4

Statistiques du recrutement par sexe, 1994

	Total	Femmes	Hommes
Candidatures aux postes d'administrateur reçues	2 994	933	1 988
Candidats administrateurs inscrits au fichier			
Nombre total	1 524	347	1 177
Originaires des pays en développement	922	188	734
Fonctionnaires recrutés			
Administrateurs	13 ^{a/}	5	8
Catégorie supérieure	8	1	7
Originaires des pays en développement	8	1	7

a/ Dont trois femmes agents des services généraux promues à la catégorie des administrateurs.



Organisation des
Nations Unies pour
le développement industriel

Rapport annuel de l'ONUDI pour 1994

Conseil du développement industriel
Quatorzième session, 1995

Comité des programmes et des budgets
Onzième session, 1995

HDB.14/10
PBC.11/10

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.14/10-PBC.11/10
1 mars 1995

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Distr. : 28 mars 1995

ISSN 0258-8145

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL	v
CHAPITRE PREMIER : TENDANCES ET PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL : LES PERSPECTIVES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	1
CHAPITRE II : PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DE L'ONUDI : REALISATIONS EN 1994	5
A. Les cinq objectifs de développement de l'ONUDI	5
1. Un développement équitable grâce au développement industriel	5
2. Mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie	13
3. Un développement équitable grâce au développement industriel	17
4. Développement industriel écologiquement durable	20
5. Coopération internationale dans le domaine des investissements et de la technologie industriels	25
B. Développement du secteur privé	28
C. Intégration des femmes au développement industriel	30
D. Coopération économique et technique entre pays en développement	33
CHAPITRE III : LA DIMENSION REGIONALE	35
A. Représentation de l'ONUDI sur le terrain : bilan et options	37
B. Afrique	39
C. Pays arabes	42
D. Asie et Pacifique	44
E. Europe et NEI	47
F. Amérique latine et Caraïbes	49
G. Pays les moins avancés	51
CHAPITRE IV : GESTION ET SERVICES DE L'ONUDI : ORIENTATION SUR LA QUALITE ET SUR LES CLIENTS	53
A. Réforme administrative	53
B. Evaluation des services de l'ONUDI : leçons apprises	56
C. Assurance-qualité : leçons suivies	58
CHAPITRE V : LE CONTEXTE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES	61
A. Renforcer la position de l'ONUDI	61
B. Prendre la tête dans l'analyse du développement industriel	63
CHARTE DE L'ORGANISATION	66
Abréviations	67

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL

1994 - Une année de transition pour l'ONUDI

Dans ma préface au Rapport annuel de l'année dernière je soulignais que l'ONUDI avait relevé le défi de la restructuration. Grâce à l'appui de ses Etats Membres et au dévouement de son personnel, l'Organisation a procédé à une des restructurations les plus radicales et, pourrais-je ajouter, les plus rapides jamais réalisées dans le système des Nations Unies, qui pourtant ne ménage pas ses efforts dans ce sens. Cette réforme a abouti à des changements considérables dans la structure et la gestion de l'Organisation et, surtout, à l'adoption à Yaoundé de nouveaux objectifs et priorités.

Ces changements ont été conçus en 1993, mais c'est en 1994 qu'ils ont été effectivement mis en oeuvre. C'est pourquoi j'ai souvent dit que 1994 avait été l'année de transition pour l'Organisation. Les éléments clefs de ce processus de transition ont été les suivants :

- Le personnel a été redéployé en fonction de la nouvelle structure organisationnelle et des nouvelles priorités de l'ONUDI; des recrutements sélectifs ont été opérés dans les domaines exigeant des compétences particulières;
- Les fonctions des unités administratives ont été précisées pour répondre aux nouveaux objectifs et de nouveaux mandats ont été formulés;
- Un programme de travail détaillé a été élaboré pour l'exercice biennal actuel;
- Le mode de constitution des équipes et le travail en équipe lui-même ont été repensés pour les adapter aux missions et responsabilités nouvelles des divers éléments de l'Organisation;
- Les directives et les procédures régissant la gestion des services de l'ONUDI ont été entièrement remaniées afin de répondre aux priorités et aux objectifs approuvés et d'améliorer la qualité, la rentabilité et la rapidité des services fournis;
- Une réévaluation du système de représentation sur le terrain de l'Organisation a été entreprise;
- D'importants efforts ont été déployés au cours de l'année pour préciser encore les nouvelles priorités et la vocation de l'ONUDI, et les refléter dans les programmes d'appui régionaux et nationaux.

Le rapport annuel de cette année traduit bien cet esprit de changement et de transition. Il passe en revue les résultats concrets obtenus et il est d'ailleurs lui-même le produit d'une nouvelle approche. Les Etats Membres m'ont prié, dans la décision GC.S/Dec.9 de la Conférence générale, de présenter les informations de manière aussi concise que possible dans les futurs rapports annuels. Je me suis efforcé de répondre à cette demande.

En conséquence, le rapport annuel pour 1994 comprend deux parties. Le corps du document décrit de manière concise les principales activités de l'ONUDI et les résultats obtenus. Cette nouvelle présentation, radicalement différente de la précédente, groupe les informations par objectifs et domaines d'action de l'Organisation plutôt que par unités administratives. Ainsi, le rapport, en présentant toutes les contributions des diverses parties de l'Organisation à la réalisation d'objectifs globaux n'indique plus "qui a réalisé quoi", mais "quels sont les résultats obtenus".

Pour être succinct il faut être sélectif. La partie principale du document ne tente plus de rendre compte de toutes les activités de 1994, par contre des informations plus détaillées figurent dans les additifs. Le lecteur trouvera là un rapport sur les activités de la première année de l'exercice biennal de 1994-1995 sous forme de tableaux - qui présentent d'importants indicateurs de résultats -, une annexe statistique et divers appendices. Je suis convaincu que les Etats Membres trouveront cette nouvelle présentation du rapport annuel utile et fidèle à leurs souhaits.

L'ONUDI ne se reposera pas sur ses lauriers de 1994. Nous avons certes déjà bien commencé à adapter l'Organisation aux défis et besoins nouveaux qui se présentent, mais je m'engage à tout faire pour que l'Organisation continue de progresser.

Il y a longtemps déjà Aristote disait que tout changement était bénéfique. Je ne suis pas sûr de souscrire totalement à cette opinion. Une restructuration peut être difficile à engager et douloureuse à réaliser. Pourtant les changements que l'ONUDI a connus en 1994 nous ont récompensés de tous nos efforts. L'Organisation est devenue plus efficace et mieux à même de soutenir les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour promouvoir le développement industriel, créer des emplois productifs et lutter contre la pauvreté. Voilà qui, pour moi, constitue la meilleure justification du changement.



Mauricio de Maria y Campos

CHAPITRE PREMIER

TENDANCES ET PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

LES PERSPECTIVES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

1. Ce chapitre introductif présente brièvement les tendances, les problèmes et les événements marquants qui ont orienté les discussions en 1994. Il indique aussi, en termes généraux, les conséquences à tirer pour les pays en développement. L'année 1994 a vu un redressement global de la situation de l'industrie, si l'on prend pour critère la valeur ajoutée manufacturière. Mais cette reprise n'est pas uniformément répartie : de fait, certaines régions qui auraient le plus besoin de se développer, ont enregistré une baisse de l'activité industrielle par habitant. On constate de grandes disparités entre les pays ou les régions, sur plusieurs plans, notamment pour ce qui est des conséquences de l'Accord issu des négociations de l'Uruguay Round. S'attaquer à ces disparités sera l'une des tâches fondamentales des prochaines années.

Résultats récents de l'économie

2. On n'a pas encore de chiffres définitifs, mais une première analyse de la croissance globale en 1994 permet de parler de reprise générale : un accroissement global du produit intérieur brut (PIB) de presque 3 % est probable, contre 1,6 % à peine en 1993. On estime que la valeur ajoutée manufacturière (VAM), qui n'avait pratiquement pas progressé en 1993, a augmenté d'environ 3,5 % en 1994, dont 3 % dans les pays développés et à peu près 5 % dans le monde en développement. Une fois de plus, ce sont les pays d'Asie et du Pacifique qui sont les locomotives du monde en développement. D'après les premières estimations dont on dispose, la croissance de la VAM se répartit entre les régions comme suit : 2 % en Afrique subsaharienne (ce qui signifie une baisse de la croissance par habitant), 4 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale, 3 % en Amérique latine et aux Caraïbes, contre 11 % en Asie du Sud et en Extrême-Orient sous l'effet de l'expansion économique chinoise.

3. D'autres indicateurs reflètent les disparités régionales des résultats industriels, mesurés par la croissance de la VAM. Ainsi, les flux d'investissement direct étranger dans les pays en développement ont fortement augmenté ces dernières années, puisqu'ils ont plus que doublé entre 1990 et 1993 pour atteindre quelque 80 milliards de dollars. Mais près de 60 % de ces flux ont été investis dans les pays en développement d'Asie - contre quelque 2 % seulement en Afrique. De

façon analogue, les exportations de produits manufacturés, qui représentent aujourd'hui presque 60 % des exportations de tous les pays en développement, proviennent essentiellement d'un petit nombre de pays d'Asie du Sud-Est et d'Extrême-Orient ou d'Amérique latine.

Un nouvel accord commercial

4. Sur le plan de l'actualité économique, 1994 a été une année marquante, dont on retiendra surtout les accords issus des négociations commerciales de l'Uruguay Round, organisées sous l'égide du GATT. Pour les pays en développement, les accords conclus auront une grande portée, au-delà de leur conséquence institutionnelle, c'est-à-dire la création de l'Organisation mondiale du commerce. En effet, ces accords facilitent l'accès aux marchés des pays développés : d'après les estimations, les pays développés importeront en franchise deux fois plus de produits industriels provenant des pays en développement. Toutefois, les avantages tirés de la libéralisation des échanges seront probablement mal partagés. D'après la plupart des analyses, parmi les régions en développement, c'est l'Asie qui sera la principale bénéficiaire, tandis que les effets positifs seront moindres en Amérique latine et que l'Afrique pourrait enregistrer une perte nette.

5. Les pays d'Afrique, tout particulièrement, sont menacés par deux phénomènes : d'une part, l'affaiblissement des préférences commerciales actuelles,

en raison des réductions tarifaires découlant de négociations multilatérales, d'autre part, la tendance très nette des autres régions à privilégier les investissements et les échanges intrarégionaux. L'Union européenne, l'Accord de libre-échange nord-américain et, sous une forme moins structurée, la Coopération économique Asie-Pacifique illustrent cette dernière tendance. Elle aura de fortes répercussions sur les pays en développement qui restent en dehors de ces systèmes d'intégration régionale ou qui n'ont pas établi avec eux des liens particuliers. Ces pays, notamment d'Afrique, devront absolument redoubler d'efforts pour parvenir à une intégration sous-régionale, afin d'exploiter leurs complémentarités et d'élargir leurs débouchés.

La concurrence industrielle

6. La concurrence industrielle de plus en plus vive et l'évolution des critères de compétitivité font supposer que ces questions se poseront avec encore davantage d'acuité dans la seconde moitié des années 90. Plus que jamais, les aspects qualitatifs du développement industriel feront passer au second plan ses aspects quantitatifs. Pour la plupart des pays en développement qui poursuivent leur industrialisation, il s'agira avant tout de rattraper le retard accumulé dans leur ajustement structurel, grâce à des fusions d'entreprises et la réorganisation ou la modernisation d'usines, puis de constituer un potentiel compétitif pour les années à venir. Parmi les pays en développement, un petit nombre est déjà bien engagé dans cette voie mais, pour la grande majorité, la tâche reste écrasante à une époque de pénurie.

7. La compétitivité industrielle des pays dépend de plus en plus du niveau technologique moyen des produits et des procédés de fabrication. Cependant, le progrès technologique s'accélère, surtout dans les industries des pays développés, tandis que la plupart des pays en développement restent à la traîne. S'ils veulent rattraper leur retard technologique et étayer leur compétitivité industrielle, il leur faudra consacrer des ressources considérables à renforcer leur potentiel d'innovation, investir dans les ressources humaines et accélérer la diffusion de technologies industrielles avancées.

Un développement durable

8. Tout au long de l'année, le développement économique durable a été un thème central des grands débats internationaux, tant dans une perspective écologique que dans une perspective sociale. Cette dernière ressort nettement des travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social. On sait que l'industrie est le principal moteur de la croissance et que le développement industriel a une importance cruciale pour résoudre les problèmes de la démographie, de la pauvreté ou du chômage.

9. Ce processus toutefois n'a rien d'automatique. En ce qui concerne le choix des technologies, l'implantation des entreprises industrielles, la qualification de la main-d'œuvre, l'impact sur l'environnement et l'articulation avec d'autres secteurs, le modèle de développement industriel est aussi déterminant que la politique suivie en la matière. Des modèles différents de développement industriel auront des conséquences différentes pour le développement social. On peut parfaitement réduire les disparités de revenu et de fortune en adoptant des stratégies de développement industriel qui favorisent les petites et moyennes entreprises, encouragent la création d'emplois dans les zones rurales et urbaines défavorisées, privilégient les ressources humaines et l'esprit d'entreprise et visent donc des objectifs sociaux à long terme que le développement industriel permettra de réaliser. A l'échelon national, les politiques industrielles auront précisément pour fonction essentielle d'orienter le développement industriel en tenant compte des intérêts de la collectivité.

10. Pour beaucoup de pays en développement qui ont de graves problèmes de surpopulation et de chômage provoqués par la hausse de la productivité agricole, l'industrie est le meilleur moyen d'absorber une main-d'œuvre en augmentation rapide. En outre, les branches des services les plus dynamiques, qui représentent un fort potentiel d'emplois, dépendent de la demande d'un secteur industriel en expansion.

11. Dans ce contexte, la répartition régionale de l'activité industrielle à l'intérieur d'une économie revêt une importance particulière. La décentralisation du développement industriel peut contribuer puissamment à réduire les disparités de revenu les plus criantes, qui sont une des principales causes des désordres sociaux et de l'exode rural. De même, la sécurité alimentaire dépend, dans une large mesure, d'une bonne liaison entre agriculture et industrie - qu'il s'agisse de la transformation industrielle des aliments ou de la fourniture de produits industriels nécessaires à l'agriculture. A cet égard, il serait très indiqué de développer les petites entreprises et les compétences locales, notamment celles que possèdent les femmes.

12. La gestion des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement préoccupent de plus en plus les décideurs des pays en développement. Ici encore, l'industrie est à la fois une partie du problème et un élément indispensable de toute solution à long terme. La mise au point de technologies propres et leur transfert, les économies d'énergie et une utilisation plus rationnelle des ressources énergétiques, l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, la gestion des produits toxiques et bien d'autres tâches aussi urgentes demandent un potentiel industriel en conséquence. Par ailleurs, il est évident que les modalités de production et de consommation des

industries déterminent fortement l'exploitation des ressources naturelles et leur disponibilité future.

La mondialisation

13. Alors que les pays en développement doivent suivre des politiques conçues pour optimiser les effets de l'industrialisation sur le corps social et l'environnement, ils se trouvent de plus en plus intégrés dans l'économie mondiale. Pour ne pas se laisser distancer par le progrès technologique international et profiter des perspectives qu'offre l'économie mondiale, les pays en développement doivent poursuivre dans cette voie. Certes, la mondialisation rapide de la production industrielle n'apporte pas seulement de nouvelles possibilités, elle expose aussi à des périls venus de l'extérieur. Il faudra donc un dosage judicieux des politiques industrielles si l'on veut concilier les objectifs sociaux et écologiques avec les exigences de la compétitivité internationale.

14. A notre époque de mondialisation, de révolutions technologiques, d'interdépendance économique et sociale croissante et de concurrence exacerbée, la coopération industrielle internationale prend d'autant plus d'importance. La deuxième moitié des années 90 et les premières années du siècle prochain confirmeront un partenariat industriel global dont aucun pays ni aucune région ne devront être exclus. Il incombe à la

communauté internationale d'aider les pays en développement à se donner les moyens d'être parties prenantes. Il faut un dialogue, à l'échelon mondial, sur les questions touchant non seulement aux échanges, mais aussi au développement industriel et aux flux de technologie, d'investissement et de ressources diverses du même ordre.

15. Bien évidemment, les flux de ressources du secteur privé, par exemple l'investissement direct étranger, constituent un facteur décisif de développement. Mais leur condition préalable est un environnement politique, institutionnel, économique et social favorable. L'investissement étranger sera l'effet et non la cause des initiatives et des investissements locaux. C'est pourquoi les flux d'aide libérale ou sous forme de dons restent indispensables - surtout pour tous les pays en développement qui n'ont pas encore constitué le potentiel de ressources humaines et d'esprit d'entreprise ni l'infrastructure matérielle et institutionnelle qui leur permettront d'exploiter au mieux les flux privés et les possibilités commerciales allant de pair. La "lassitude" des donateurs, dont témoigne la baisse toute récente de la part de l'APD dans le PNB, doit s'effacer, et la tendance doit être renversée. Un développement socio-économique durable n'est pas seulement important en lui-même. Il reste aussi la pierre angulaire de toute prévention des conflits politiques et de toute construction d'une paix durable.

CHAPITRE II

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DE L'ONUDI : REALISATIONS EN 1994

A. LES CINQ OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'ONUDI

1. CROISSANCE ET COMPETITIVITE INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. La plupart des programmes et des services de l'ONUDI visent à appuyer, directement ou indirectement, la croissance et la compétitivité industrielles et technologiques. Dans la présente section sont passées exclusivement en revue les activités qui sont intrinsèquement liées à cet objectif de développement. Les activités de l'ONUDI en faveur de la croissance et de la compétitivité industrielles et technologiques comprennent plusieurs éléments qui sont pris en compte de façon intégrée, à savoir essentiellement : coopération technique et appui en faveur de certains secteurs industriels, contrôle de la qualité et normalisation, promotion des nouvelles technologies industrielles au niveau intersectoriel, promotion des petites et moyennes entreprises, et aide au développement et à la restructuration des entreprises.

Appui à certains secteurs industriels

2. En 1994, l'ONUDI a adapté les programmes sectoriels à la conjoncture nouvelle dans les pays en développement et les pays en transition. La plupart de ces pays passent à des politiques qui sont orientées vers l'exportation et la compétitivité et qui privilégient un secteur privé fort face à la déréglementation et à la libéralisation des échanges commerciaux au niveau mondial. La compétitivité des produits de ces pays sur le marché national et les marchés internationaux est pour eux le critère d'une participation effective à l'économie planétaire. Or, les éléments critiques pour parvenir à la compétitivité sont des politiques sectorielles adaptées, l'accès aux technologies appropriées, le développement des capacités locales pour assimiler et adapter les technologies et une gestion efficace. Produire pour les marchés d'exportation implique aussi un plus grand souci de la qualité et de l'impact sur l'environnement

3. L'action de l'ONUDI en faveur des secteurs industriels a consisté essentiellement à proposer des solutions novatrices et spécifiquement adaptées qui permettent de répondre efficacement à l'évolution du marché. L'accent a été mis sur le transfert de technologies plus propres et sur l'introduction de systèmes modernes de gestion de la qualité. Durant la période considérée, l'ONUDI a réalisé un grand nombre

de projets prenant en compte les besoins spécifiques de plusieurs secteurs; plus de 70 projets concernaient le cuir, le bois et les textiles, plus de 30 les produits pharmaceutiques, 45 le caoutchouc, les matières plastiques, les produits de la pétrochimie et le papier et la pâte à papier, 35 les minerais non métalliques, les matériaux de construction et le ciment, une centaine les petites et moyennes entreprises dans l'industrie mécanique, 65 les machines-outils (dont 12 en rapport avec des techniques de pointe) et une vingtaine les problèmes d'environnement dans le secteur de la métallurgie. Compte tenu de cette multitude de projets, on a choisi d'en présenter ici quelques exemples plutôt que de recenser toutes les activités.

Protection de l'environnement et innovation dans le secteur du cuir

4. Un groupe d'experts réuni à Vienne a examiné le problème nouveau de l'"écolabel" international pour le cuir et les produits du cuir. Ce groupe a recommandé que l'ONUDI et les autres organismes intéressés, comme la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), créent un comité international d'écolabel pour le cuir et les produits du cuir et élaborent des directives et des critères appropriés pour ce label. Cette initiative, si elle aboutit, pourrait

être appliquée dans d'autres secteurs industriels et viendrait renforcer considérablement le rôle de l'ONUDI pour la promotion de la technologie et de la compétitivité dans un nouvel environnement mondial.

5. Une installation pour la récupération du chrome mise en place dans le cadre du programme pour l'industrie du cuir en Asie du Sud-Est a permis de réduire nettement la quantité de matières polluantes produites au cours des opérations de transformation du cuir. Cette installation, qui s'adresse à un groupe de tanneries de la région, sera rentable d'ici très peu de temps.

6. Dans le cadre d'un projet novateur permettant de convertir un sous-produit de l'industrie de la pêche en produit de consommation, on a entrepris de transformer en cuir la peau de poisson, en commençant par la perche du Nil. Dans les prochaines étapes de ce projet, des études en vue de la commercialisation de ce cuir spécial sont prévues.

7. Il a été préparé un plan détaillé, avec une estimation des investissements et des coûts d'exploitation, en vue de la création d'une installation centrale de traitement des effluents pour un groupe de tanneries à Bogotà (Colombie).

Nouvelles initiatives dans le secteur du bois

8. Un atelier technique sur l'harmonisation des normes de conception des structures en bois pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été organisé à Sao Paulo (Brésil). Cet atelier a permis de fournir un appui technique en faveur d'un programme visant à pallier la pénurie de logements tout en contribuant à la mise en valeur des ressources forestières et simultanément à leur conservation.

9. En Equateur, la formulation d'un programme fondé sur une nouvelle approche du développement écologiquement durable dans le secteur du bois a été entreprise en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre du commerce international (CNUCED/GATT). Dans le cadre du programme, les sous-projets relatifs à la sylviculture, à la production primaire et à la commercialisation seront articulés autour de la notion centrale de rentabilité de la production. L'approche retenue privilégie le principe d'une transformation plus poussée dans le souci de conserver les ressources pour un développement durable, de créer des emplois et de stabiliser les communautés rurales. Le programme sera exécuté par une commission spéciale, en concertation avec des organismes nationaux et des organismes des Nations Unies. Il devrait avoir pour effet de favoriser l'ajustement structurel et la rationalisation du secteur, y compris à travers l'appui institutionnel, l'accroissement des investissements et de la rentabilité. Un projet

similaire pour le Nicaragua, mis au point par l'ONUDI et cofinancé par la Banque interaméricaine de développement, débutera en janvier 1995.

Modernisation de l'industrie textile

10. On s'est attaché à rendre les procédés de traitement par voie humide - teinture, impression et apprêt - moins nocifs pour l'environnement en réduisant la quantité et la toxicité des effluents produits, tout en améliorant l'efficacité de leur traitement ultérieur.

11. Avec l'aide de l'ONUDI, des technologies et des systèmes de gestion modernes, fondés en grande partie sur des techniques informatisées complexes, ont été introduits avec succès dans l'industrie textile au Brésil. Sur la base de cette expérience, des négociations sont en cours pour lancer des programmes similaires dans d'autres pays d'Amérique latine, en y incluant la conception assistée par ordinateur pour le secteur de la bonneterie.

Industrie pharmaceutique, biotechnologique et médicale

12. La stratégie de l'ONUDI pour ce secteur, caractérisé par une proportion élevée de technologies protégées par des brevets, s'articule autour de deux grands objectifs : premièrement, accroître la productivité et la compétitivité internationales en développant les méthodes de gestion modernes et, deuxièmement, lutter contre le problème des déchets industriels toxiques et dangereux. Conformément à cette approche, des coentreprises ont été créées dans plusieurs pays et les parts de marché de l'industrie pharmaceutique ont été accrues en Chine, dans la Fédération de Russie, en Thaïlande, en Tunisie et dans des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

13. A Cuba, un projet exécuté en 1994 a donné des résultats intéressants. L'ONUDI a aidé l'industrie biotechnologique cubaine à se préparer en vue des inspections et des contrôles effectués par les autorités responsables au plan international. Grâce à cette intervention, l'industrie biotechnologique cubaine pourra produire des anticorps monoclonaux répondant aux normes de qualité internationales et accéder au marché de l'Amérique latine.

14. En Jordanie, un projet a permis d'améliorer le traitement des biphényles chlorés, c'est-à-dire des déchets parmi les plus dangereux de l'industrie pharmaceutique et d'autres industries chimiques. Jusqu'à présent, les industriels se débarrassaient de ces déchets dans le désert, menaçant ainsi de contaminer la nappe phréatique. Grâce aux conseils techniques fournis au Département de l'environnement de la Société scientifique royale de Jordanie, une méthode de biodégradation des déchets a été mise au point. Compte tenu du grand nombre d'industries chimiques qui

produisent des biphényles chlorés, ce projet ouvre d'excellentes perspectives pour la coopération technique entre pays en développement (CTPD) et les investissements privés.

Faits nouveaux intervenus dans l'industrie du caoutchouc

15. En Indonésie, l'ONUDI a testé des éléments porteurs à base de caoutchouc naturel pour la protection contre les tremblements de terre. Cette technologie, mise au point dans le cadre d'un projet antérieur de l'ONUDI et demandée à la fois par des pays en développement et par des pays industriels ayant des zones sismiques actives, offre un créneau commercial spécifique aux pays producteurs de caoutchouc naturel. Les éléments porteurs en question sont utilisables pour protéger des tremblements de terre les installations stratégiques, y compris les centrales nucléaires et électriques et les bâtiments industriels ou autres. Quinze pays producteurs de caoutchouc naturel ont assisté à la démonstration expérimentale. Des travaux préparatoires ont été entrepris en vue d'équiper d'éléments porteurs en caoutchouc naturel un hôpital qui sera construit à Jakarta.

Restructuration de l'industrie du sel

16. En 1994, l'ONUDI a été chargée d'une étude sur l'industrie du sel et les industries connexes en Chine, y compris les besoins en matière de modernisation, dans le cadre d'un programme prioritaire pour la production de sel iodé financé par un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 28 millions de dollars. L'ONUDI est chargée des aspects industriels de ce programme et notamment du développement des capacités locales, compte tenu des nouveaux besoins technologiques de l'industrie du sel et des industries connexes. Le projet est réalisé conjointement par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé et l'ONUDI.

Lutte contre la pollution dans le secteur de la pâte à papier et du papier

17. Dans ce sous-secteur, la demande porte essentiellement sur l'utilisation des déchets agricoles, le recyclage des papiers usés, le traitement et le contrôle des effluents et la réduction ou l'élimination de l'emploi du chlore. L'ONUDI a fait une étude de l'industrie de la pâte à papier et du papier en Bulgarie et a formulé des recommandations en vue de sa restructuration. Dans le cadre de deux nouveaux projets entrepris dans la Fédération de Russie et en Inde, des conseils sur le choix des techniques de blanchiment sans chlore et sur le développement des capacités technologiques nécessaires sont fournis.

18. Le programme de l'ONUDI pour ce secteur est axé sur le traitement et le désiliciage de la liqueur noire, qui posent de gros problèmes aux fabricants de papier ne provenant pas du bois. L'une des trois seules technologies existant dans le monde a été mise au point dans le cadre d'un projet antérieur de l'ONUDI en Inde. Après des essais dans une usine pilote et une évaluation des technologies existantes avec l'aide de l'ONUDI, une fabrique de papier en Egypte prépare maintenant une étude de faisabilité économique pour la technologie mise au point par l'ONUDI. Dans le cadre du programme, il est envisagé une réduction de 90 % des déversements de liqueur noire dans la mer Méditerranée grâce au procédé de désiliciage, combiné à un traitement traditionnel de la liqueur noire.

Commercialisation de matériaux céramiques de haute technicité

19. En collaboration avec un institut de recherche important en Turquie, l'ONUDI a appuyé la commercialisation de produits de haute technicité par des entrepreneurs privés. Dans le cadre de ce programme, des prototypes de composants céramiques structurels utilisés comme matériaux d'étanchéité et guide-fil pour l'industrie textile ont été mis au point, puis transférés à un groupe de petites entreprises manufacturières privées. Le marché intérieur potentiel représente un volume annuel de 10 millions de dollars.

20. L'Institut technologique des céramiques de Bangalore (Inde), qui reçoit une aide de l'ONUDI, a mis au point, en coopération avec le Laboratoire chimique national et l'Association indienne de recherche pour l'industrie automobile, un catalyseur de conception locale qui permettrait de réduire de 90 % la pollution causée par les automobiles dans ce pays.

Renforcement de l'infrastructure de l'industrie mécanique

21. Le manque de capacités en matière de construction mécanique est un obstacle majeur à l'industrialisation des pays en développement, où les petites et moyennes industries ont besoin de telles capacités pour contribuer à la croissance économique. Un projet visant à renforcer l'infrastructure et les institutions pour l'industrie mécanique a été entrepris au Nigéria. Dans le cadre de ce projet, il sera fourni aux petites industries des services leur permettant de contribuer à l'industrie mécanique du pays.

Technologie de pointe pour la production de machines-outils

22. En Chine, l'ONUDI a élaboré un système de planification assistée par ordinateur en vue d'intégrer les opérations de conception et de fabrication dans une

grosse usine de machines-outils. Le système prend en compte toutes les données relatives aux matières premières, aux stocks et à la fabrication provenant de la base de données de l'usine et utilisées pour la planification des ressources entrant dans la fabrication. Ce système devrait permettre de réduire la durée des études techniques et le délai de fabrication et d'améliorer la qualité au niveau tant de la conception que de la production. Des réductions importantes des coûts de production sont attendues.

Redressement de l'industrie métallurgique

23. Le redressement des entreprises existantes, dont la création avait été coûteuse, est un problème pressant pour l'industrie métallurgique dans les pays en développement. Ces industries, souvent inefficaces et très polluantes, sont indispensables en raison de leurs liens avec l'industrie mécanique et de l'appui qu'elles apportent à ce secteur. Les projets actuels reflètent l'adaptation du programme concernant l'industrie métallurgique à ces besoins.

24. La ville de Shanghai, en Chine, est polluée par le "smog noir", un mélange de composants organiques toxiques non brûlés et de particules provenant des usines. La fonderie de cuivre de Shanghai est l'une des principales sources de pollution. Pour améliorer la situation, l'ONUDI a fourni des services d'experts en vue d'accroître l'efficacité de l'utilisation d'énergie tout en réduisant la pollution dans les procédés de raffinage du cuivre.

25. Au Venezuela, il a été formulé un plan de redressement spécifiant les moyens de réduire l'impact sur l'eau potable et la végétation d'une usine d'alumine locale. Des études d'impact technique et d'impact sur l'environnement de l'industrie de l'aluminium ont également été effectuées au Brésil, au Guyana, à la Jamaïque, au Suriname et au Venezuela. Dans ces études, il est recommandé aux industriels et aux gouvernements des mesures propres à améliorer l'efficacité de l'industrie. Ces recommandations, si elles sont adoptées, permettraient de réduire les coûts grâce à l'introduction de mesures d'économie d'énergie et de technologies plus propres.

Gestion de la qualité et normalisation

26. En appuyant la création et le renforcement des services de normalisation, on cherche à créer les infrastructures nécessaires au développement des entreprises industrielles publiques et privées. Au cours de l'année écoulée, l'ONUDI a fourni une aide aux services nationaux de normalisation du Koweït, du Nigeria, de l'Ouganda et du Zimbabwe.

27. A titre d'activité complémentaire pour renforcer le respect des normes et améliorer le contrôle des produits

durant la fabrication, des Etats Membres ont souhaité vivement recevoir une aide dans le domaine de la métrologie. En réponse à ces demandes, une assistance a été fournie à Oman pour la mise en place d'une base de documentation normative en vue de faciliter une meilleure application de la législation nationale dans le domaine de la métrologie légale, ainsi qu'au Pakistan, à la République islamique d'Iran et à la Thaïlande pour mettre en place des laboratoires de métrologie et favoriser l'application de normes de mesure opérationnelles dans certains sous-secteurs. Des préparatifs sont en cours pour aider le Liban à réactiver son système de normes et de métrologie et la Palestine à élaborer des politiques et à mettre en place les infrastructures requises. En Arabie saoudite, l'ONUDI a apporté une aide au Laboratoire national de mesure et de calibrage. Les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunéi Darussalam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour) ont bénéficié de l'installation d'un étalon de tension compatible entre ces pays, qui sera progressivement aligné sur les normes européennes.

Amélioration de la qualité dans la production

28. L'ONUDI a mis au point durant la période considérée l'"approche système pour l'amélioration continue de la qualité", conçue dans le cadre de l'exécution du projet régional de modernisation du secteur des biens d'équipement en Amérique latine. Les pays participants étaient l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Equateur, le Mexique, le Pérou et le Venezuela. Ce programme a permis de concevoir différents logiciels pour aider les chefs d'entreprise à mesurer les résultats opérationnels obtenus grâce aux activités d'assistance. Il s'agit notamment des logiciels BEST (Business Environment Strategic Toolkit, ou Logiciel stratégique pour l'environnement industriel et commercial) et FIT (Financial Improvement Toolkit ou Logiciel pour l'amélioration de la gestion financière), qui sont testés dans plus de 50 entreprises dans la région.

29. L'ONUDI a entrepris dans 19 pays de la région une vaste enquête en complément des activités visant à améliorer constamment les produits et les procédés. Cette enquête, à laquelle seront associées plus d'un millier d'entreprises et qui sera réalisée en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et le PNUD, permettra d'identifier les besoins en matière d'assistance du point de vue des chefs d'entreprise.

30. En Hongrie, l'ONUDI s'est attachée, en coopération avec un constructeur automobile, à promouvoir des méthodes statistiques pour l'amélioration de la qualité. Après la formation des fournisseurs hongrois de pièces détachées pour l'automobile à ces méthodes, on a enregistré des améliorations sensibles dans l'efficacité des procédés et la qualité des produits. De plus, des centres de productivité et de qualité ont été

créés à Sao Paulo (Brésil) et à Budapest (Hongrie). Ces centres, où les cadres, les ingénieurs et les personnels de fabrication apprennent les méthodes statistiques pour l'amélioration des procédés et de la qualité, devraient s'autofinancer dans un délai de trois ans.

Accès au marché grâce à la certification de la qualité

31. La conformité avec la norme ISO 9000 est un moyen efficace d'améliorer la compétitivité et d'attirer les investissements. Afin d'avoir un impact maximum, l'ONUDI applique une stratégie qui comprend à la fois un appui aux institutions chargées des politiques générales et de la planification et des activités de coopération technique au niveau des entreprises en vue d'obtenir la certification ISO 9000. En Inde, par exemple, l'ONUDI a organisé un atelier régional sur la gestion de la qualité et la norme ISO 9000 pour le développement de logiciels.

Promotion des technologies nouvelles

32. Ce programme de l'ONUDI prend en compte l'importance des technologies nouvelles et naissantes pour promouvoir la compétitivité sur les marchés mondiaux. A cet effet, une sensibilisation et une assistance aux gouvernements pour formuler les politiques sont indispensables. Le programme a élaboré pour les stratégies nationales une approche intégrée de "technologie pour promouvoir la compétitivité", qui comprend des conseils en matière de politiques générales et une évaluation des systèmes nationaux d'innovation, l'accès à l'information, le suivi technologique et l'acquisition et le transfert de technologie. Dans le cadre du programme, on s'attache également à améliorer l'accès aux technologies nouvelles et sophistiquées et à développer les capacités de commercialisation des technologies nouvelles. La coopération internationale et régionale est privilégiée, en particulier par la création de centres internationaux de recherche-développement et des réseaux correspondants.

Les centres internationaux : des forums de technologie

33. Le Centre pour l'application de l'énergie solaire établi par l'ONUDI à Perth, dans l'Ouest de l'Australie, avec des fonds du Gouvernement australien vise à combler le fossé existant entre les institutions de recherche-développement et les marchés, tout en favorisant les applications et la commercialisation des technologies liées à l'énergie solaire (voir ci-dessous par. 106).

34. Le Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS), placé sous les auspices de l'ONUDI, s'occupe particulièrement des applications de la technologie de pointe et s'attache à renforcer la capacité des institutions de recherche-développement nationales liées à l'industrie. Des activités de formation

ont été organisées pour favoriser les partenariats entre institutions de recherche-développement des pays en développement et des pays développés. Le CIS a organisé à Trieste (Italie) un atelier sur la gestion des changements et des innovations technologiques pour les institutions de recherche industrielle dans les pays en développement, où les problèmes communs aux institutions de recherche industrielle et technologique ont été discutés.

35. Le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), créé dans le cadre d'un projet de l'ONUDI lancé en 1982, est devenu autonome en février 1994. La collaboration entre l'ONUDI et le CIGGB, qui comprend actuellement 33 Etats membres, se poursuivra dans le cadre d'un programme intégré portant notamment sur la sûreté biologique, le transfert des technologies et la gestion des produits, services et procédés industriels en rapport avec la biotechnologie.

36. L'ONUDI a achevé une étude de faisabilité en vue de l'établissement d'un centre arabe de recherche multidisciplinaire sur les matériaux. Ce centre renforcerait les capacités des pays arabes dans certains domaines des technologies nouvelles et naissantes en rapport avec la mise au point et l'application de matériaux nouveaux. Les travaux en vue de l'établissement d'un centre international pour les techniques d'évaluation des matériaux dans la République de Corée se poursuivent.

37. Une étude de faisabilité financée par le Gouvernement turc a été effectuée en vue de créer un centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène. Il est prévu une réunion en mars 1995 pour examiner la question de l'établissement du centre.

38. Les préparatifs en vue de la création d'un centre international pour l'amélioration des procédés de fabrication se sont poursuivis. Un projet impliquant un fonds d'affectation spéciale pour déterminer la faisabilité et la conception préliminaire de ce centre a été proposé au Gouvernement indien.

Appui pour le développement de la biotechnologie

39. Avec le CIGGB, l'ONUDI a répondu au défi du programme Action 21 en renforçant certaines de ses activités en cours et en prenant des initiatives nouvelles pour le sous-programme PNUD/FAO/ONUDI sur la biotechnologie et la biodiversité pour l'Asie - qui fait parti du Programme de gestion des ressources agricoles centrées sur l'exploitant -, par exemple, on a choisi des sites pilotes dans huit pays d'Asie. Dans le cadre de ce programme, l'ONUDI a également créé un réseau de bio-informatique sur la biotechnologie et la biodiversité, afin de favoriser la diffusion de l'information aux pays en développement et entre ces pays. Les activités de

L'ONUDI pour ce sous-programme portent aussi sur la formation pour la conservation, la caractérisation et l'utilisation des ressources génétiques.

40. En Bolivie, au Brésil, en Colombie, en Equateur, au Népal, au Pérou et au Viet Nam, l'ONUDI a développé la capacité des institutions pour la recherche-développement sur les ressources biologiques. Cela devrait permettre de répertorier systématiquement les espèces végétales et microbiennes locales et de les transformer en des produits commercialisables.

41. Il a été mis en place des réseaux sur la biosécurité (BINAS), l'acide lactique et la technologie de fermentation des aliments (LABNET) et la bioconversion et la technologie mycologique (MUSHNET). Tous ces réseaux ont été étendus et renforcés au cours de l'année écoulée. Le réseau BINAS a été mis en connexion directe, avec une demande importante de diverses sources. Le lancement de ce réseau a été appuyé par l'organisation de séminaires et d'ateliers de formation au Brésil, dans des pays d'Europe centrale et dans huit pays en développement d'Asie.

Accès aux technologies de l'information et aux télécommunications

42. Un nouveau concept favorisant le développement de logiciels a été élaboré dans la deuxième phase du programme régional de renforcement de l'industrie du logiciel en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans le cadre d'un projet financé par la Banque mondiale, l'ONUDI a aidé la Colombie à mettre en place un système d'informatique de gestion. Les travaux préparatoires se sont poursuivis en vue de la création de centres d'excellence pour la technologie de l'information, y compris l'établissement d'un centre pour la fabrication autonome de logiciels en République arabe syrienne. On a également évalué la capacité de l'Afrique en matière de fabrication de matériel pour les télécommunications.

Information sur les matériaux nouveaux

43. L'étude exhaustive sur l'utilisation des matériaux nouveaux dans la technologie de pointe et la fabrication devrait être publiée dans la Technology Trends Series. L'étude mettait en lumière l'importance de la technologie des matériaux pour de larges pans des industries manufacturières et des industries de haute technologie dans le siècle à venir. Dans le cadre du programme de travail futur du Centre international pour les techniques d'évaluation des matériaux (voir ci-dessus par. 36), il a été mis en place en Asie un réseau d'institutions pour tester et évaluer les matériaux nouveaux.

Petites et moyennes entreprises

44. Dans le nouveau contexte planétaire, les petites et moyennes entreprises (PME) ont un rôle crucial à jouer en faveur d'une croissance et d'une compétitivité industrielles dynamiques, dans la mesure où elles accroissent la flexibilité structurelle et permettent une adaptation rapide à l'évolution des conditions du marché et aux innovations technologiques. Dans l'organisation de la plupart des systèmes de production, on tend à prévoir des réseaux de petites entreprises spécialisées susceptibles de contribuer à l'efficacité, à la flexibilité et à l'innovation. Toutefois, la capacité des PME d'accroître leur compétitivité et leur productivité dépend des conditions prévalant dans leur environnement immédiat. Or dans la plupart des pays en développement, les PME opèrent isolément et elles ne peuvent pas, à elles seules, développer et mobiliser pleinement l'information, les connaissances technologiques et gestionnaires et les ressources financières requises pour devenir compétitives et efficaces. L'environnement général défavorable dans lequel elles opèrent limite leur développement. L'insuffisance des liens avec les partenaires économiques, l'accès limité aux marchés, l'appui institutionnel inadéquat et l'absence de politiques gouvernementales adaptées sont particulièrement problématiques.

45. La stratégie de l'ONUDI pour les PME a été complétée pour prendre en compte les éléments ci-dessus afin d'améliorer l'environnement politique et institutionnel dans lequel opèrent les PME plutôt que d'aider directement telle ou telle entreprise.

Appui des gouvernements aux PME

46. Des services pour l'analyse des politiques et des services consultatifs ont été fournis afin de développer les capacités nationales nécessaires pour élaborer et gérer les politiques, les stratégies et les programmes concourant au développement des PME; le programme visait, en particulier, à développer la coopération entre le gouvernement et les institutions, associations et entreprises privées. L'ONUDI a pris l'initiative de programmes nationaux intégrés en faveur des PME dans certains pays d'Afrique (Madagascar et Nigéria par exemple). Au Viet Nam, une étude diagnostique préliminaire sur les éléments de la conjoncture intervenant dans le développement des PME, suivie d'un atelier réunissant toutes les parties concernées, a permis d'aboutir à un programme intégré en faveur des PME qui sera exécuté en coopération avec des donateurs.

Centre national d'aide aux entrepreneurs locaux

47. Les réseaux de services et d'institutions qui concourent au développement des PME ont été développés et renforcés, y compris dans le secteur privé. En Roumanie, le Centre pour la promotion des petites et moyennes entreprises privées a été créé avec l'aide de l'ONUDI. Ce centre fournit des services aux PME et aux entrepreneurs potentiels pour la commercialisation, la gestion, la production et le financement. Il offre également une base de données technologiques qui aide les entrepreneurs dans divers sous-secteurs à mieux choisir les équipements, les matériaux et les procédés appropriés.

Entraide au niveau des entreprises

48. Les partenariats, les mécanismes de sous-traitance et les systèmes d'information ont été encouragés afin de favoriser le maillage des PME entre elles et avec de grosses entreprises manufacturières. Cette activité a contribué à améliorer l'accès aux sources d'information sur les technologies, les marchés et la concurrence, et des programmes et des réseaux de sous-traitance et de partenariats ont été entrepris en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans les pays arabes. L'ONUDI a élaboré, sur demande, un système similaire pour l'Europe centrale. Les Techmarts (marchés de la technologie) organisés dans plusieurs pays en développement ont été des forums économiques intéressants pour les PME. L'ONUDI a élaboré comme outil de référence un Manual for Small Industrial Business Project Design and Appraisal (Manuel pour la préparation et l'évaluation de projets pour les petites entreprises industrielles).

Appui du réseau au programme des PME

49. Ce programme a permis de mettre en place un réseau d'observation et de recherche pour les PME afin de suivre systématiquement les faits nouveaux qui interviennent, aux plans mondial et régional et qui concernent les PME, tout en organisant des recherches sur celles-ci. Avec cette activité d'amont on complètera par des travaux théoriques l'expérience pratique acquise sur le terrain et on appuiera le programme de l'ONUDI en faveur des PME tout en encourageant l'élaboration d'approches novatrices et plus efficaces.

Développement et restructuration des entreprises

50. L'ONUDI a continué à appuyer les pays en développement et des pays en transition dans leurs efforts vers une économie compétitive et des entreprises efficaces. La coopération technique a été assurée à travers trois programmes spécifiques, mais intégrés : restructuration, privatisation et gestion.

Restructuration de l'industrie

51. Etant donné que les gouvernements obligent les entreprises d'Etat à devenir autonomes, il faut une aide pour réorienter leurs opérations en fonction de cette conjoncture nouvelle et améliorer leur rentabilité et leur efficacité. L'assistance fournie à ces entreprises par l'ONUDI vise à assurer à la fois leur survie immédiate et leur compétitivité à long terme.

52. En Pologne, l'ONUDI a exécuté un grand programme de restructuration pour 15 entreprises importantes. Ce programme prévoyait une assistance complète à chaque entreprise, y compris des études de diagnostic détaillées et une aide pour améliorer la rentabilité à court terme et la situation de trésorerie. Il était également prévu la préparation d'une stratégie de restructuration pour réorienter les plans de chaque entreprise en matière de commercialisation, de financement, de production et d'organisation, ainsi qu'une assistance pour mettre en œuvre cette stratégie. Grâce à ce programme, 14 entreprises sont devenues plus compétitives; leur activité courante est désormais rentable et elles devraient contribuer notablement à l'économie polonaise d'ici peu.

Privatisation des entreprises publiques

53. La demande a été particulièrement forte pour les services en matière de privatisation. Les gouvernements reconnaissent que les grandes entreprises publiques n'ont souvent pas été capables de contribuer effectivement à la croissance économique et à l'efficacité. Si dans certains cas une restructuration suffit, souvent la privatisation est considérée comme la meilleure solution à long terme. La coopération technique en matière de privatisation fournie par l'ONUDI est double : appui global au processus de privatisation sous forme de conseils stratégiques et institutionnels et aide à la privatisation concrète des entreprises individuelles.

54. En Ouzbékistan, l'ONUDI a aidé le Comité d'Etat pour les privatisations à superviser l'ensemble du processus de privatisation. Un système d'informatique de gestion a été conçu, des programmes de formation détaillés à l'intention des collaborateurs du Comité ont été élaborés et appliqués et des consultants à long terme ont été détachés sur le terrain pour fournir des conseils dans les domaines prioritaires.

55. Un projet similaire a été entrepris au Soudan pour conseiller le gouvernement en matière de privatisation. Ce projet prévoyait les services de conseillers à long terme et à court terme et la formation de personnel de contrepartie, l'accent étant mis particulièrement sur le système de protection sociale. Comme à court terme la privatisation est souvent synonyme de chômage, on s'est

attaché dans ce projet à évaluer l'ampleur du problème du chômage et les options qui s'offraient pour améliorer la situation.

56. Au niveau des entreprises, l'assistance est concentrée sur les aspects spécifiques de la transaction concernant la privatisation, par exemple sous forme d'expertises ou d'évaluations technico-économiques en vue de la privatisation. Au Pérou, par exemple, l'ONUDI a réalisé un projet impliquant un fonds d'affectation spéciale et entrepris un autre projet visant, dans l'un et l'autre cas, à faciliter la privatisation de grandes entreprises industrielles. Aux termes de ce projet, les services d'un conseiller en privatisation et de plusieurs spécialistes sectoriels à court terme ont été fournis au plus gros fabricant de produits chimiques et de pâte à papier et papier du pays. Cela a permis d'élaborer un plan de privatisation dont l'exécution est en bonne voie. A la fin de la période considérée, le dégageant de certaines unités de cette entreprise avait

fourni plus de 20 millions de dollars de recettes, et plusieurs autres unités devraient être cédées en 1995. L'entreprise en question continuera à bénéficier d'activités de coopération technique dans le cadre du nouveau projet, de même que deux autres entreprises.

Gestion des entreprises

57. Le rôle de la coopération technique a été renforcé en vue d'améliorer la gestion des entreprises dans les pays en développement avec des programmes de formation pour développer les compétences du personnel d'encadrement; l'élaboration et la mise en place de systèmes d'informatique de gestion, de comptabilité et autres pour fournir aux responsables les outils nécessaires à leur mission; et des manuels, études de cas et autres matériels pour communiquer l'information voulue aux dirigeants des entreprises. En Ethiopie, un séminaire national a été organisé sur la question de l'amélioration des méthodes de gestion.

A. LES CINQ OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'ONUDI

2. MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES POUR L'INDUSTRIE

58. La Conférence générale, en adoptant à Yaoundé la résolution GC.5/Res.2, a mis en relief qu'il importait de valoriser les ressources humaines pour accélérer l'industrialisation des pays en développement, tout en coordonnant les diverses activités dans ce domaine afin de promouvoir un emploi productif et d'améliorer la compétitivité industrielle. La mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie constitue un des programmes prioritaires de l'ONUDI. L'accent est placé sur le renforcement des liaisons avec le transfert de technologie, sur le renforcement des capacités d'exécution nationale, ainsi que sur une coopération plus étroite avec les gouvernements, les associations du secteur privé et les organismes des Nations Unies.

59. La nouvelle orientation du programme de MVRH de l'ONUDI, et ses activités, donnent par ailleurs suite aux recommandations résultant de l'évaluation achevée en 1993 et au plan à moyen terme 1996-2001. Dans ce cadre général, les activités de MVRH se sont axées sur le conseil en matière de politiques, de stratégie et de méthodologie; sur le renforcement de l'infrastructure de MVRH et de formation; et sur la définition d'activités de formation agissant comme catalyseur pour régler des problèmes spécifiques.

Conseil en matière de politiques et action en amont

60. La Conférence internationale sur la mise en valeur des ressources humaines dans une période de changement mondial a été organisée par l'ONUDI en coopération avec des institutions suédoises, à Umea (Suède). Réunissant des représentants de plus de 30 pays et de nombreux organismes des Nations Unies, cette conférence a examiné les faits nouveaux dans le domaine de la formation industrielle, et l'intérêt qu'ils présentaient pour les pays en développement et les pays en transition. De nouvelles approches, susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'aide internationale apportée à la MVRH dans ces pays, ont été définies. La Conférence a offert aux représentants des pays une tribune d'échange d'informations, et a permis aux participants d'établir les uns avec les autres des liens plus étroits.

61. Les gouvernements et le secteur industriel ont reçu une assistance pour élaborer les politiques et définir les mesures susceptibles de constituer et de renforcer la base de MVRH indispensable pour parvenir aux objectifs de développement industriel. Une assistance préliminaire a été apportée au Marché commun des Caraïbes en vue de l'établissement d'un programme d'action pour le développement des capacités nationales et régionales de MVRH en vue de la formation industrielle. Un projet régional de coopération technique financé par l'Allemagne prévoit de coordonner les activités pertinentes de MVRH entre les organismes multilatéraux

et bilatéraux et les donateurs. De même, l'ONUDI a effectué des missions préparatoires en République tchèque pour évaluer les besoins de requalification des travailleurs touchés par la rationalisation des effectifs et la réduction d'échelle des secteurs chimique et métallurgique. A ce titre, on a notamment étudié les possibilités de reclassement dans les entreprises privées existantes ou en train de se constituer. En République islamique d'Iran, l'ONUDI a apporté son concours à la collecte et à l'analyse d'informations sur les structures et les contraintes de participation des femmes à l'activité industrielle. Le rapport établi sur cette question sera communiqué à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing (Chine).

62. Les études diagnostiques de ce type et les évaluations des besoins en compétences techniques aident les gouvernements à répondre, de façon opportune et souple, aux changements qui caractérisent les marchés ouverts et mondiaux d'aujourd'hui. Les études diagnostiques ont fait l'objet d'une attention accrue, et en conséquence les activités de formation ont été mieux ciblées, ce qui a permis de réduire l'écart entre l'offre du marché du travail et les besoins professionnels de l'industrie. Les activités de formation de groupe dans le domaine du développement de la petite entreprise menées en Palestine ont été évaluées et leur efficacité confirmée. Une mission a été envoyée en Palestine pour élaborer un programme de MVRH en vue de constituer une capacité nationale de gestion pour le secteur de la construction.

Renforcement des capacités par la formation

63. Les systèmes d'éducation et de formation qui ne sont pas directement en prise avec les activités économiquement productives aggravent les problèmes liés à la pénurie de compétences dans les domaines de la technique, de la gestion et de l'entreprise. Alors que dans certains pays en développement des personnes qualifiées ne peuvent trouver d'emploi, dans d'autres il existe des emplois qui ne peuvent être pourvus localement. L'approche intégrée de MVRH que pratique l'ONUDI privilégie la liaison avec les systèmes éducatifs, et incorpore cette dimension dans les activités de coopération technique. On s'est particulièrement préoccupé non seulement de constituer un réservoir de compétences techniques appuyées sur une large base, mais aussi de stimuler l'apparition de nouveaux entrepreneurs. On a pour cela établi des réseaux et des jumelages entre établissements des pays développés et des pays en développement.

64. Les centres régionaux, nationaux et locaux de formation appuyés par l'ONUDI ont défini une démarche gouvernée par la demande dans les domaines de la formation de formateurs, de l'élaboration des programmes, et de la mise au point d'outils de formation dans les secteurs industriels prioritaires. Par exemple, à l'issue de l'évaluation du programme de formation à la planification industrielle au Japon, le programme a été révisé, modifié et transformé, ce qui a donné lieu à la tenue d'un nouveau séminaire sur la gestion des technologies et le développement industriel, inauguré en 1994. Ce programme a fait bénéficier des connaissances et de l'expérience japonaises dans les domaines du transfert de technologie, des méthodes de production applicables aux PME, de l'organisation et des questions de qualité des participants venus d'Indonésie, de République démocratique populaire lao, du Myanmar, des Philippines et de Taiwan, qui ont suivi des séances de travaux pratiques et effectué des visites d'étude dans des établissements de recherche, publics ou industriels.

65. L'ONUDI a aussi examiné l'application des techniques multimédias et de communication, y compris les systèmes de télé-enseignement, ainsi que la définition de programmes de cours et d'outils audiovisuels. A l'automne, une réunion préliminaire s'est tenue à Poitiers (France) pour examiner les modalités d'une participation du Centre national d'enseignement à distance dont le lancement, avec l'ONUDI, d'un programme de télé-enseignement répondant aux besoins des pays en développement, et notamment des pays les moins avancés (PMA). A un stade ultérieur de la concertation, on veillera plus particulièrement à évaluer l'intérêt manifesté par divers pays, et les besoins de formation de formateurs.

MVRH sectorielle : quelques exemples***Chaussure***

66. Le Centre de formation aux métiers de la chaussure et l'Institut indien des produits du cuir ont proposé des formations d'une durée de trois mois à deux ans, avec le patronage et la caution d'établissements français et anglais réputés. Le secteur privé du cuir et de la chaussure en Inde a bénéficié de la coopération technique de l'ONUDI en recevant plus de 100 professionnels hautement qualifiés, ainsi que des services d'experts techniques d'établissements locaux, grâce aux interventions de l'ONUDI dans le domaine de la formation des ressources humaines.

Cuir

67. Un programme de formation à la mise en valeur des ressources humaines par l'éducation et la formation dans le secteur du cuir et de la chaussure a été lancé par l'ONUDI, à l'intention de l'ensemble de l'Afrique. Le Centre de formation et de production de l'industrie de la chaussure au Kenya, mis sur pied au moyen d'un fonds renouvelable et créé au cours de la première phase du plan régional africain pour le secteur du cuir et de la chaussure, a commencé de fonctionner, et a accueilli ses premiers stagiaires.

Intégration des femmes

68. Les activités de MVRH de l'ONUDI ont continué de mettre l'accent sur l'intégration des femmes dans le développement industriel. Des activités de formation, spécifiquement axées sur les femmes, ont été élaborées et conduites sur divers thèmes et dans divers sous-secteurs.

69. Un ambitieux projet de formation a apporté son soutien aux femmes kényennes chefs d'entreprise dans le domaine de l'habillement et des produits connexes, en améliorant leurs connaissances de l'entreprise, de la production, de la conception et de la commercialisation. Cette formation a été organisée de telle manière que les femmes puissent poursuivre leurs activités professionnelles sans interruption. La démarche mise au point dans ce pays s'est révélée si fructueuse qu'elle est actuellement introduite en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Dans ces pays, des projets analogues sont en train de démarrer, et présentent des liens structurels avec le projet kényen original.

70. En République-Unie de Tanzanie, l'ONUDI poursuit un programme de formation à grande échelle, lancé en 1993 à l'intention des femmes entrepreneurs dans le secteur de la transformation alimentaire. Ce programme sensibilise les femmes aux problèmes de

l'entreprise, développe leurs compétences de gestion et leurs connaissances techniques en vue de leur permettre de créer et de gérer de petites entreprises de transformation alimentaire. Ce programme vise à atténuer la pauvreté en favorisant l'emploi productif et les activités génératrices de revenus. A l'Université d'agriculture de Morogoro, l'ONUDI a organisé à l'intention de 17 femmes un atelier de quatre semaines de formation de formateurs. Cet atelier, le premier de cette nature organisé dans le pays, a porté à la fois sur les aspects commerciaux, la gestion et les aspects techniques de la production. Les médias locaux ont appelé l'attention sur ce programme de formation, ainsi que sur ses résultats et sur d'autres projets futurs. Le programme a été présenté au public à l'occasion de la Foire commerciale annuelle (SABASAGA) à Dar es-Salaam, où les produits alimentaires obtenus et le matériel utilisé par l'atelier étaient exposés. En fonction de l'avancement du projet et de ses résultats, un appui pour la formulation d'une proposition conjointe ONUDI PNUD est envisagée dans le cadre du Programme national d'action pour la génération durable de revenus.

71. En Ethiopie, l'ONUDI a coopéré avec le Département des services d'appui et de gestion pour le développement (DDSMS) de l'ONU à la mise en oeuvre d'un programme de promotion de l'entreprise, mis sur pied avec le Programme national éthiopien de gestion du changement technique et économique. La première phase de ce programme prévoit des ateliers sur les questions d'entreprise à l'intention des personnels locaux de trois régions, y compris Addis-Abeba. Elle prévoit aussi d'apporter une assistance technique à la Banque nationale commerciale d'Ethiopie dans le domaine de la promotion du développement. Ce programme combine pour la première fois le modèle EMPRETEC I¹ du DDSMS et l'expérience qu'a l'ONUDI des approches modulaires dans la formation à la gestion et à l'entreprise, pour les appliquer dans un pays où le secteur privé est encore relativement embryonnaire. Le concours technique à apporter à la Banque nationale commerciale d'Ethiopie, intégralement confié à l'ONUDI, portera notamment sur la formation à l'évaluation des projets et à divers aspects du crédit et des prêts aux petites entreprises.

72. Au Cap-Vert et en Gambie, l'intégration des femmes et des jeunes dans le processus de développement compte parmi les composantes essentielles de la stratégie d'atténuation de la pauvreté mise en oeuvre par les pouvoirs publics avec l'appui du PNUD. L'un des objectifs de cette stratégie consiste à renforcer les moyens humains à l'échelon communautaire. L'accent est placé sur la sensibilisation des femmes rurales à leur situation sociale et juridique, en vue d'améliorer leur accès à l'éducation, au crédit et à la technologie. Ces femmes subissent les multiples contraintes de la production vivrière qui, associées aux

responsabilités de la vie quotidienne avec des familles nombreuses, les écartent d'emplois plus enviables et des activités génératrices de revenus.

Formation pour favoriser le flux des investissements et des technologies de l'étranger

73. Les activités de formation à l'élaboration de projets d'investissement et aux méthodes d'évaluation préalable ont répondu à une demande très vive dans le monde entier pour ce type de service, l'ONUDI ayant continué de renforcer les capacités nationales. La tendance veut que les programmes de formation soient de mieux en mieux adaptés aux besoins spécifiques des partenaires. La mise en service du logiciel COMFAR III a renforcé l'approche méthodologique, déjà internationalement acceptée, de l'ONUDI.

74. Le programme d'acquisition de technologies a répondu aux besoins de MVRH en de multiples manières. Premièrement, une formation directe a été fournie dans le domaine de l'acquisition et de la négociation des technologies, avec notamment des accords construction-exploitation-transfert (CET) et dans le domaine de la gestion des technologies. Le programme s'est aussi axé sur le renforcement durable des capacités autochtones, aux échelons institutionnel et professionnel, en mettant l'accent sur la formation et sur des prestations de services consultatifs pour les négociations de transfert de technologies. Enfin le programme a appuyé l'élaboration d'outils de formation.

75. Quatre activités distinctes ont porté sur la négociation de l'acquisition de technologies au Brésil, en Indonésie et à deux reprises en Ouganda. Toutes ces activités ont appuyé les programmes nationaux de renforcement des capacités locales. Le principal de l'effort a consisté à former des experts nationaux pour constituer des équipes centrales de formateurs nationaux à la négociation des technologies, et on a veillé tant au fond qu'aux méthodes didactiques. Au cours de ces ateliers, le manuel sur la négociation des transferts de technologie a été le principal instrument utilisé. Un séminaire sur l'application de la stratégie CET a été tenu à Rio de Janeiro (Brésil) (voir aussi par. 134 à 137 ci-après).

Formation aux questions d'environnement

76. Nombre de programmes et projets de coopération technique de l'ONUDI ont principalement porté sur les questions d'environnement. Ils ont notamment réservé une part importante à des éléments de formation visant à sensibiliser les participants à l'environnement, comme par exemple un programme de formation en Turquie dans l'industrie sidérurgique. Les procédés de production et la conception des équipements, le choix des technologies et leur adaptation à la protection de l'environnement et à l'économie d'énergie exigent un

degré élevé de compétences, aux plans tant de la technique que de la gestion. D'autres formations, générales et intensives, tant à l'échelon local que dans les entreprises communautaires, ont été faites pour

sensibiliser l'opinion et diffuser les connaissances voulues jusqu'au point critique qui permet de prendre des décisions rationnelles.

Note

1/ EMPRETEC est le sigle employé en espagnol pour "emprendedores" (entrepreneurs) et "tecnologia" (technologie).

A. LES CINQ OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'ONUDI

3. UN DEVELOPPEMENT EQUITABLE GRÂCE AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

77. La pauvreté, généralisée, doit recevoir en priorité l'attention de la communauté internationale, au même titre que toutes les régions et tous les groupes de population doivent participer pleinement au développement socio-économique. La contribution de l'ONUDI à cet égard consiste à faire du développement industriel la pierre angulaire de l'action de promotion de structures de développement socialement durables. Il faut pour cela ouvrir des perspectives économiques au bénéfice des segments défavorisés et pauvres de la population. La diversification de l'emploi et des perspectives d'entreprises permettent à ces segments de s'inscrire dans le courant principal du développement économique. L'ONUDI appuie par ailleurs le développement dans l'équité en mettant l'accent sur les régions économiquement défavorisées à l'intérieur des pays, et sur les zones rurales, l'attention portant alors sur le potentiel de transformation des denrées alimentaires et autres activités industrielles fondées sur les ressources naturelles.

Développement rural par le biais des PME

78. Un grand potentiel pour édifier une base, plus large et plus résiliente au développement industriel, est offert par les PME. Elles peuvent apporter une contribution appréciable à la génération d'emplois et de revenus, à l'atténuation des inégalités sociales, à la réduction de la pauvreté, à l'intégration des pauvres, tant ruraux qu'urbains, dans les secteurs productifs, et à l'insertion des femmes et autres groupes défavorisés dans le développement. C'est pourquoi le programme qui concerne les PME offre un ensemble intégré de services permettant d'appuyer, par des politiques et des programmes, les petits entrepreneurs privés capables de créer durablement des emplois et de générer du revenu. Il prévoit par ailleurs des services d'appui technique, décentralisés et gouvernés par la demande, à l'appui de la création et du développement durable de PME, notamment en zone rurale. En 1994, la coopération technique apportée par l'ONUDI dans ce domaine s'est axée sur ce qui suit : restructuration et développement des organismes d'aide aux PME; organisation d'antennes décentralisées de développement des affaires, et de réseaux d'établissements d'appui technique et financier; renforcement des associations sectorielles; enfin, organisation de systèmes d'incubation de nouvelles entreprises.

79. Le programme de développement rural a axé ses services sur la création d'emplois non agricoles et de possibilités de génération de revenus dans les zones rurales, tout en promouvant les liaisons amont et aval entre l'industrie et l'agriculture, ce qui permet d'accroître la productivité agricole. Des politiques et

programmes spécifiques ont visé à améliorer le climat dans lequel opèrent les PME rurales. Les services d'appui technique et financier ont cherché à promouvoir le développement durable des entreprises manufacturières et des services connexes dans les zones rurales.

80. L'ONUDI a contribué à améliorer le fonctionnement des établissements de promotion et à définir un nouveau système de promotion des industries rurales, notamment avec un programme de fonds renouvelables. La Guinée-Bissau, le Mozambique et la Zambie ont bénéficié d'une aide à cet égard. Des liaisons ont été aussi établies entre le développement rural et la lutte contre les drogues en définissant des schémas nouveaux d'entreprise, apportant ainsi sa contribution à l'application du Plan d'action à l'échelle du système pour le contrôle de l'abus des drogues (par exemple en Colombie). De façon générale, le programme de développement rural a mis l'accent sur l'activité industrielle génératrice de revenus, notamment dans les PMA et en Afrique subsaharienne.

81. La recherche-action a appuyé la coopération technique. Des progrès ont été accomplis dans l'examen des mécanismes permettant d'évaluer l'incidence des mesures de libéralisation des marchés sur les petites industries rurales, en se fondant sur l'étude de plusieurs cas d'espèce. En outre, l'Organisation a entrepris de promouvoir des recherches nationales sur les résultats des différentes approches du renforcement de la contribution industrielle au développement rural. On a commencé à élaborer des outils pratiques pour appuyer les petites industries rurales, par exemple avec un dispositif pilote d'appui communautaire, qui comporte un programme de

renforcement de l'esprit d'entreprise en milieu rural et un outil simple d'évaluation de la viabilité financière. Les travaux de développement se sont poursuivis sur un programme visant à améliorer, par le biais d'un réseau appuyé par l'ONUDI, l'échange d'expérience, de connaissances techniques et de points de vue entre les décideurs nationaux et les chercheurs dans les PMA.

82. L'ONUDI a participé à la réunion annuelle de l'Equipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) sur le développement rural, et a organisé la réunion annuelle du Groupe de travail interorganisations sur la contribution de l'industrie au développement rural, qui s'est tenue en mai 1994. Cette dernière a mis en lumière l'expérience acquise dans la promotion des petites industries rurales, notamment sous l'angle des activités génératrices de revenus pour les femmes et de la transformation de ces activités en entreprises en croissance. Le rôle important des villes de taille moyenne pour l'établissement de liaisons entre la campagne et la ville, et pour le développement rural, a été noté.

Développement régional

83. Un nombre croissant de pays en développement donnent la priorité aux programmes qui appuient une ventilation régionale équitable du développement industriel. Les efforts tendent à décentraliser les moyens de production, de manière à améliorer les conditions de vie dans les zones reculées grâce à la fourniture de biens et de services répondant aux besoins élémentaires. Cela suppose de définir des politiques, de prendre des mesures institutionnelles et de mettre sur pied des mécanismes d'incitations pour permettre au développement industriel de prendre pied dans des régions spécifiques, puis pour appuyer sa dynamique et le rendre autonome.

84. En 1994, les préparatifs ont commencé pour fournir de nouveaux services dans le domaine du développement régional. Ainsi, l'ONUDI a fourni des informations raisonnées sur les mécanismes efficaces de développement régional, et a assuré des prestations de coopération technique et de services consultatifs aux décideurs industriels et aux institutions régionales et provinciales. Un projet a été lancé à Kaliningrad (Fédération de Russie), dans lequel l'ONUDI épaulé l'administration de la région qui prépare un plan de développement régional. Au Viet Nam, on a commencé d'étudier un plan d'industrialisation de la région du delta du fleuve Rouge. En Pologne, on a entrepris de définir un projet visant à développer la région d'Elblag; son

exécution attend que des fonds soient mis à disposition par des donateurs.

Appui sectoriel

85. L'appui sectoriel s'est concentré sur le renforcement des liaisons avec l'agriculture, tant pour la transformation des produits agricoles que dans les branches industrielles des facteurs de production agricole. Environ 30 projets étaient en cours d'exécution dans le secteur de la transformation des produits alimentaires en milieu rural, 17 dans le domaine des produits forestiers autres que le bois, 20 dans le domaine de l'agrochimie, 20 dans la métallurgie débouchant sur l'agriculture, 7 dans l'exploitation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, et 4 dans le secteur de la petite exploitation minière.

Industries rurales de transformation alimentaire

86. Les agriculteurs de la région de C^hapare, en Bolivie, se sont vu offrir la possibilité d'abandonner la production illicite de coca en souscrivant des parts dans 11 usines de transformation de produits agricoles de remplacement. Ce projet non seulement a contribué à un développement industriel équitable et écologiquement durable, notamment dans les zones rurales, il a aussi encouragé la compétitivité industrielle en rationalisant le fonctionnement des usines. Les plantations pérennes de théiers et la culture de plantes aromatiques, mises en place dans le cadre du projet, ont un intérêt capital pour l'environnement, car elles fixent des sols tropicaux fragiles que la culture de la coca avait dévastés. La première année d'exploitation a donné des résultats appréciables, et les 11 usines fonctionnent désormais avec un bilan de trésorerie positif.

Produits "naturels"

87. La vogue des produits naturels et diététiques, notamment dans les pays industrialisés, ouvre de belles perspectives au développement d'industries rurales de transformation des produits forestiers autres que le bois dans les pays en développement. Vu le marché, l'ONUDI a étendu son programme concernant les plantes médicinales et aromatiques à une large gamme de produits naturels d'origine végétale, et a contribué à l'étude d'utilisations nouvelles de ces produits. L'approche pratiquée intéresse tout le spectre des activités du secteur, des techniques de récolte non agressives à la commercialisation des produits. Un document thématique a été établi à l'intention d'une consultation internationale d'experts sur les produits

forestiers autres que le bois, qui est prévue pour 1995.

Pesticides pour un développement agricole durable

88. Le réseau de l'ONUDI sur les pesticides pour l'Asie et le Pacifique intéresse 15 pays. Grâce à son impact, ce réseau a été intégré dans le programme PNUD FARM (voir par. 39 ci-dessus), dont le financement a atteint 12 millions de dollars. Ce programme vise à renforcer les capacités des communautés et des agriculteurs à faibles ressources de mieux assurer la conservation, la gestion et l'utilisation des ressources naturelles et des systèmes agricoles par le biais d'approches participatives. Dans le cadre de ce programme, l'ONUDI est chargée de la lutte intégrée contre les ravageurs et de la production de pesticides, et de l'information en la matière. En raison de l'accent qu'elle place sur le transfert, la qualité et la sûreté des technologies, l'ONUDI contribue au Programme international de sûreté des substances chimiques, dont elle deviendra membre au début de 1995.

Machinisme agricole et matériel rural pour un développement agricole durable

89. Dans beaucoup de pays en développement, et notamment dans les PMA, les fabricants souffrent d'un accès limité aux technologies adaptées, à des matières premières d'un prix raisonnable et de qualité uniforme, et aux services de promotion et de vulgarisation. La coopération technique et la proposition de solutions économiquement rationnelles au secteur métallurgique qui débouche sur l'agriculture permettent de lever ces contraintes.

90. L'Organisation a assuré des formations et des mises à jour technologiques au Kenya, dans le secteur non structuré de la métallurgie, au bénéfice de la Jua Kalis, qui se compose de plus de 400 associations et regroupe environ 1 million de membres individuels. L'ONUDI a lancé un nouveau projet pour poursuivre dans la voie tracée par ce programme, couronné de succès et reconnu internationalement. Des travaux préparatoires ont été entrepris pour intégrer progressivement les secteurs non structurés au Kenya et en Ouganda dans ce programme, et parvenir à terme à une meilleure utilisation de la capacité industrielle existante, générer des investissements et économiser des devises.

91. L'ONUDI, qui est l'un des organismes de parrainage du Centre régional africain d'études et de construction mécaniques (ARCEDEM) a développé, en coopération avec le Centre, les capacités africaines dans les domaines de la conception mécanique, de la fabrication, et de l'entretien des machines et du matériel industriels et agricoles. S'appuyant sur ces capacités nouvelles, un programme régional financé au titre de la Décennie du développement industriel pour l'Afrique a été lancé: il concerne le Congo, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie. Dans ce cadre, l'ARCEDEM étudiera, réalisera et transférera aux pays participants divers prototypes, par exemple des presses hydrauliques, marteaux-pilons et grues mobiles.

Petites activités minières respectueuses de l'environnement

92. Dans beaucoup de pays en développement, les gouvernements ont reconnu l'importance des petites activités minières pour l'emploi des populations rurales. La coopération technique vise à améliorer l'efficacité de l'extraction de métaux, à éviter la pollution par le mercure et à intégrer les femmes dans le processus de développement. Un programme a été formulé dans ce sens pour le Viet Nam.

Sources d'énergie nouvelles et renouvelables à l'appui du développement rural

93. Le fait d'être à l'écart des réseaux de distribution électriques et autres approvisionnements énergétiques hypothèque souvent le développement des zones rurales. Ce problème est abordé par diverses voies: conseils pour la formulation de stratégies énergétiques, études de faisabilité des diverses options énergétiques, et conseils quant à la source d'énergie la plus appropriée en fonction des conditions locales (par exemple énergie éolienne, solaire, hydroélectrique, biomasse). En Afrique, un programme régional a été lancé sur l'énergie de la biomasse (voir par. 107 ci-après). En Indonésie, un modèle de génératrice éolienne a été mis au point pour être construit par les moyens locaux existants. Ce modèle permet de répondre aux besoins énergétiques des villages et des petites entreprises rurales. La faisabilité technique de l'utilisation de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et du biogaz en République démocratique populaire de Corée a aussi été étudiée.

A. LES CINQ OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'ONUDI

4. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ECOLOGIQUEMENT DURABLE

94. En 1994, l'ONUDI a concentré ses programmes intéressant l'environnement sur cinq domaines, à savoir le transfert de technologie en vue d'un développement industriel écologiquement durable (DIED); le renforcement des capacités à l'appui des plans et programmes nationaux de DIED; l'énergie et l'industrie; l'appui à la mise en oeuvre des conventions, protocoles ou plans d'action internationaux de protection de l'environnement; enfin, la coordination des activités opérationnelles avec d'autres entités du système des Nations Unies et autres organismes internationaux. La présente section fait le point des principaux faits nouveaux intervenus en 1994, et indique quelles sont, pour les années à venir, les perspectives dans chacun de ces domaines.

Transfert de technologie en vue du DIED

95. Dans l'industrie, on a longtemps estimé que la protection de l'environnement était génératrice de coûts et exigeait des mises de fonds improductives continues. Cette façon de voir n'a guère favorisé la mise en oeuvre de stratégies de protection de l'environnement. Il apparaît toutefois de plus en plus nettement qu'une production plus propre - à la fois par la prévention de la pollution et la réduction au minimum de la production de déchets, et le recyclage de ceux-ci - non seulement contribue à réduire le rejet de polluants industriels dans le milieu ambiant dans une proportion pouvant atteindre 25 à 50 %, mais peut aussi se traduire par une meilleure rentabilité des entreprises et une plus grande compétitivité des produits. Le transfert de technologie et de savoir-faire en vue d'une production propre apparaît donc comme l'un des aspects fondamentaux du DIED. Dans ses activités d'appui aux méthodes de production propres pour protéger l'environnement, l'ONUDI a agi en 1994 aux échelons institutionnel, transsectoriel et sectoriel.

Initiatives transsectorielles

96. L'ONUDI, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a lancé un programme visant à mettre en place des centres nationaux pour une production propre. Ces centres exerceront un rôle de catalyseur en diffusant des informations et des avis techniques, en faisant la démonstration de techniques et de technologies de production propre, et en formant des cadres de l'industrie et des fonctionnaires. Ce programme renforcera les capacités locales dans les domaines suivants : évaluation de la production de déchets, démonstration des mesures réduisant au minimum celle-ci, et assistance au transfert de technologies propres. La phase initiale de ce

programme appuiera huit centres pendant trois ans, mais l'intention est, à terme, d'appuyer 20 centres pendant cinq ans. Ce programme se fonde non seulement sur l'expérience acquise dans des activités analogues dans les pays développés, mais aussi sur l'expérience de l'Organisation dans la promotion et l'exécution de ce type d'activité dans les pays en développement. C'est notamment le cas d'un projet de réduction au minimum des déchets, achevé en Inde en 1994, qui a permis d'analyser les résultats de 12 entreprises de trois secteurs industriels.

Programmes intéressant certains secteurs

97. Les solutions technologiques permettant une production propre, dans des secteurs spécifiques, ont une incidence appréciable sur la croissance technologique et la compétitivité. La section A.1 ci-dessus récapitule les résultats obtenus par les programmes et projets de production propre, dans des branches industrielles spécifiques.

Technologies de pointe pour la protection de l'environnement

98. Dans ses efforts visant à promouvoir le renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies, l'Organisation collabore étroitement avec le CIGGB, qui met à sa disposition des installations performantes de formation à la recherche-développement. Les priorités, en ce qui concerne l'environnement, sont notamment l'amélioration de la dégradation des hydrocarbures par l'activité microbienne et les techniques de bioreparation, la bioconversion et la production de biogaz, ainsi que la conservation de la biodiversité. L'ONUDI a aussi établi un manuel sur la biosécurité, et mis en place un réseau d'informations et de services

consultatifs en matière de biosécurité (BINAS) (voir par. 41 ci-dessus).

Systèmes d'information sur l'énergie et l'environnement

99. Parallèlement à ses activités opérationnelles, l'ONUDI a élaboré et mis en service des systèmes électroniques d'information, comme le système d'information sur l'énergie et l'environnement ONUDI/Banque d'informations industrielles et technologiques et la base de données de référence sur l'énergie et l'environnement (REED). Le système d'information susmentionné a continué d'établir des mécanismes de mise en place de réseaux dans les Etats Membres pour renforcer leur capacité de collecte, d'archivage et de diffusion d'informations sur l'environnement et l'énergie pour les besoins de l'industrie, tandis que la base de données REED avait accumulé plus de 10 000 enregistrements à la mi-1994.

Appui aux plans et programmes nationaux pour le DIED

100. La politique et l'action environnementales ont progressé sur un vaste front, avec l'adoption de mesures allant de la publication de directives spécifiques en matière d'environnement à l'intention de branches particulières de l'industrie à la formulation d'un programme intersectoriel dans la ligne d'Action 21 à l'échelon national. A la mi-1994, 25 pays en développement et quatre pays en transition avaient créé, ou étaient en train d'établir des commissions nationales multisectorielles sur le développement durable. Pratiquement, chaque pays a formulé une politique ou un plan d'action et la législation correspondante, ou travaille en ce sens. Dans cette conjoncture, le travail sur les politiques de l'environnement conçues dans une perspective industrielle s'est concentré dans les domaines indiqués ci-après.

Elaboration de stratégies globales de développement industriel écologiquement durable

101. L'élaboration de stratégies de développement industriel écologiquement durable repose sur un processus de concertation visant à donner à un pays les moyens de se fixer des objectifs en matière d'environnement et d'établir les plans d'action correspondants. A présent, l'ONUDI appuie la formulation de ces stratégies à Madagascar (de concert avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement), au Maroc et au Mozambique. Dans le cadre de ces stratégies, un ensemble clair de priorités, plans et politiques sectoriels propres à réduire dans le

pays considéré l'impact des activités industrielles sur l'environnement sera développé.

Programme Action 21 à l'échelon national

102. Un certain nombre de gouvernements de pays en développement ont entamé l'élaboration de leur propre programme Action 21 national. A cet égard, l'ONUDI joue un rôle majeur, en prêtant assistance au stade de la préparation et de l'application. La Chine a été le premier pays à élaborer un programme national complet. Une mission a participé, à Beijing, à une table ronde de haut niveau sur le programme Action 21 chinois, qui a permis de retenir 12 domaines d'activité en vue d'une future action commune du Gouvernement chinois et de l'ONUDI. Les principaux domaines intéressent les procédés de production plus propres et le développement d'une industrie de la protection de l'environnement, l'énergie non polluante, les transports et la lutte antipollution dans l'industrie.

Les capacités nationales à mettre au service des politiques de l'environnement

103. Dans toutes ces activités relatives à la politique de l'environnement, l'ONUDI s'emploie à doter les pays des moyens et ressources qu'exige un développement industriel écologiquement durable. L'une des pierres angulaires du renforcement des capacités est l'existence au sein des pouvoirs publics, des organismes d'appui à l'industrie et de l'industrie même, d'agents qualifiés capables d'analyser les questions et compétents pour prendre l'initiative de mesures de protection de l'environnement intéressant l'industrie. Une publication des Nations Unies consacrée à un cours de formation en matière de développement industriel écologiquement durable, qui a été élaborée par l'ONUDI, soutient différentes initiatives en faveur du renforcement des capacités. Le cours cherche à répondre aux besoins d'un large public et à jeter des fondements que peut prendre pour assise une formation spécialisée complémentaire. Faisant appel à des techniques didactiques de pointe, englobant les moyens écrits, audiovisuels et informatiques, l'ensemble se prête à des nombreux emplois allant de la formation en groupe aux programmes individuels d'auto-instruction.

Energie et industrie

104. La question d'une production plus propre intéresse tout spécialement la production d'énergie et son utilisation industrielle, l'assistance se concentrant sur les trois domaines suivants : gestion de l'énergie industrielle, utilisation de sources d'énergie nouvelles ou renouvelables, amélioration du rendement des opérations de production d'énergie.

Gestion de l'énergie industrielle

105. Dans nombre de pays en développement, le rendement énergétique au niveau des utilisations finales pourrait augmenter de 20 % à 30 %. Malheureusement, à ce jour, une petite fraction seulement de ces énormes possibilités de faire des économies a été exploitée. Les principales causes en sont les erreurs de politique, et en particulier la fixation de prix trop bas, l'accès restreint au financement et le manque de documentation technique. Du côté de la demande, l'ONUDI a mis en oeuvre des mesures concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie à travers des audits, d'une action en faveur des économies d'énergie et de l'augmentation du rendement énergétique au niveau des utilisations finales et de l'aide au transfert de technologies à faible intensité énergétique. Le programme a encouragé, dans la région d'Asie, l'adoption de technologies à rendement énergétique élevé, portant son attention sur l'industrie de la céramique et du ciment au Bangladesh et à Sri Lanka. Des manuels aideront les ingénieurs et les techniciens à améliorer le rendement énergétique au niveau des installations.

Sources d'énergie nouvelles ou renouvelables

106. L'ONUDI a proposé des services consultatifs aux gouvernements et a aidé à élaborer des programmes relatifs à l'adoption de sources d'énergie de substitution (comme l'énergie solaire, hydroélectrique et éolienne, ou l'énergie de la biomasse), en particulier en milieu rural. Le Gouvernement de l'Etat de l'Australie occidentale a convenu de créer avec l'ONUDI un Centre pour l'application de l'énergie solaire. Le Centre assistera les pays en développement dans la promotion et le développement des applications de l'énergie solaire, aidant à augmenter les transferts de cette technologie.

107. En Afrique, l'ONUDI a lancé un programme thématique régional sur l'énergie de la biomasse au service du développement industriel. La phase préparatoire de ce programme intéresse le Ghana, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. L'énergie verte est dès à présent importante pour de nombreuses activités industrielles. De petites entreprises qui produisent de la brique, de la chaux, du tabac et du caoutchouc utilisent le bois comme principale source d'énergie pour leurs opérations de production. A l'échelle industrielle ou artisanale, le charbon de bois destiné à être employé comme combustible pour la cuisson des aliments ou comme matière première industrielle en sidérurgie est également fabriqué à partir de bois. Les résidus agro-industriels sont eux aussi utilisés comme combustible industriel, principalement dans des entreprises assez grandes, comme les fabriques d'huile de palme et de sucre. D'énormes quantités de biomasse n'en continuent pas moins à être gaspillées. Judicieusement utilisées, ces ressources pourraient être

une source importante d'énergie et servir de base à des activités industrielles. Le programme thématique vise en premier lieu à mieux valoriser le bois et la biomasse résiduelle que ce n'est actuellement le cas. Là où l'énergie de la biomasse est exploitée d'une manière peu viable, des sources d'énergie de substitution à la biomasse sont recommandées. Quoi qu'il en soit, le programme porte l'attention voulue aux sources d'énergie autres que la biomasse. En cas de besoin, les avantages et inconvénients des différentes options énergétiques - ressources importées ou locales, combustibles fossiles et diverses énergies renouvelables - sont comparés dans une optique technique, économique, sociale et écologique.

Améliorer le rendement des opérations de production d'énergie.

108. Pour ce qui est de l'énergie dérivée de combustibles fossiles, l'ONUDI soutient l'industrie et les organismes de recherche-développement dans la mise au point et l'expérimentation de technologies qui permettent d'accroître le rendement énergétique et de réduire la pollution dans le cas du charbon brûlé pour obtenir de l'énergie ou de la vapeur industrielle. En Chine, par exemple, l'ONUDI appuie l'installation et le démarrage de deux chaudières à lit fluidisé entraînant consommant 210 tonnes/heure sur le site d'une fabrique de produits agrochimiques dont les besoins en énergie accrus imposent la mise en place de nouvelles capacités de production. En même temps, l'installation doit respecter les règlements limitant les émissions de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote. Toujours en Chine, l'ONUDI aide les scientifiques et ingénieurs locaux à développer les technologies de désulfuration des gaz chauds en vue d'une application dans des systèmes intégrés de gazéification en cycle combiné. Une installation pilote est en cours de construction, qui doit faire la démonstration de cet élément central du système qui permet d'accroître notablement le rendement énergétique et de réduire les émissions des centrales thermiques à charbon.

Appuyer l'application des conventions, protocoles ou plans d'action internationaux pour la protection de l'environnement

109. L'accent est mis sur les initiatives internationales en matière de politique de l'environnement et sur les législations qui intéressent l'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone, la réduction des risques chimiques et le renforcement de la sécurité des substances chimiques, la protection des ressources en eau douce et la nécessité de réduire l'impact des gaz à effet de serre sur les changements climatiques.

110. L'élimination progressive des substances menaçant l'ozone eu égard tout spécialement au Protocole de Montréal est l'un des grands défis. A la fin de 1992,

L'ONUDI est devenue l'un des agents d'exécution du Fonds multilatéral aux fins de l'application du Protocole de Montréal. Jusqu'à la fin de 1994, le Fonds avait approuvé un montant de 21 millions de dollars (et en sus 2,7 millions de dollars pour les dépenses d'appoint) pour la réalisation des projets par l'ONUDI au titre de l'élaboration ou de l'exécution de projets concernant l'élimination progressive des substances menaçant l'ozone à l'intention des pays suivants : Algérie, Argentine, Brésil, Cameroun, Chine, Egypte, Inde, Iran (République islamique d'), Jordanie, Kenya, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, Roumanie et Viet Nam. En outre, on a recommandé l'allocation de 800 000 dollars pour l'élaboration de projets intéressant les 17 pays suivants : Algérie, Barbade, Cameroun, Chine, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jordanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Mozambique, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Seychelles, Swaziland, Turquie, Viet Nam et Zambie.

111. L'ONUDI a également été chargée d'un certain nombre de projets mondiaux qui incluent une collaboration avec le PNUE pour poursuivre l'élaboration de programmes de pays. Des projets concernant le renforcement des institutions sont en cours en Egypte et en République arabe syrienne et un projet d'investissement dans l'élimination des chlorofluorocarbones utilisés pour fabriquer de la mousse en Egypte, approuvé en juin 1993 et achevé en août 1994, a permis d'éliminer 196 tonnes de substances menaçant l'ozone par an.

112. Grâce aux activités du Programme international sur la sécurité des substances chimiques qui se déroulent en particulier au sein du nouveau Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, l'action internationale en matière de réduction des risques chimiques a progressé avec la participation de l'ONUDI. Le Programme encourage aussi la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques, en favorisant le recours à des technologies et techniques de production plus propres dans l'industrie chimique et dans les processus tributaires de substances chimiques toxiques; les efforts de substitution de substances dans certains produits chimiques comme les pesticides; la création de capacités en matière d'évaluation des risques chimiques; et la manipulation, le stockage et l'élimination de substances chimiques toxiques. Dans ces activités, le Programme tient compte de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et des Directives de Londres applicables à l'échange de renseignements sur les produits chimiques qui font l'objet du commerce international.

113. Etant donné que la rareté de ressources en eau douce est cause de préoccupation à l'échelle mondiale,

il faut de toute évidence élaborer un programme concernant l'eau dans ses relations avec l'industrie et l'exécuter de concert avec d'autres organismes s'occupant de la protection et de la mise en valeur des ressources en eau douce. Par conséquent, l'ONUDI a décidé de participer à nouveau aux travaux du Sous-Comité des ressources en eau du CAC et de fournir au Sous-Comité, sur demande, des données et études relatives à l'industrie pour son Etude de l'état de l'eau douce dans le monde. La Commission du développement durable, à sa session de 1997, et par la suite l'Assemblée générale des Nations Unies examineront cette documentation. La participation aux travaux du Sous-Comité mettra l'Organisation en mesure de définir son rôle au regard des programmes et de préparer des initiatives opérationnelles conjointes avec d'autres organismes.

114. L'ONUDI a participé à la dixième session du Comité intergouvernemental de négociation d'une Convention-cadre sur les changements climatiques, tenue à Genève. Les activités de l'Organisation relatives à une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans l'industrie, à l'adoption de ressources énergétiques nouvelles ou renouvelables et à l'amélioration du rendement énergétique des centrales à combustible fossile seront autant de contributions aux stratégies d'atténuation s'attaquant aux émissions de gaz à effet de serre. L'objectif consiste à aider les pays en développement à s'acquitter de leurs obligations en vertu de la Convention-cadre sur les changements climatiques, tâche à laquelle le Fonds pour l'environnement mondial consacra une portion importante de ses ressources.

Analyse de projets intéressant l'environnement

115. Comme suite à l'adoption d'une décision du Conseil du développement industriel (IDB.10/Dec.13), on a analysé tous les projets de coopération technique approuvés en 1993 pour déterminer la place qu'ils faisaient à l'environnement. Cette analyse a révélé que la proportion de projets environnementaux et de projets comprenant un élément environnemental approprié se montait à 45 % (en termes de nombre de projets), ce qui est un pourcentage supérieur par rapport à l'année précédente.

116. Sur les 71 projets intéressant véritablement l'environnement approuvés en 1993, le groupe le plus important (13 projets) était celui des projets relevant du programme pour l'élimination progressive des CFC qui se rattache au Protocole de Montréal. D'autres catégories importantes de projets concernaient la réduction de la pollution en aval, l'éducation et la formation à l'environnement, suivies de la production plus propre, de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et des économies d'énergie.

**Coordination des efforts opérationnels
avec d'autres entités du système des Nations Unies
et d'autres organismes internationaux.**

117. Depuis sa restructuration, l'Organisation s'emploie à accroître son rôle dans l'exécution d'Action 21, comme la Conférence générale l'a demandé dans sa résolution GC.5/Res.6. En participant donc plus activement à l'échelle du système des Nations Unies au dialogue sur les orientations générales des suites à donner à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, l'Organisation s'est associée aux initiatives décisionnelles et opérationnelles prises au sein de la Commission du développement durable. L'ONUDI a participé aux troisième et quatrième sessions du Comité interorganisations sur le développement durable et à la deuxième session de la Commission, tenue à New York.

118. Les deux sessions du Comité interorganisations ont abouti à la reconnaissance du rôle que l'ONUDI pourrait jouer dans plusieurs des domaines visés par Action 21, dont notamment les suivants : éducation, science et transfert de techniques écologiquement rationnelles, coopération et création de capacités; les chapitres du programme Action 21 sur la gestion écologiquement

rationnelle des biotechnologies (domaine dans lequel l'ONUDI a été nommée organisation chef d'équipe en 1993); gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques toxiques et des déchets dangereux, y compris la prévention de leur trafic international illicite; promotion d'un modèle viable d'établissements humains; et protection des ressources en eau douce et de leur qualité, y compris l'application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau.

119. Une question qui prendra indubitablement une grande place dans les travaux du système des Nations Unies dans son ensemble est celle du commerce, de l'environnement et du développement durable. La Commission du développement durable a demandé au Secrétaire général d'établir une étude analytique sur l'interaction entre compétitivité, commerce, technologie et modification des modes de consommation et de production. L'ONUDI est l'une des organisations invitées à contribuer à cette étude. En 1994, l'examen sélectif des questions en jeu a commencé. Par exemple, un groupe d'experts sur les effets potentiels de l'éco-étiquetage sur l'industrie du cuir et des articles en cuir a été réuni (voir par. 4 ci-dessus).

A. LES CINQ OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'ONUDI

**5. COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA TECHNOLOGIE INDUSTRIELS**

120. Pour mieux intégrer ses activités dans le domaine de la promotion des investissements et de la technologie, l'ONUDI a lancé une nouvelle initiative de partenariat en matière d'investissements et de technologie. Cette initiative propose aux pays en développement une assistance pour élaborer un cadre institutionnel et réglementaire dont les pays en développement ont besoin pour attirer et absorber les flux de techniques et d'investissements. Sur cette base, elle permet de fournir aux pays bénéficiaires une série de services et d'instruments intégrés qui aident ces pays à s'ouvrir l'accès aux ressources à investir, à la technologie, au savoir-faire, aux compétences en matière de commercialisation et de gestion ainsi qu'à renforcer leurs capacités dans ces domaines.

Programmes de promotion des investissements

121. S'agissant des programmes de promotion des investissements, y compris l'organisation de forums des investissements, l'accent s'est déplacé des programmes régionaux vers les programmes nationaux ou sectoriels. Dans le cas de l'Afrique, on a continué à préparer des Invesmarts nationaux dans les pays suivants : Erythrée, Ethiopie, Ghana, Kenya, Maroc et Ouganda.

122. L'ONUDI a fourni à divers gouvernements africains des avis juridiques sur l'adoption ou la révision de lois favorables aux investissements privés, qui se situent dans le droit fil des efforts que la plupart des pays africains font pour instaurer un environnement propice à une croissance accélérée. Un certain nombre de pays de la région d'Afrique ont été aidés à mettre en place ou à renforcer une infrastructure institutionnelle chargée de promouvoir les investissements nationaux et étrangers. Dans ces programmes, une grande place est faite à l'élément formation qui représente en moyenne 45 % des activités principales.

123. Dans la région Asie et Pacifique, les activités promotionnelles ont été menées en 1994 en Chine et en Inde, des Invesmarts étant tenus à Kunming et à New Delhi. Le soutien apporté à divers types de coopération avec des partenaires étrangers potentiels dans les domaines des investissements et de la technologie était censé bénéficier aux chefs d'entreprises petites ou moyennes. En Inde, un programme complémentaire a démarré avec l'élaboration d'études de pré faisabilité, une assistance à la négociation de projets et des offres de services techniques spécialisés destinés à aider à concrétiser les projets d'investissements industriels identifiés.

124. De nouveaux programmes de promotion des investissements ont été conçus à l'intention de la République islamique d'Iran, de l'Indonésie orientale, des Philippines, du Viet Nam et du programme de développement de la région de la rivière Tumen. Ces programmes comprenaient entre autres éléments importants des ateliers de formation à la gestion, des voyages d'étude, des stages, des dispositifs de mise au point finale des projets, l'élaboration et la promotion de projets d'investissement industriel et la tenue d'Invesmarts dans ces pays. Il faudra plusieurs années pour exécuter ces programmes et leur donner suite.

125. Un programme visant à donner à l'Office sri-lankais des investissements les moyens d'appuyer les réformes de la politique des investissements et le renforcement des activités de promotion des investissements a été exécuté. Le programme, qui a démarré en 1994, comprend également l'élaboration et la diffusion de profils des investissements industriels ainsi qu'une aide au perfectionnement des matériels de promotion, à la création d'une image de marque et au lancement de projets.

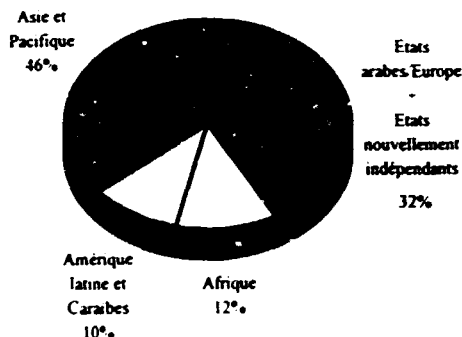
126. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les activités visaient principalement à fournir un soutien institutionnel aux centres nationaux de liaison pour la promotion des investissements et à introduire la méthodologie ONUDI d'identification et d'évaluation des projets. Deux forums des investissements importants destinés à l'Amérique latine ont eu lieu en Europe : BORITEC à Milan (Italie) et EUROPALIA à Paris (France). Des négociations ont été engagées avec la Banque interaméricaine de développement en vue d'activités communes de promotion des investissements dans la région, qui s'inscriraient dans le cadre du programme Bolivar. En ce qui concerne les activités

interrégionales, un projet tendant à développer la coopération entre la Chine et certains pays d'Amérique latine a été élaboré.

127. D'une manière générale, on a relevé une nette amélioration de la qualité des profils de projets d'investissement établis avec l'appui de l'ONUDI, notamment à l'occasion des deux forums des investissements organisés pour des régions déterminées de la Fédération de Russie.

128. En 1994, sur la multitude de projets d'investissement identifiés et promus par l'ONUDI dans toutes les régions en développement, 69 projets d'investissements au total ont débouché sur des négociations entre partenaires intéressés. Ces projets devraient donner lieu à de nouveaux investissements s'élevant à 635 millions de dollars. On trouvera ci-dessous la ventilation de ces projets d'investissement, qui ne comprennent pas les accords de transfert de technologie, les accords de commercialisation et d'autres accords n'englobant aucun élément investissement.

Projets d'investissement, 1994



129. En 1994, l'ONUDI a mis en forme des principes directeurs pour agences de promotion des investissements, qui feront partie intégrante des activités visant à donner aux pays les moyens d'attirer des investissements étrangers.

Réseau de promotion des investissements

130. Les efforts déployés dans le cadre du réseau du Service de promotion des investissements (SPI) visaient avant tout à couvrir également les pays en développement et les pays en transition. L'ONUDI a reçu de ces pays 16 demandes touchant la création d'un bureau s'occupant de la promotion des apports de capitaux. La définition des conditions d'établissement de tels bureaux a retenu une attention considérable. Ces

efforts se sont poursuivis parallèlement à l'administration et à la surveillance du réseau existant, ainsi qu'à l'adoption d'innovations électroniques propres à garantir la transmission rapide d'information entre les bureaux du SPI et entre ces bureaux et le Siège.

Etudes de préinvestissement

131. Des travaux d'envergure au stade de préinvestissement ont accompagné les activités de promotion des investissements. Pour promouvoir les investissements étrangers directs dans les pays en développement, le programme a achevé un certain nombre d'études portant sur une multiplicité des secteurs industriels. Des succès sont à signaler dans des pays comme le Bangladesh, l'Indonésie, l'Ouzbékistan, le Pakistan et le Viet Nam, où des accords de coentreprise ont été conclus ou sont sur le point de l'être. Une nouvelle génération de logiciel pour l'analyse financière et économique des projets d'investissement, COMFAR III Expert, est devenu disponible en 1994. Utilisé sous système d'exploitation Windows, ce logiciel offre de nombreux avantages par rapport à la version antérieure. Les modèles financiers et économiques de base peuvent désormais être appliqués à divers types d'investissement pour des analyses plus ou moins poussées et avec une flexibilité plus ou moins grande. La concession du droit d'exploitation de ce nouveau logiciel, et notamment le remplacement de COMFAR 2.1, a eu un écho très positif sur le marché.

132. Les programmes de formation à l'élaboration et à l'examen des projets d'investissement visaient à renforcer les capacités nationales des pays en développement. Un groupe de 300 spécialistes a été initié aux différents aspects de l'analyse préalable des investissements au cours de 15 stages de formation organisés aux niveaux national, régional et interrégional. L'accent était mis sur les besoins particuliers des pays les moins avancés et des pays en transition, ainsi que sur l'intégration des femmes au développement industriel. Les stages de formation à l'intention de la Banque nordique des investissements et du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, ainsi que la collaboration avec l'Institut de développement économique de la Banque mondiale, déboucheront fort probablement sur une coopération suivie avec ces organismes.

Marchés de technologie (Techmarts)

133. Les Techmarts ont continué à relever d'une activité importante couvrant la promotion des investissements et celle de la technologie. Le Techmart tenu à Hanoi (Viet Nam) a réuni 250 participants étrangers venus de 25 pays pour présenter diverses techniques et pour en débattre. Y ont également participé 150 entreprises vietnamiennes appartenant aux secteurs suivants : produits alimentaires, industrie légère,

électronique, chimie, produits pharmaceutiques et matériaux de pointe. Au cours de visites d'usines, les délégations ont eu l'occasion d'évaluer le niveau technologique de l'industrie du pays. Des négociations bilatérales concernant les investissements nécessaires pour réhabiliter certaines usines sont en cours.

Sélection et transfert de techniques

134. Des spécialistes compétents pour évaluer les techniques et négocier leur transfert sont essentiels pour le développement industriel. Ils aideront, tout comme les moyens indigènes viables nécessaires pour assurer la formation et des services consultatifs relatifs à la négociation de contrats de transfert de technologie, à améliorer les flux de technologie vers les pays en développement. Des ateliers et stages consacrés à cette question se sont tenus au Brésil, en Indonésie et en Ouganda. Un programme complet a été élaboré et doit être exécuté dans cinq autres pays au cours des deux prochaines années.

135. Le Manuel sur la négociation des contrats de transfert de technologie est au cœur de ce programme de renforcement des capacités. En cours de publication, le Manuel comprend une masse de connaissances qui intéressent toute la gamme des questions auxquelles un acquéreur de technologie aura probablement affaire au cours des différentes phases du processus de transfert technologique. En outre, il contient une documentation sur les différentes formes traditionnelles ou nouvelles du commerce de technologie, dont les acquéreurs pourraient tirer parti lorsqu'ils cherchent des technologies auprès de sources de substitution.

136. L'ONUDI s'intéresse aux formes nouvelles ou naissantes de transactions technologiques et de coopération internationale, qui offrent des possibilités non négligeables. On a entrepris l'élaboration de directives pour la mise au point et la négociation de projets CET intéressant l'infrastructure industrielle et la passation des marchés correspondants, dans le cadre d'un programme évolutif devant aboutir à l'établissement de contrats et de procédures types liés à l'application du mécanisme CET. L'accent a été mis sur les questions relatives à l'obtention et au transfert de technologie, notamment sur le renforcement des capacités. Ces programmes montrent comment les pays en développement peuvent mettre à profit le mécanisme CET pour renforcer leurs capacités techniques dans des domaines comme l'ingénierie, le conseil, la fabrication d'équipements et la gestion.

137. Une assistance intéressant des projets CET est actuellement fournie à la Chine et à l'Équateur et des projets de coopération technique devant être financés par des fonds d'affectation spéciale sont actuellement négociés avec les sociétés brésiliennes Siderbras et

Petrobras. Des ateliers promotionnels et des services consultatifs sur le système CET ont été achevés et la tenue d'une série d'ateliers destinés à l'Éthiopie, au Kenya, au Pakistan et au Sénégal est actuellement envisagée.

Coopération industrielle et consultations

138. La coopération et le partenariat industriels sont stimulés afin d'appuyer les efforts de collaboration que font des pays ayant des intérêts, des antécédents et ou des ressources complémentaires. Les institutions industrielles ou liées à l'industrie encouragent de plus en plus ces partenariats, souvent dans les conditions particulières à un sous-secteur déterminé. Sur cette toile de fond, l'ONUDI a entrepris des études conceptuelles pour mettre en place des programmes encourageant des démarches novatrices - comme les accords de coopération et de jumelage entre régions - notamment par les réunions de consultation.

139. Pour préparer la prochaine consultation régionale sur l'industrie de la construction en Afrique, on a défini les conditions de fonctionnement du secteur et tenu à Tianjin (Chine) un atelier sur la technologie du ciment. Cette réunion a débouché sur la passation de quatre marchés de fourniture de services et de matériels évalués à 120 millions de dollars.

140. Dans le prolongement de consultations antérieures sur l'industrie des engrais, un atelier sur la manière dont les pouvoirs publics peuvent favoriser la croissance écologiquement durable de ce secteur dans les pays en développement s'est tenu à New Delhi (Inde). Il y était question des grandes tendances qui se font jour à l'échelle mondiale, des prescriptions d'Action 21 et d'une coordination plus étroite avec les collectivités agricoles et rurales.

141. Pour préparer la consultation sur la gestion de l'environnement et les techniques propres dans l'industrie métallurgique, on a prévu plusieurs réunions sur la CEPD CTPD pour mieux définir les questions et faire mieux comprendre les grandes tendances mondiales et les exigences d'Action 21 intéressant cette industrie grosse polluuse. On a achevé les préparatifs de la première consultation sur les services d'ingénieurs-conseils, qui se tiendra dès que l'approbation du pays hôte aura été reçue.

142. Dans le cadre de l'action en faveur des arrangements de coopération régionale, des activités relatives au secteur agro-industriel ont associé des régions brésiliennes et françaises. Un système novateur d'arrangements de coopération et de jumelage portant sur les problèmes que le développement industriel pose aux municipalités a été mis en place avec l'Association mondiale des grandes métropoles.

B. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

143. Les pays en développement estiment pour la plupart que les mécanismes du marché stimulent la croissance par une répartition des ressources plus efficace. Dans de nombreux pays en développement et pays en transition, les besoins et les fonctions d'un secteur privé naissants sont multiples. Dans une économie de marché, le développement de ce secteur dépend de sa capacité à devenir compétitif ou à le devenir davantage encore à l'aide d'une stratégie portant à la fois sur les produits, les procédés et les marchés. La compétitivité dépend à son tour de variables telles que la productivité de la main-d'oeuvre et du capital, la qualité, le respect des délais, la souplesse et la maîtrise des technologies d'importance stratégique.

Appui au secteur privé

144. On trouve au sein de l'ONUDI un vaste éventail de compétences techniques liées à l'industrie qui correspondent aux besoins multiples du développement du secteur privé. Si les aptitudes individuelles restent un atout principal de la coopération technique assurée par l'Organisation, dont elles en ont longtemps constitué la base, à l'heure actuelle elles constituent collectivement un moyen encore plus précieux de répondre aux besoins très divers que fait naître le développement du secteur privé.

145. La demande des pays en développement, la capacité de l'ONUDI sur le plan de l'offre et l'appui financier effectif des bailleurs de fonds déterminent la stratégie de l'Organisation en vue du développement du secteur privé. Il existe un certain nombre de domaines où la demande est forte au niveau de la politique générale et au niveau institutionnel; ces domaines sont couverts par le programme concernant le secteur privé afin que tous les travaux analytiques voulus soient effectués en vue de déceler les obstacles au développement du secteur privé, que les demandes des clients soient transmises aux services pertinents de l'Organisation et que la direction de l'exécution des programmes d'appui les plus complexes soit assurée en équipe.

146. Ce programme de l'ONUDI vise à :

- Créer un environnement favorable au développement du secteur industriel privé;
- Renforcer les capacités de formulation et d'application des politiques;

Améliorer la productivité et la compétitivité, particulièrement sur le marché des exportations.

Pour atteindre ces objectifs, l'ONUDI donne des conseils directement au sujet des stratégies, politiques et programmes de développement du secteur privé et fournit un appui en vue de la mise en place de capacités.

147. Cette dernière se concentre sur trois aspects : le premier consiste à renforcer les capacités nationales et régionales de formulation et d'application des stratégies et politiques industrielles, le second à renforcer celles qui doivent permettre d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur privé y compris la gestion et la mise en valeur des ressources humaines, financières, technologiques, administratives, naturelles et en information; et le troisième à renforcer les aptitudes à analyser les différentes options technologiques et à choisir entre elles, ainsi qu'à appliquer la technologie et les nouveaux systèmes de gestion de manière à améliorer la qualité et la compétitivité. Un certain nombre d'activités à l'appui du développement du secteur privé et les approches en ce domaine sont présentées ci-après sous deux rubriques concernant l'une l'appui au niveau de la politique générale et l'autre l'appui au niveau institutionnel.

Au niveau de la politique générale

Créer un environnement favorable

148. Le programme a appuyé la formulation de politiques propices au développement du secteur privé en général, qui englobaient donc des considérations commerciales, fiscales ou relatives à l'investissement, dans un cadre juridique et réglementaire approprié.

149. Un certain nombre d'études devant servir de base à l'élaboration et l'application d'une réforme de la politique économique visant à faciliter l'adaptation du secteur industriel à un marché plus compétitif ont été effectuées dans le cadre d'un projet à Sri Lanka. Dans ce contexte, on a organisé un séminaire sur l'imposition et les incitations fiscales.

150. Au Zimbabwe, une équipe d'économistes de l'ONUDI spécialistes des questions de l'industrie a révisé un projet de déclaration générale sur l'industrie établi par le gouvernement. L'objectif visé était d'assurer une répartition satisfaisante des fruits de la croissance dans le secteur et de stimuler la constitution de liens intrasectoriels entre les différentes catégories d'entreprises. Le gouvernement a approuvé cette stratégie et invité l'ONUDI à présenter ce document au cours d'un séminaire à Harare.

151. Un séminaire sur la restructuration industrielle dans le cadre des réformes de politique générale en Algérie organisé à l'intention des responsables algériens, a porté sur : a) les questions à long terme de la croissance industrielle; b) les conditions du succès de la privatisation; c) les instruments de privatisation; d) le cadre institutionnel; et e) l'interface Etat-industrie pour la formulation d'une bonne politique industrielle.

Soutien en vue d'une privatisation judicieuse

152. L'ONUDI a fourni des services consultatifs de haut niveau, s'appuyant sur une recherche intensive dans les divers pays, pour permettre aux gouvernements de concevoir soigneusement leur politique de privatisation, d'appliquer efficacement un programme de privatisation et d'accroître ce faisant l'efficacité de leur action (voir aussi par. 53 à 57 ci-dessus).

153. En Ouzbékistan, dans le prolongement d'un séminaire tenu l'année dernière, l'ONUDI a contribué à la mise au point de trois nouveaux projets se rapportant à la privatisation, à la restructuration et à la création de nouvelles entreprises. Ces trois projets sont lancés à l'aide de fonds du PNUD et l'on prévoit un financement complémentaire, qui sera assuré par des donateurs.

154. En Bolivie, l'ONUDI a fourni au Ministère de l'équipement et des investissements des services consultatifs de niveau élevé. Un expert en matière de privatisation a travaillé avec des spécialistes sectoriels et un bureau d'étude bolivien à la conception d'un programme intégré de privatisation. Ce programme fera l'objet de négociations avec le Fonds multilatéral d'investissement de la Banque interaméricaine de développement en vue d'un financement éventuel.

Restructuration des ministères de l'industrie

155. L'ONUDI a fourni des conseils fondés sur l'expérience passée et présente de diverses parties du monde en matière d'évolution du rôle de l'Etat dans les économies en transition, qui ne consiste plus à assurer ou réglementer la production, mais à favoriser l'initiative privée.

156. En Albanie, les ressources en personnel du Ministère des ressources minérales et de l'énergie ont été évaluées de manière approfondie, à la suite de quoi un plan de restructuration détaillé établi en fonction du nouveau rôle du ministère dans une économie de marché a été proposé. La restructuration des entreprises et les nouvelles méthodes de gestion ont fait l'objet d'un séminaire et la restructuration de l'industrie du pétrole a été étudiée en détail. Un programme complet de formation combinant la formation en cours d'emploi, des séminaires et des voyages d'étude est en cours de formulation.

Au niveau institutionnel

Analyse de compétitivité

157. Une méthodologie a été mise au point pour analyser les questions de compétitivité dans le cadre des groupes d'entreprises; elle permet de dégager les obstacles au développement du secteur privé pour lesquels des mesures correctives donneront à bref délai les résultats les plus satisfaisants.

158. Pour l'Inde et le Mexique, l'ONUDI met au point un système intelligent d'aide à la prise de décision pour la formulation de stratégies en vue de la compétitivité (COMPSTRAT). Ce système, qui doit être appliqué par l'intermédiaire d'associations et d'institutions industrielles, aidera les entreprises à formuler leurs stratégies de compétitivité, à les essayer et à déterminer quand et comment elles doivent introduire un ensemble de mesures ou un plan précis.

Appui aux institutions du secteur privé

159. L'ONUDI a aidé à renforcer les institutions du secteur privé telles que les chambres d'industrie et des organisations professionnelles ou à créer des institutions de ce genre, tout en s'efforçant d'assurer leur bonne intégration dans l'élaboration des politiques. Elle a aussi mis l'accent sur la création et le bon fonctionnement de zones industrielles d'exportations, de domaines industriels, de parcs technologiques et d'autres centres spécialisés. On peut citer comme exemples de ce genre d'activités des projets exécutés au Bénin, au Brésil, à

Djibouti, au Qatar, au Togo et au Viet Nam. Des services consultatifs d'appui ont été fournis pour la définition d'orientation générales et pour des études de préféabilité, la gestion, les opérations et les cadres juridique et organisationnel.

160. Au Costa Rica, une institution pilote nationale de gestion de la technologie (CEGESTI), créée avec l'aide

de l'ONU/DI en vue de donner l'exemple en matière de renforcement des capacités en général, fournit une base technologique et d'information aux bureaux d'études nationaux ainsi qu'un programme équilibré de formation. Ce projet a bénéficié d'un financement du PNUD et des arrangements de participation aux frais lui permettant d'étendre ses opérations.

C. INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

161. L'ONUDI a davantage axé ses efforts sur les femmes dans un grand nombre d'activités très diverses, où la durabilité était toujours un élément essentiel. Son programme était conçu pour développer la capacité institutionnelle des pays bénéficiaires, afin qu'ils soient en mesure de répondre de façon satisfaisante aux besoins des femmes dans les activités liées à l'industrie en général et dans certains sous-secteurs en particulier.

162. L'ONUDI a en particulier harmonisé les divers éléments de la stratégie de l'Organisation pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de sa contribution à cette réunion: elle a continué à effectuer des études sur les stratégies et les plans d'action régionaux; elle a renforcé sa collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG); elle a formulé des directives pour l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans les programmes de l'ONUDI, y compris la mise en valeur des ressources humaines, les petites et moyennes entreprises, la technologie appropriée et l'énergie et l'environnement; elle a élaboré des approches de programmes axées sur les obstacles spéciaux que rencontrent les femmes dans l'industrie et elle a continué à organiser des séminaires de prise de conscience du rôle des deux sexes dans la société pour le personnel du Siège et le personnel sur le terrain de l'ONUDI.

Prise en compte des problèmes particuliers des femmes dans l'élaboration des programmes

163. Les questions relatives à l'égalité des sexes font de plus en plus partie des grandes activités de l'ONUDI et l'on en tient compte dès les premiers stades de l'élaboration des stratégies par pays, de la conception et de la formulation des programmes et des missions de programmation. On peut citer comme exemple la participation d'experts des questions des femmes dans l'industrie dans les missions de programmation en Afrique ainsi que dans les vastes programmes régionaux africains ayant trait à l'industrie du cuir.

164. Des séminaires de formation du personnel aux questions de l'égalité des sexes dans l'industrie, assurés par des fonctionnaires ayant un rôle clef, ont aidé l'ensemble du personnel à prendre conscience de la question et à mieux la connaître, et le manuel de formation de l'ONUDI sur les questions liées à l'égalité des sexes a été amélioré à l'aide de modules de formation contenant des études de cas fondées sur les projets et les programmes de l'ONUDI, une analyse des différences des rôles sociaux fondés sur le sexe mise au point récemment et un cadre de planification.

Programmes thématiques et appui sectoriel

165. L'ONUDI a poursuivi ses activités ayant trait au choix et à la promotion et la formulation de programmes spécialement axés sur les femmes, où elle a mis l'action

sur la durabilité. Elle a encouragé l'adoption de deux programmes thématiques: le programme de formation de l'ONUDI à l'intention des chefs d'entreprise dans l'industrie alimentaire et celui sur le rôle des femmes chefs d'entreprise dans la croissance industrielle. En ce qui concerne le premier, un vaste projet a été approuvé pour la République-Unie de Tanzanie et plusieurs autres projets ont été ou sont formulés pour le Ghana, le Kenya et l'Ouganda. Le deuxième programme commence à être promu activement en Afrique et en Asie et un projet a été approuvé pour le Viet Nam qui commence par un voyage d'étude de femmes chefs d'entreprise de ce pays en Europe. A la demande des Gouvernements du Kenya et du Myanmar, une mission d'évaluation des besoins et de formulation de projets a été entreprise et des missions similaires sont prévues pour l'Inde, la Namibie, le Nigéria et le Sénégal.

166. En Chine, la première phase d'un programme de formation visant à encourager la participation des femmes à la modernisation a été menée à bien. Un programme modèle a été mis au point pour la formation des femmes cadres et chefs d'entreprise du secteur privé des zones rurales chinoises.

167. Dans le cadre de la mise au point et de l'introduction d'écotechnologies alimentaires appropriées, les femmes ont été le principal groupe de population visé par une activité pilote exécutée au Burkina Faso et au Mali en coopération avec le Fonds international de développement agricole et visant à améliorer les

conditions de vie et à offrir des possibilités d'emploi, tout en soulageant la pauvreté dans les zones rurales. Ce projet utilise des moteurs de moulin comme source d'énergie pour plusieurs autres types de matériel. Une mission d'étude ONUDI/FIDA a signalé que ce projet accroissait beaucoup le bien-être des communautés locales - en particulier celui des femmes et des groupes de femmes - en leur permettant d'acquérir leur matériel et en augmentant leur pouvoir d'achat.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes

168. A la suite d'une demande expresse de la Conférence générale de l'ONUDI à sa cinquième session (GC.5/Res.11), l'ONUDI s'est employée à préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui doit avoir lieu à Beijing (Chine) en septembre 1995.

169. L'ONUDI, se fondant sur une étude mondiale antérieure, a effectué cinq études typologiques régionales approfondies en vue de la Conférence mondiale sur les femmes. Intitulées "Les femmes dans les activités manufacturières : les caractéristiques, les déterminants et les tendances futures de leur participation", ces études, qui ont été exécutées en étroite coopération avec les commissions régionales, ont rassemblé des statistiques ventilées par sexe et porté sur des indicateurs du progrès de la participation des femmes aux activités manufacturières. A l'aide de cette analyse, un plan d'action a été conçu expressément pour chaque région.

170. Ces analyses régionales ont été présentées à cinq conférences régionales préparatoires, en vue de souligner la participation des femmes à ces activités dans les plates-formes d'action régionales. Elles seront ultérieurement incorporées à la plate-forme d'action mondiale devant être adoptée à Beijing. Elles constitueront aussi la base de futurs programmes intégrés d'assistance aux niveaux régional, sous-régional et des pays, qui doivent être établis et négociés avec les pays et les institutions bénéficiaires ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies.

171. Dans le cadre de la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, deux groupes d'experts se sont réunis : le premier a étudié l'intégration des femmes dans l'industrie alimentaire à Arusha (République-Unie de Tanzanie) et le deuxième les femmes chefs d'entreprise dans le développement durable à Yokohama (Japon). La première réunion a adopté un ensemble de recommandations portant sur certains domaines critiques à étudier lorsqu'on s'efforcera de promouvoir les femmes dans le secteur de l'agro-industrie en Afrique, soit l'information et la communication, la formation, la mise au point et l'utilisation de la technologie, le financement et le crédit, la commercialisation et la sécurité des produits et l'infrastructure. La réunion tenue au Japon a adopté les recommandations et le plan d'action de Yokohama qui visent à encourager le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes en Asie et à établir un réseau plus fort de femmes dans le commerce et l'industrie dans la région.

Coopération avec les autres organisations

172. L'ONUDI a renforcé sa coopération avec les autres organismes des Nations Unies et les ONG dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale sur les femmes ainsi qu'en vue de l'élaboration et de l'application de programmes de coopération technique. Un document sur les femmes dans l'industrie a été établi pour la réunion spéciale interinstitutions du CAC consacrée aux femmes et la Commission de la condition de la femme de l'ONU. Des initiatives ont été prises pour renforcer les relations entre les organismes des Nations Unies, qui ont consisté en particulier à participer à des réunions interinstitutions à l'occasion des conférences préparatoires régionales. En sa qualité de chef de file du système des Nations Unies pour les questions ayant trait au développement de l'industrie, l'ONUDI a apporté une contribution importante en ce qui concerne la nécessité de reconnaître l'importance de la participation des femmes à toutes les activités économiques et en particulier aux activités manufacturières.

D. COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

173. A la suite de la réorganisation de l'ONUDI et de la modification des domaines prioritaires de programme, l'ONUDI a continué à appuyer la coopération économique et technique des pays en développement (CEPD/CTPD) et à renforcer son incidence sur le progrès industriel de ces pays. L'éventail des activités exécutées par l'Organisation souligne son rôle de promotion et sa mission consistant à chercher des possibilités viables de coopération industrielle entre les Etats Membres, en particulier entre les pays en développement.

Promotion des investissements

174. Le Forum de promotion des investissements de la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP) qui s'est tenu à Lusaka (Zambie) a été axé sur la promotion de la CEPD/CTPD. Ce Forum rassemblait 190 participants venant de 23 pays, dont 140 de pays de la ZEP. Parmi les 10 investisseurs de l'Inde, certains ont signé des lettres d'intention avec des partenaires des pays de la ZEP. Le Forum de Madagascar a aussi attiré des investisseurs des pays en développement, dont l'Inde, les pays de l'océan Indien et les pays de la ZEP.

175. Des voyages d'étude et des programmes de formation au Chili, en Inde, à la Jamaïque, en Malaisie, à Malte, à Maurice, à Sri Lanka et en Tunisie ont fait connaître à des stagiaires d'Ethiopie, de République-Unie de Tanzanie et de Zambie les méthodes de promotion des investissements étrangers. Un programme de coopération dans le domaine des investissements et de la technologie financé par un fonds d'affectation spéciale du secteur privé a commencé à être exécuté avec la participation d'entreprises de la région de l'Asie, en particulier de la Chine et de Hong-kong.

176. Le Techmart du Viet Nam (voir aussi section A.5 ci-dessus) a beaucoup favorisé la CEPD/CTPD. Une liste des centaines de technologies offertes par les pays en développement a incité les acheteurs et les vendeurs de technologie à entrer en contact. Les représentants de plus de 150 sociétés et institutions de pays en développement ont assisté à cette réunion, dont des représentants du Bangladesh, de l'Inde, de la Mongolie, du Pakistan et de la République de Corée et de 200 sociétés vietnamiennes environ. Plus de 100 réunions commerciales ont eu lieu pour débattre des arrangements de collaboration éventuels et ont débouché sur 10 mémorandums d'accord.

La coopération régionale et interrégionale

177. Le programme de CEPD/CTPD a été axé sur la promotion de la coopération interrégionale, régionale et sous-régionale. L'ONUDI a fait en sorte que les principaux responsables des associations sidérurgiques arabes, d'Afrique et d'Amérique latine (Association sidérurgique d'Afrique, Union sidérurgique arabe, Institut sidérurgique latino-américain) puissent rencontrer leurs homologues sur place en Asie (Institut sidérurgique d'Asie du Sud-Est) et visiter des entreprises au Japon, en Malaisie, en République de Corée et à Singapour. Un séminaire sur l'harmonisation des codes de conception des structures du bois dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, qui a eu lieu à Sao Paulo (Brésil) a permis d'établir un projet de programme d'harmonisation régional.

178. Diverses activités ont promu la coopération CEPD/CTPD au niveau de l'entreprise. Une équipe d'experts d'Indonésie représentant des sociétés privées et publiques de production de sucre s'est rendue en Chine pour étudier la production de panneaux de particules à base de bagasse et de panneaux de fibre de densité moyenne et a étudié le transfert de la technologie: un séminaire sur la diversification de la canne à sucre avait eu lieu auparavant à Yogyakarta, en Indonésie. Le programme de coopération entre la Chine et le Viet Nam au sujet des machines-outils a débouché sur trois propositions, qui portaient sur l'établissement d'un centre de mesure, sur celui d'un centre de fabrication et sur l'amélioration de la technologie du moulage en coquille.

179. On a enseigné aux participants à un séminaire régional sur la gestion de la qualité et sur les normes de la série ISO 9000 en matière de mise au point des logiciels, qui s'est tenu à New Delhi (Inde), ce que sont les systèmes de gestion de la qualité et de certification de conformité aux normes dans l'industrie des logiciels. La réunion a donné lieu à un certain nombre de

propositions de coopération dans le domaine des services d'experts et de la formation.

180. La CEPD concernant la formulation des politiques a été appuyée par un forum régional sur la politique industrielle pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui a eu lieu à San José au Costa Rica. Ce forum a souligné la nécessité d'établir un secteur industriel solide qui produise des richesses et entraîne l'économie. Un comité préparatoire multi-institutions a commencé à formuler le programme final d'activité pour l'exercice biennal 1995-1996.

Collaboration avec les institutions

181. En coopération avec l'Institut de recherche industrielle au Ghana, l'ONUUDI a coparrainé un séminaire pour encourager le développement de la production de matériaux réfractaires dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Ce séminaire a promu la coopération entre les pays participants de la sous-région par l'échange de données d'expérience, l'information, la fourniture de conseils techniques, la formation et la recherche conjointe, ainsi que la coopération dans le domaine des marchés.

182. Un séminaire interrégional sur la technologie des mini-cimenteries qui a eu lieu à Tianjin (Chine) a abouti à la signature de trois mémorandums entre le Centre de

recherche-développement sur le ciment de Tianjin (TCDRI) et des partenaires en Egypte, en Namibie et au Nigéria. Les participants du séminaire se sont aussi déclarés intéressés par la perspective de coopérer avec ce centre par l'intermédiaire de l'ONUUDI.

183. Le programme de CEPD/CTPD a souligné l'importance de la mise en valeur des ressources humaines par la coopération avec l'Institut de développement de l'esprit d'entreprise d'Ahmedabad (Inde). Un programme complet a été mis au point pour transformer cet Institut en centre régional de formation à l'établissement et à l'évaluation des projets d'investissements. Ce programme devrait apporter une contribution importante à la satisfaction des besoins de formation des pays en développement, particulièrement ceux d'Asie centrale et d'Afrique orientale.

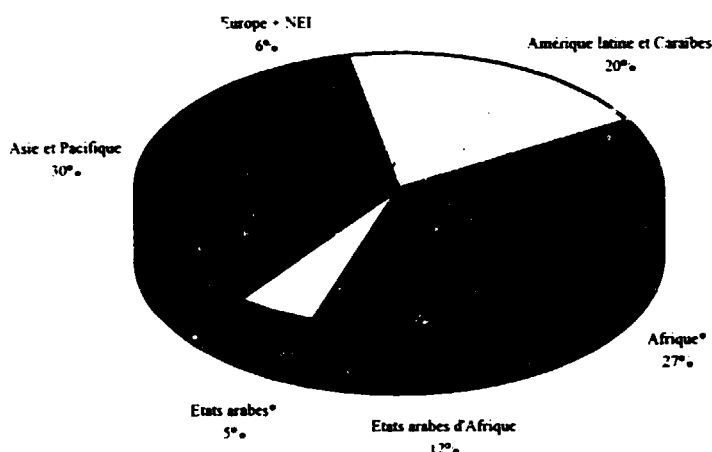
184. Avec l'appui de l'ONUUDI, Cuba a organisé un cours pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur l'utilisation industrielle des plantes médicinales et aromatiques. Ce cours, appuyé par le Programa Iberoamericano de Ciencia y Tecnología para el Desarrollo et le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé d'Amérique latine, a permis aux participants d'améliorer leurs connaissances en ce qui concerne les paramètres de développement de l'industrie et les procédés de contrôle de la qualité par des démonstrations à l'échelle pilote.

CHAPITRE III

LA DIMENSION REGIONALE

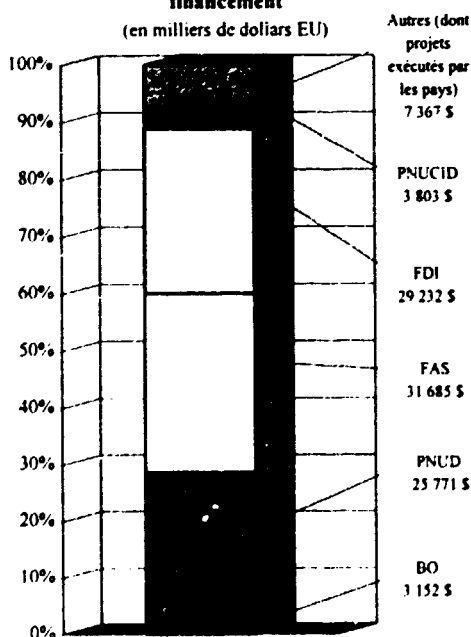
1. Le présent chapitre porte essentiellement sur la stratégie générale de l'ONUDI dans chaque région et sur les programmes régionaux spéciaux. On y trouvera un bref examen de quelques tendances récentes dans les diverses régions en développement ainsi que des données globales clés sur l'action de l'ONUDI.

ONUDI - Dépenses de coopération technique en 1994, par région
(à l'exclusion des activités mondiales et interrégionales)

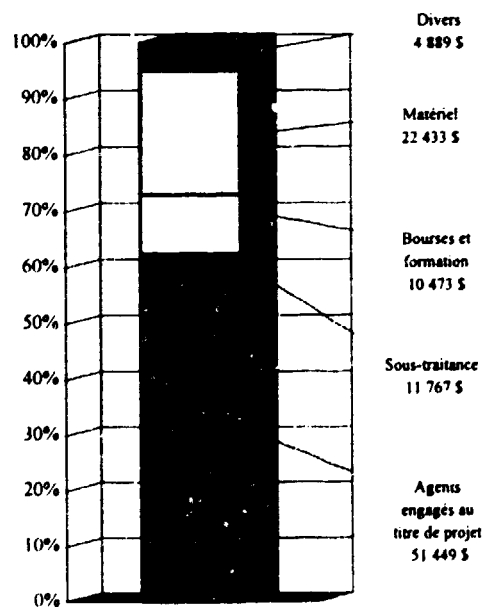


*Note - Les Etats arabes d'Afrique ne sont pas compris dans les pourcentages "Afrique" et "Etats arabes"

ONUDI - Dépenses de coopération technique en 1994, par source de financement
(en milliers de dollars EU)



ONUDI - Dépenses de coopération technique en 1994, par élément de projet
(en milliers de dollars EU)



Activités de coopération technique: dépenses au titre des projets en 1994, par zone géographique

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique a/		Etats arabes		Etats arabes d'Afrique b/		Asie et Pacifique		Europe + NEI		Amérique latine et Caraïbes		Projets mondiaux et interrégionaux		Total
A. Par source de financement															
		%		%		%		%		%		%		%	
<i>Budget ordinaire de l'ONUDI</i>															
Programme ordinaire	843	2.9	156	1.2	(42)	0.5	229	1.0	250	5.2	349	2.4	922	3.6	2,706
DDIA	445	1.5	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	445
<i>PNUD/CIP, contrepartie en espèces et fonds pour les mesures spéciales</i>	9,533	32.7	2,559	20.1	(419)	4.7	7,761	33.9	1,460	30.6	823	5.6	19	0.1	21,736
<i>PNUD/SIS</i>	885	3.0	330	2.6	(155)	1.7	842	3.7	464	9.7	967	6.5	0	0.0	3,333
<i>Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD</i>	667	2.3	0	0.0	0	0.0	3	0.0	32	0.7	0	0.0	0	0.0	702
<i>Fonds d'affectation spéciale autofinancés</i>	8,005	27.4	7,316	57.4	(7,049)	79.2	286	1.2	41	0.9	3,115	21.1	0	0.0	11,714
<i>Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers</i>	854	2.9	36	0.3	0	0.0	1,342	5.9	834	17.5	744	5.0	2,496	9.8	6,306
<i>Autres fonds d'affectation spéciale</i>	194	0.7	194	1.5	(194)	2.2	58	0.3	8	0.2	2,600	17.6	10,805	42.3	13,665
<i>FDI c/</i>	5,427	18.6	1,292	10.1	(366)	4.1	5,571	24.3	1,186	24.9	4,951	33.5	11,171	43.7	29,230
<i>PNUCID</i>	1,097	3.8	676	5.3	(675)	7.6	1,226	5.4	424	8.9	1,055	7.1	0	0.0	3,803
<i>Fonds autres que ceux de l'ONUDI</i>	1,218	4.2	186	1.5	(0)	0.0	5,582	24.4	68	1.4	187	1.3	126	0.5	7,366
TOTAL	29,167		12,744		(8,900)		22,898		4,767		14,791		25,539		101,006
B. Par élément de projet															
		%		%		%		%		%		%		%	
<i>Agents engagés au titre de projets</i>	15,844	54.3	9,121	71.6	(7,137)	80.2	9,902	43.2	2,126	44.6	6,732	45.5	14,861	58.2	51,447
<i>Sous-traitance</i>	4,321	14.8	937	7.4	(45)	0.5	2,037	8.9	1,030	21.6	1,372	9.3	2,115	8.3	11,766
<i>bourses et formation</i>	2,252	7.7	489	3.8	(282)	3.2	3,778	16.5	424	8.9	764	5.2	3,048	11.9	10,473
<i>Matériel</i>	5,209	17.9	1,828	14.3	(1,141)	12.8	6,407	28.0	1,059	22.2	5,138	34.7	3,933	15.4	22,432
<i>Divers</i>	1,542	5.3	369	2.9	(295)	3.3	775	3.4	130	2.7	785	5.3	1,583	6.2	4,882
TOTAL	29,167		12,744		(8,900)		22,898		4,767		14,791		25,539		101,006

a/ Comprend les montants correspondant aux projets par pays dans les Etats arabes d'Afrique.

b/ Les chiffres entre parenthèses dans la présente colonne se rapportent aux projets par pays exécutés dans les Etats arabes d'Afrique seulement, et ont été déduits de la colonne "Total", car ils sont déjà compris dans la rubrique "Afrique".

c/ Comprend le Protocole de Montréal.

A. REPRESENTATION DE L'ONUDI SUR LE TERRAIN : BILAN ET OPTIONS

2. Un des éléments importants du processus de réforme de l'ONUDI a été le renforcement de la représentation de l'Organisation sur le terrain. Une évaluation des changements intervenus dans les forces motrices du développement industriel ainsi que dans le contexte de l'action des pouvoirs publics et dans l'environnement institutionnel, a fait clairement ressortir la nécessité d'élargir, et de réorienter en partie le système de représentation sur le terrain. Les raisons de cette évolution sont notamment les suivantes :

- a) Nécessité générale d'évaluer en permanence une demande des services de l'ONUDI en évolution, par l'adoption d'une approche participative au niveau des pays;
- b) Hétérogénéité croissante des clients de l'ONUDI (pouvoirs publics, organismes et associations industriels, institutions financières et organismes donateurs) exigeant, pour chaque pays, l'élaboration, la négociation et le coordination de programmes améliorés et diversifiés;
- c) Nécessité, compte tenu des politiques de décentralisation économique, de couvrir les diverses régions d'un pays;
- d) Nécessité de mettre au point des programmes de service intégrés en étroite collaboration avec tous les homologues de l'Organisation;
- e) Demande de services consultatifs et de services d'information directs sur le terrain concernant les questions relatives au développement industriel.

Nécessité d'une plus grande présence sur le terrain

3. L'Organisation doit se rapprocher de ses "clients" afin d'améliorer les contacts et les interactions et de fournir des services consultatifs directs. Cette nécessité se reflète aussi dans l'importance croissante accordée dans l'ensemble du système des Nations Unies à la décentralisation des fonctions et à la délégation de pouvoirs aux bureaux extérieurs, comme le montrent les résolutions 44/211 de 1989 et 47/199 de 1992 de l'Assemblée générale.

4. En 1994, l'ONUDI était représentée sur le terrain par 43 bureaux extérieurs, dont 17 situés en Afrique, 13 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 10 en Asie et dans le Pacifique, 3 dans les Etats arabes (dont 2 dans des Etats arabes d'Afrique) et 2 en Europe et dans les nouveaux Etats indépendants de l'ex-Union soviétique (NEI). On trouvera dans le tableau ci-après des informations plus détaillées, notamment sur les sources de financement.

5. Le faible montant des crédits disponibles pour exécuter le programme des directeurs de l'ONUDI par

pays - 16,1 millions de dollars pour l'exercice biennal 1994-1995 - et le caractère incertain des ressources financières futures ont contraint l'ONUDI à maintenir des effectifs minimums sur le terrain (26 DOP internationaux en 1994). Il a été difficile, de ce fait, de faire preuve d'une grande efficacité dans l'élaboration et la fourniture de services à une clientèle, dans les pays en développement, de plus en plus diversifiée.

6. L'ONUDI doit de toute urgence renforcer sa présence dans les pays. Elle s'emploie à accroître les ressources financières et les effectifs de son programme de représentation sur le terrain en recherchant des plans de financement nouveaux et plus diversifiés. En outre, les fonctions des DOP sont actuellement redéfinies. Elles devraient comprendre l'évaluation du développement industriel des pays concernés, l'élaboration des stratégies d'appui de l'ONUDI aux pays et la formulation de programmes intégrés. Les bureaux extérieurs devraient aussi fournir des services consultatifs, notamment sur les questions suivantes : recherche, évaluation et transfert de technologies et fourniture d'un appui pour leur adaptation aux besoins et capacités des pays; formation visant à renforcer les

moyens institutionnels, techniques et de gestion du secteur industriel; adoption de politiques et création d'un environnement institutionnel propices à un accroissement des apports de ressources financières et autres à l'industrie; analyse de sous-secteurs industriels dans le cadre de la restructuration industrielle et du développement du secteur privé; et développement technologique et économique de certains sous-secteurs industriels.

7. Compte tenu de ce qui précède, l'ONUDI a présenté au Comité des programmes et des budgets, à sa dixième session, un cadre programmatique détaillé pour la représentation sur le terrain (PBC.10/4/Add.1). Y étaient exposés les problèmes et contraintes de l'actuel programme des directeurs de l'ONUDI par pays et des mesures détaillées y étaient proposées pour donner aux bureaux extérieurs de meilleurs moyens de faire face à l'évolution de la demande de services. Des modalités différentes de financement du programme visant à assurer la continuité des services étaient également suggérées. Le document examinait aussi l'option de la

création de bureaux sous-régionaux et les problèmes que posaient cette mesure, l'affectation de nationaux aux bureaux extérieurs, les problèmes et contraintes de la décentralisation et la connexion des bureaux extérieurs au sein d'un réseau.

8. Dans sa conclusion 94.7, le Comité des programmes et des budgets a prié le Directeur général d'établir une analyse approfondie des incidences effectives et potentielles du programme des directeurs de l'ONUDI par pays et de lui soumettre une proposition révisée concernant un cadre pour la représentation sur le terrain à sa onzième session, en avril 1995. Une équipe de consultants a entrepris cette tâche, en se rendant notamment dans 20 pays en développement d'Afrique (y compris les Etats arabes de la région), d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle passe en revue tous les aspects du programme actuel et futur de représentation sur le terrain avec des représentants des pouvoirs publics et des entités du secteur privé et d'autres organismes multilatéraux et bilatéraux représentés dans les différents pays.

Bureaux extérieurs de l'ONUDI, par région et source de fonds

	Afrique a/	Etats arabes	Asie et Pacifique	Europe + NEI	Amérique latine et Caraïbes	Total général
<i>Appui sectoriel du PNUD</i>						
1993	9	1 b/	6	1	6	22
1994	7	2 c/	7	1	8	24
<i>Budget opérationnel</i>						
1993	5	1 b/	2	-	3	10
1994	5	1 b/	2	-	3	10
<i>Budget ordinaire</i>						
1993	2	-	1	-	1	4
1994	5	-	1	-	2	8
<i>Autres sources d/</i>						
1993	-	-	-	1	1	2
1994	-	-	-	1	-	1
TOTAL						
1993	16	2 b/	9	2	11	38
1994	17	3 c/	10	2	13	43

a/ En Afrique, deux postes imputés au Programme d'appui sectoriel du PNUD sont aussi financés en partie par le budget ordinaire

b/ Inclus sous Afrique et ne figurant donc pas dans le "Total général"

c/ Un bureau inclus sous Afrique et ne figurant donc pas dans le "Total général"

d/ Incluent les contributions volontaires et les fonds prélevés sur les CIP

e/ Deux bureaux inclus sous Afrique et ne figurant donc pas dans le "Total général"

B. AFRIQUE

9. La persistance à la baisse des performances économiques de l'Afrique est le thème central de colloques internationaux et régionaux. La région est confrontée à de graves problèmes socio-économiques et son secteur industriel demeure faible. On y enregistre le niveau de vie le plus bas du monde, la moitié de la population vivant dans la pauvreté. Sur le plan technologique, l'écart avec d'autres régions en développement s'est creusé.

10. Du fait de la détérioration de son économie, la région s'est trouvée de plus en plus marginalisée : la part de l'Afrique dans le commerce mondial ne dépasse pas 2 % et les apports de capitaux d'investissement n'ont pas augmenté. Le continent possède certes de nombreuses ressources agricoles et minérales mais la majeure partie se présente sous forme de matières premières industrielles, dont une part considérable est exportée non ou semi-transformée, avec très peu de valeur ajoutée.

Nécessité de politiques de soutien

11. Les principaux obstacles à l'industrialisation de l'Afrique sont : des politiques inadéquates; des infrastructures institutionnelles insuffisantes; une pénurie de main-d'oeuvre industrielle qualifiée, et un manque de capacités entrepreneuriales et d'expérience en gestion; des moyens insuffisants dans les domaines de la technologie, de l'ingénierie et des services de consultant; une pénurie de ressources financières, notamment de devises, et un manque d'informations industrielles et technologiques.

12. Toutefois, des tendances encourageantes se dessinent. Aux programmes d'ajustement macro-économique s'ajoute une profonde révision des politiques de développement industriel et un regain d'ardeur dans la réalisation d'une intégration sous-régionale. La démocratisation récente de l'Afrique du Sud devrait ouvrir de vastes horizons.

13. En cette période de mondialisation, de libéralisation des échanges, de déréglementation et de privatisation, les investisseurs commerciaux et les entrepreneurs étrangers recherchent de nouveaux débouchés dans les pays africains. Nombre de ces derniers, cependant, n'ont pas les ressources financières et les capacités voulues pour promouvoir le développement industriel et faciliter l'absorption des capitaux étrangers. L'ONUDI a de toute évidence un rôle croissant à jouer dans la région, où des avis impartiaux et une coopération technique sont vitaux pour renforcer les industries locales.

Coopération régionale et sous-régionale

14. Face à la constitution de blocs régionaux dans l'économie mondiale, les pays africains ont reconnu la nécessité de renforcer leur intégration régionale et ont relevé le défi en créant la Communauté économique africaine. Cette communauté vise essentiellement à promouvoir le développement économique, social et culturel, mettre en place un cadre régional pour la valorisation, la mobilisation et l'utilisation des ressources humaines et des ressources en gestion et promouvoir la coopération entre pays africains pour favoriser la stabilité économique.

15. Des organisations sous-régionales africaines telles que la Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe ont élaboré des programmes pour accroître la coopération économique. Dans ce contexte, l'ONUDI a aidé l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et ZEP/COMESA à préparer le volet industriel du Traité de la Communauté économique africaine et du Traité ZEP/COMESA.

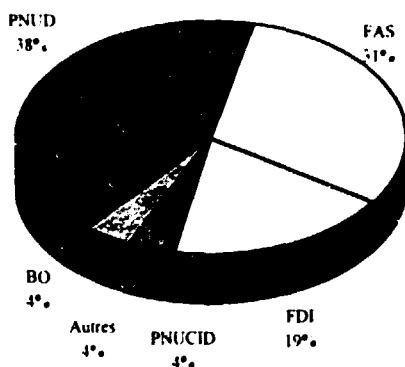
16. En ce qui concerne l'environnement, auquel la région reconnaît une importance croissante, un programme à grande échelle sur la lutte contre la pollution de l'eau et le maintien de la biodiversité dans le grand écosystème marin du golfe de Guinée (5,9 millions de dollars) a été approuvé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

17. L'Organisation a continué de coopérer avec l'OUA, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD). Elle a invité ces organisations à une consultation industrielle visant à définir une stratégie commune face aux problèmes et approches de l'industrialisation en Afrique. Cette réunion a été axée sur le secteur privé, notamment sur les incidences de l'accord résultant des négociations d'Uruguay sur l'industrialisation du continent. Une réunion d'experts de haut niveau sur le secteur privé et l'industrialisation en Afrique, qui doit être organisée en coopération avec la BAD et la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique complètera directement cette réunion. En outre, l'Organisation a signé, en novembre, un accord de coopération avec la Table ronde.

Stratégie de l'ONUDI

18. L'ONUDI a élaboré pour la région une stratégie d'appui axée sur la réduction de la pauvreté, la création de revenus et la compétitivité des industries africaines. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre d'un programme en 10 points de l'Organisation pour l'Afrique présenté à la onzième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'industrie et à la cinquième session de la Conférence générale (GC/18), du nouvel ordre du jour des

Dépenses de coopération technique en Afrique en 1994, par source de financement
(Total: 29 167 000 dollars EU)



Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et du programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA). Elle met l'accent sur les sous-secteurs agricoles et agro-industriels et le développement des petites et moyennes entreprises (PME). Des missions d'examen des programmes portant sur le secteur industriel ont été envoyées dans 14 pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe¹. Se fondant sur les résultats de ces missions, l'Organisation a entamé

la mise au point de programmes intégrés pour les services d'appui à ces pays.

19. Dans le cadre des services d'appui technique au niveau des programmes (SAT-1), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a approuvé 15 projets devant être exécutés par l'ONUDI pendant l'exercice biennal 1994-1995. Plusieurs de ces projets portent sur les stratégies de développement des PME et les capacités institutionnelles pour leur promotion (Cameroun, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Zambie); plusieurs autres sur l'évaluation générale de l'évolution des éléments de la compétitivité industrielle et sur les secteurs industriels prioritaires (Bénin, Ghana, Kenya, Lesotho, République-Unie de Tanzanie); d'autres sont axés sur le développement industriel écologiquement durable (Nigeria), les apports de l'industrie au secteur de la santé (projet régional), la réhabilitation industrielle (Sierra Leone, Zambie), les possibilités d'investissement dans les agro-industries (République-Unie de Tanzanie) et une étude de faisabilité pour une zone franche industrielle (Bénin).

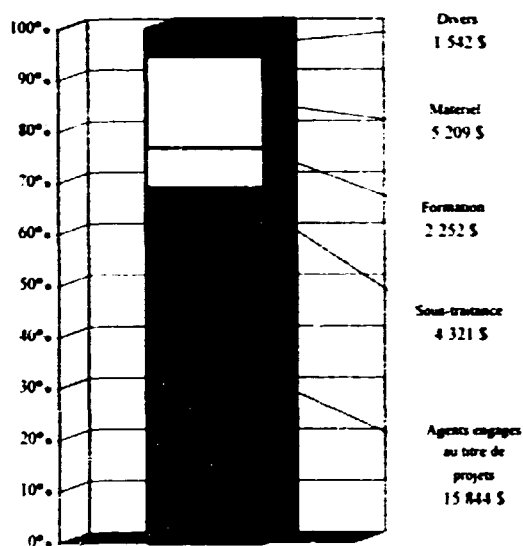
Décennie du développement industriel de l'Afrique

20. Les missions d'examen des programmes portant sur le secteur industriel ont englobé un examen des programmes nationaux exécutés dans le cadre de la DDIA. En 1994, l'ONUDI a pris un certain nombre de mesures pour veiller à ce que ses activités financées au titre de la DDIA aient un impact stratégique. Pour maximiser l'efficacité de sa contribution à la Décennie, l'ONUDI a intégré la fonction de coordination à son programme pour l'Afrique et a fait effectuer un contrôle de gestion de ses activités pour la Décennie. Dans le cadre de l'établissement du programme de coopération technique pour la DDIA, un nouveau mécanisme de préexamen des idées de projets permet de déterminer dans quelle mesure les propositions présentées pourront aboutir à une coopération technique à grande échelle ou à des projets d'investissement. Il permet aussi de déterminer dans quelle mesure les projets tiennent compte des cinq principaux objectifs de développement de l'ONUDI, approuvés par la Conférence générale à sa cinquième session, et sont conformes au programme en 10 points de l'ONUDI pour l'Afrique.

21. Le programme de coopération technique intégré pour la DDIA, composé de 17 projets, porte essentiellement sur les entreprises manufacturières et leurs problèmes. Les projets sont axés sur les besoins des entreprises: investissements, technologies, informations, valorisation des ressources humaines et autres éléments clefs de la compétitivité. Ils couvrent presque toujours un groupe de pays, en tenant compte d'une répartition équitable au sein de la région. Les domaines traités sont la plupart du temps liés et des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer l'harmonisation au stade de la conception détaillée.

22. Dans le cadre des activités supplémentaires de la DDIA, l'ONUDI a continué d'accorder une place importante à la promotion de l'investissement en vue d'intégrer l'industrie africaine au secteur manufacturier mondial. Les préparatifs des trois forums de l'investissement prévus pour l'exercice biennal 1994-1995 en Ethiopie, au Ghana et au Maroc ont commencé. Des projets d'investissement intéressant d'autres pays de la région seront aussi identifiés et élaborés en vue de leur promotion auprès de partenaires étrangers potentiels. Les activités liées à la DDIA couvrent l'intégralité du cycle de vie des projets d'investissement et forment un élément essentiel de la mobilisation des ressources financières pour la Décennie.

*ONUDI - Dépenses de coopération technique
en Afrique en 1994, par élément de projet
(en milliers de dollars EU)*



Note

1/ Les pays couverts en 1994 ont été les suivants : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Kenya, Mali, Namibie, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zimbabwe. Un certain nombre d'autres pays et quelques organisations sous-régionales devraient être également couverts en 1995.

Dans un certain nombre de cas particuliers un appui est fourni par le biais du programme de Services consultatifs à court terme (SCCT), financé par des ressources allouées à la Décennie. Ce programme englobe aussi l'appui aux politiques et aux programmes et l'évaluation des technologies. En tout, 35 SCCT ont été fournis à 21 pays africains en 1994.

23. Parmi les développements internationaux importants pour l'industrie africaine intervenus en 1994, il convient de citer la dévaluation du franc CFA, qui a modifié la base de la compétitivité d'un certain nombre de pays du continent. Les effets sur l'économie ont été immédiats et très sensibles. Dans le cadre du programme de la DDIA, l'ONUDI a organisé deux ateliers sur les répercussions de la dévaluation sur le secteur manufacturier, un à Bamako (Mali) pour les pays de l'Ouest et de la zone du franc CFA, et un à Brazzaville (Congo) pour les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Les principales conclusions ont été que les entreprises locales, notamment petites et moyennes, n'étaient pas préparées à la dévaluation et que des questions cruciales d'orientation générale n'étaient toujours pas résolues, comme la réforme structurelle et la création d'un environnement favorable. L'intégration régionale et sous-régionale doit aussi être renforcée. A long terme cependant, la dévaluation a peut-être amélioré les perspectives d'industrialisation.

24. En 1994, 2 530 000 dollars ont été alloués à l'élément coopération technique du programme de la DDIA et 1 490 000 dollars à l'élément activités supplémentaires (à l'exclusion des SCCT). Le crédit de 4,1 millions de dollars initialement inscrit au budget au titre de l'élément coopération technique pour l'exercice biennal 1994-1995 a été entièrement programmé, essentiellement dans les 17 projets mentionnés au paragraphe 21, qui représentent un montant de 3,5 millions de dollars, et dans l'exécution d'engagements antérieurs reportés de l'exercice précédent.

C. PAYS ARABES

25. A l'exception des PMA, la plupart des pays de la région sont à revenu moyen; les qualifications de la main-d'oeuvre industrielle y sont relativement élevées et la base industrielle est assez importante. Toutefois, du fait de la concurrence acharnée sur les marchés internationaux, le secteur industriel doit faire un gros effort au niveau de la qualité, ce qui exige un renforcement des institutions d'appui et un développement des services consultatifs, en particulier des services à forte intensité de savoir dans des domaines tels que l'investissement, la gestion, la maintenance et les services après production.

26. Dans de nombreux pays de la région le secteur industriel est demeuré axé sur les grandes industries de base, essentiellement sur l'industrie du pétrole et du gaz, mais des efforts sont actuellement faits pour développer les industries d'aval et pour promouvoir le développement des PME. A cet égard, l'expérience acquise dans d'autres régions en développement, surtout en Asie, sera particulièrement utile. L'orientation vers une plus grande diversification de l'industrie aura des répercussions sensibles sur la structure générale du développement industriel et sur les besoins en matière d'investissement industriel et de transfert de technologies.

Stratégie de l'ONUDI

27. Se basant sur l'orientation actuelle de l'industrie dans les pays arabes et sur les perspectives d'avenir, l'ONUDI a mis au point une stratégie, dans laquelle elle axe les services qu'elle se propose d'offrir sur les domaines prioritaires ci-après :

- a) Diversification en faveur des industries d'aval;
- b) Développement de la fabrication locale de produits intermédiaires et de biens d'équipement;
- c) Promotion des petites et moyennes entreprises;
- d) Adoption de technologies moins polluantes pour les industries extractives et manufacturières;
- e) Utilisation plus rationnelle de l'eau dans l'industrie;
- f) Industries des matériaux de construction et de la construction;
- g) Industrie alimentaire et autres agro-industries;
- h) Renforcement des services liés à l'industrie.

28. Ces priorités correspondent à un certain nombre de faiblesses et de contraintes qui entravent le développement industriel des pays arabes, notamment : une base technologique faible et très dépendante des techniques et du savoir-faire importés; des dépenses de recherche-développement insuffisantes pour faire face aux besoins du secteur industriel; une concentration des investissements industriels dans les activités d'amont à faible valeur ajoutée manufacturière et créant peu d'emplois; une orientation limitée vers l'exportation, les politiques industrielles actuelles ne tirant souvent pas parti des avantages comparatifs potentiels qui permettraient de pénétrer les marchés internationaux.

Appui aux programmes

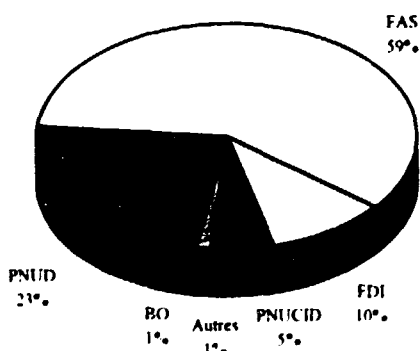
29. Dans le cadre du Programme spécial pour le développement industriel des pays arabes, l'ONUDI a mis au point un certain nombre de projets visant à améliorer la compétitivité de l'industrie arabe, développer des services d'appui à l'industrie, promouvoir les entreprises industrielles privées et satisfaire les besoins particuliers d'assistance des PMA arabes. Plus précisément, ces projets - qui devraient être exécutés essentiellement en 1995 - comprennent : un atelier régional sur la maintenance des chaudières industrielles dans les PMA arabes; une formation à l'utilisation du COMFAR; un atelier régional sur la norme ISO 9000 pour la gestion de la qualité, une assistance préparatoire sur les normes en matière de gestion et de contrôle de la qualité dans les industries textiles de certains pays arabes; un séminaire sur le développement des services

de gestion industrielle dans les pays islamiques; et un atelier sur les possibilités de coopération entre les pays du Golfe pour la production de machines-outils. En 1994, une assistance préparatoire a été fournie pour l'évaluation des besoins de coopération technique de l'industrie sucrière dans la région arabe.

30. A la suite de l'Accord de paix au Moyen-Orient, l'ONUDI a participé à une stratégie internationale d'appui à la Palestine, qui met l'accent sur l'importance des efforts de reconstruction et de développement industriels. Une stratégie détaillée de coopération technique a été formulée en collaboration avec les autorités palestiniennes de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

31. Au cours de l'année 1994, l'ONUDI a renforcé les activités menées dans la région dans le cadre des SAT-I, en mettant l'accent sur les questions relatives aux politiques industrielles. Les activités nouvelles comprennent des projets sur les questions d'environnement liées à l'industrie dans les Emirats arabes unis; des stratégies pour les sous-secteurs industriels clefs au Bahreïn; les perspectives de développement de l'industrie privée au Yémen; les possibilités de développement des petites et moyennes entreprises au Qatar; et la formulation de politiques pour un développement écologiquement durable au Liban, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En Arabie saoudite, un projet SAT-I sur les ressources humaines dans le développement industriel a été finalisé et en République arabe syrienne, un autre projet SAT-I sur les politiques et stratégies industrielles a été mené à bonne fin. Ce dernier a contribué à l'élaboration de la stratégie d'appui aux pays de l'ONUDI et à la rédaction du chapitre de la note de stratégie nationale des Nations Unies relatif à l'industrie.

Dépenses de coopération technique dans les Etats arabes en 1994, par source de financement
(Total 12 744 000 dollars EU)

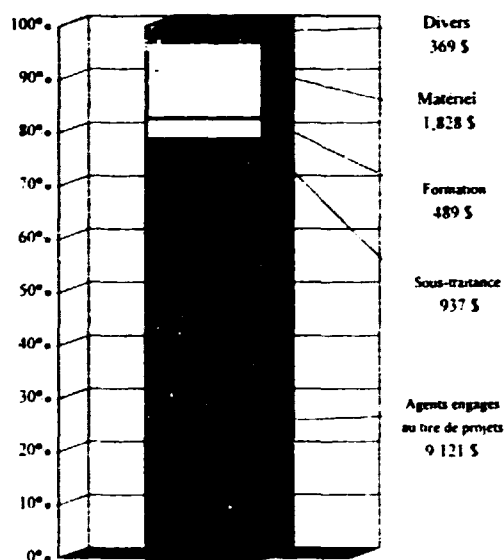


32. En 1994, des missions d'examen des programmes ont été envoyées en Jamahiriya arabe libyenne et en Oman. Dans ce dernier pays, la mission a abouti à la formulation d'un projet détaillé sur les services liés à l'industrie dans le domaine de la recherche-développement et de la mise au point de technologies. La mission envoyée en Jamahiriya arabe libyenne a permis de mettre au point des programmes de coopération technique intégrés pour la valorisation des ressources humaines, la maintenance, la mise au point de techniques et les industries chimiques et mécaniques d'aval.

33. Dans le cadre du programme de la DDIA, des projets ont été approuvés pour la formulation en Algérie, au Maroc et en Tunisie, de programmes nationaux à moyen terme portant sur les services liés à l'industrie et les services consultatifs.

ONUDI - Dépenses de coopération technique dans les Etats arabes en 1994, par élément de projet

(en milliers de dollars EU)



34. Pendant l'année, l'ONUDI a coopéré avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Organisation arabe pour le développement industriel et les industries extractives (AIDMO) par le biais de réunions régulières. Un communiqué conjoint a été signé sur la coopération entre l'ONUDI, l'AIDMO et la CESAO et un accord de relations a été conclu avec la Ligue des Etats arabes.

D. ASIE ET PACIFIQUE

35. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, les industries manufacturières sont demeurées le principal moteur de la croissance, dans une économie dont le dynamisme général n'a d'équivalent dans aucune autre région en développement. En 1994, la croissance de la VAM pour toute la région devrait être d'environ 10 %. Dans la plupart des pays, les structures industrielles se sont diversifiées à la fois horizontalement et verticalement; la dette extérieure est restée dans des limites gérables; les taux d'inflation sont demeurés relativement faibles et le degré d'intégration dans l'économie mondiale a augmenté. De manière générale, l'Asie a consolidé sa position de région économiquement et industriellement relativement avancée.

36. Le développement industriel est tiré par la forte croissance des exportations, non seulement dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, dont la Chine, mais aussi plus récemment dans ceux d'Asie du Sud, notamment le Bangladesh, plus grand PMA de la région. En général, les pays asiatiques sont les principaux bénéficiaires de la concurrence croissante à laquelle se livrent les pays en développement pour attirer les investissements étrangers directs (IED). Toutefois, le contraste, à cet égard, entre l'Asie de l'Est et du Sud-Est d'une part et l'Asie du Sud d'autre part est très marqué, ce qui conduit à des disparités de plus en plus grandes. En outre, le développement rapide des échanges et des flux d'investissements intrarégionaux s'est essentiellement limité à l'Asie du Sud-Est et de l'Est. Parallèlement, des blocages infrastructurels apparaissent dans certains pays de cette sous-région au niveau des transports, des communications et de l'énergie.

Stratégie de l'ONUDI

37. Au cours de l'année 1994, l'ONUDI a élaboré une stratégie d'appui à la région de l'Asie et du Pacifique, en tenant compte des différences croissantes de niveau d'industrialisation entre les pays : cette région comprend en effet 13 PMA, plusieurs pays en transition, un certain nombre de pays à revenu moyen (essentiellement en Asie du Sud et dans la sous-région englobant l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)) et les nouveaux pays industriels d'Asie du Sud. Pour les services visant à appuyer les efforts de développement nationaux et sous-régionaux dans différents groupes de pays, l'ONUDI a fixé les domaines prioritaires suivants :

- a) Maintien et amélioration de la compétitivité industrielle;
- b) Développement industriel écologiquement durable;
- c) Promotion de l'investissement et transfert de technologies;
- d) Promotion des petites et moyennes entreprises;

- e) Coopération économique et technique entre pays en développement, notamment au sein des groupements sous-régionaux.

Instauration d'une coopération régionale

38. L'accent mis sur la coopération industrielle intrarégionale découle de deux facteurs. Tout d'abord, l'intégration économique au sein de l'ANASE, qui se compose de six pays, s'est récemment accélérée grâce à l'accord visant à créer la Zone de libre échange de l'ANASE. Le rôle et les fonctions du secrétariat de l'ANASE ont été considérablement renforcés et un élargissement du groupement à d'autres pays est envisagé. D'autres sous-régions ont déjà créé des groupements économiques - tels que l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) et le Forum du Pacifique Sud - ou sont sur le point de le faire, comme dans le cas de la Tumen River Area Development Programme (TRADP) en Asie du Nord-Est.

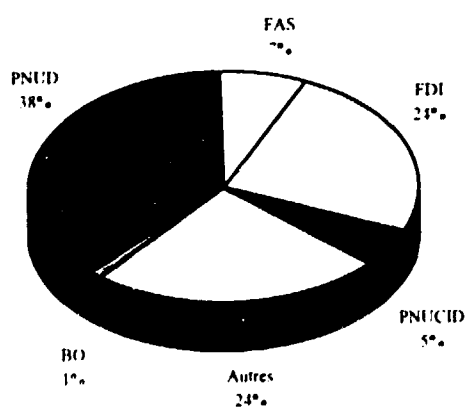
39. Par ailleurs, certains des pays économiquement les plus avancés ont eux-mêmes commencé à offrir une aide au développement à d'autres pays de la région. Des fonds sont actuellement mobilisés mais le manque de connaissances spécialisées quant à la façon de les

distribuer permet à l'ONUDI d'étudier des activités conjointes.

40. En ce qui concerne les activités en cours de l'ONUDI, les projets régionaux sur l'industrie des engrais, le traitement des eaux résiduaires de tannerie et les pesticides ont montré l'efficacité de l'établissement de réseaux régionaux.

41. L'exécution du Programme spécial pour le développement industriel de l'Asie et du Pacifique s'est poursuivie pendant l'année, une importance toute particulière étant accordée aux PMA de la région. La première phase d'un projet sur la promotion et le développement des industries du travail des métaux liées à l'agriculture dans les PMA d'Asie et du Pacifique, exécuté en coopération avec le Réseau régional de la machine agricole (RRMA) de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), a amélioré l'environnement de ce secteur au Bangladesh, au Bhoutan, au Cambodge, au Myanmar, au Népal, en République démocratique populaire lao, dans les îles Salomon et au Samoa-Occidental. Les centres de liaison dans ces pays ont été renforcés afin d'apporter un appui aux fabricants locaux d'outils agricoles, notamment de matériel après-récolte et de transformation des produits alimentaires. La deuxième phase a été lancée avec des apports financiers du Programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI. Les fonds sont utilisés pour renforcer le réseau d'information et encourager la fabrication, dans les pays participants, des prototypes recensés dans la première phase.

Dépenses de coopération technique en Asie et dans le Pacifique en 1994, par source de financement
(Total: 22 898 000 dollars EU)



Fourniture des services d'appui nécessaires

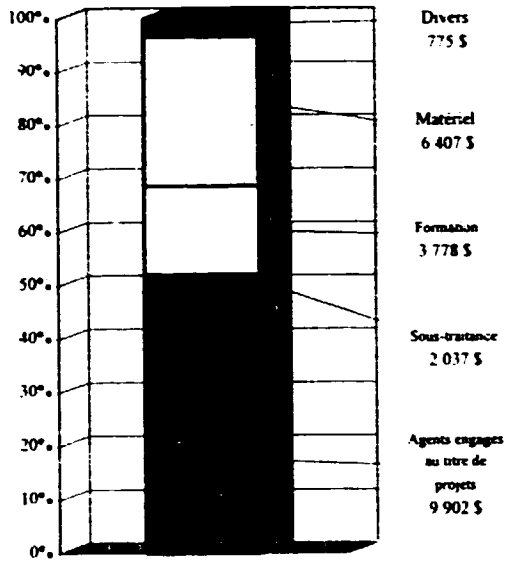
42. Une étude sur la Tumen River Economic Development Area entreprise dans le cadre du mécanisme SAT-1 a été terminée en 1994. Elle offre une analyse des capacités, des contraintes et des perspectives industrielles dans cette région et formule des recommandations en matière de politiques et d'institutions visant à promouvoir les secteurs prioritaires de l'industrie, le commerce transfrontière et les investissements internationaux. Des propositions de suivi, telles que des forums d'investissement ciblés, ont été formulées et les possibilités de financement sont à l'étude.

43. L'ONUDI a entrepris l'élaboration d'une stratégie d'appui à l'Indonésie en effectuant dans ce pays une mission pendant laquelle des consultations ont eu lieu avec des responsables économiques, des représentants d'associations de l'industrie privée et un grand nombre d'organismes techniques et financiers liés à l'industrie ainsi que d'autres institutions d'aide au développement multilatérales et bilatérales.

44. Dans le cadre du mécanisme SAT-1, le PNUD a approuvé 18 projets devant être exécutés par l'ONUDI pendant l'exercice biennal 1994-1995. Plusieurs portent sur les sujets suivants : questions relatives à l'environnement et à l'énergie dans le cadre du développement industriel (Fidji, Myanmar, Pakistan, Philippines, Viet Nam), développement de l'entrepreneuriat et promotion des petites industries et des industries rurales (Bangladesh, Inde, Myanmar, République islamique d'Iran) et volet industriel de la réforme économique (Mongolie, République populaire démocratique de Corée, Samoa). D'autres projets approuvés portent sur le développement du secteur privé (Bhoutan), l'introduction de la maîtrise totale de la qualité (Inde), les organismes publics de services industriels (Pakistan), les projets construction-exploitation-transfert (Chine), la gestion stratégique des sous-secteurs industriels (Indonésie) et la compétitivité industrielle (Thaïlande).

45. En août, lors d'une réunion, l'ONUDI et la CESAP ont, pour améliorer la coordination interorganisations dans la région, examiné des activités conjointes et déterminé les possibilités de renforcement de la coopération. Les deux organisations se sont accordées sur les points suivants : a) échange complet d'informations sur les activités prévues de manière à tirer parti des complémentarités; b) contribution technique mutuelle aux programmes et aux projets; et c) augmentation des activités conjointes au niveau de la formulation des programmes et des projets, de la mobilisation de fonds et de l'exécution. Les principaux

**ONUDI - Dépenses de coopération
technique en Asie et dans le Pacifique en
1994, par élément de projet**
(en milliers de dollars FU)



pays ciblés et les thèmes de la coopération future sont notamment les PMA, les pays insulaires, les pays enclavés et les pays en transition; la promotion des investissements et les transferts de technologie; les technologies nouvelles et naissantes; la mise en valeur des ressources humaines, l'accent étant mis sur les femmes; le développement du secteur privé et la promotion des PME; et le développement industriel écologiquement durable.

E. EUROPE ET NEI

46. Le programme de l'ONUDI pour l'Europe et les NEI couvre l'Europe du Centre et du Sud-Est, soit 15 pays auxquels s'ajoutent les 15 nouveaux Etats indépendants de l'ex-Union soviétique. La plupart de ces pays ont adopté des politiques économiques fondées sur le marché tout en cherchant à accroître leur intégration à l'économie mondiale. L'évolution récente de la situation reflète donc la transformation des anciens systèmes, institutions, modes de production et structures des échanges économiques. Les progrès faits dans la transition économique et industrielle ont beaucoup varié en fonction, dans une large mesure, de la hardiesse des décideurs, de la souplesse de la main-d'oeuvre industrielle, de l'importance et de la qualité du cadre institutionnel et de la capacité de l'économie à s'ajuster aux exigences des nouveaux marchés.

Une transition difficile

47. Selon les estimations de 1994, les taux de croissance dans la région sont demeurés faibles - et même négatifs dans de nombreux pays. Cela étant, les résultats ont été meilleurs qu'en 1993 et dans certains cas comme en Croatie, en République tchèque, en Hongrie, en Pologne, en Slovénie et en Slovaquie, des taux positifs de 2 à 4 % ont été enregistrés.

48. Parallèlement, l'enlisement et la lenteur du processus de transition, qui n'a pas correspondu aux prévisions plus optimistes du début ont provoqué un sentiment de frustration très répandu. Par ailleurs, les ressources dont disposaient les pays pour appuyer cette transition n'ont pas pu répondre aux besoins.

Des services à la mesure des besoins

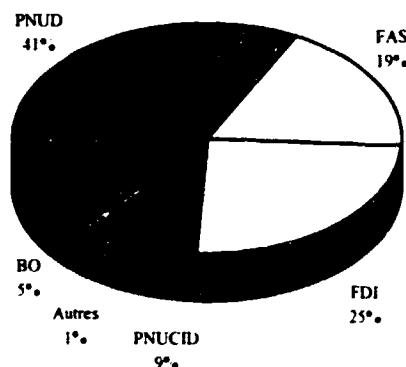
49. Grâce à des mécanismes tels que des comités conjoints, l'ONUDI a intensifié les consultations sur l'action à mener avec les principaux décideurs des pays de la région. Pour que l'Organisation puisse, avec les connaissances spécialisées qu'elle possède, répondre à la demande exprimée, les services offerts doivent porter sur trois domaines prioritaires essentiels : la restructuration industrielle, l'environnement et l'énergie, et le développement de l'entreprise. Dans cette optique, les services consultatifs, le renforcement des institutions, la mise en valeur des ressources humaines et les services d'investissement ont été complètement intégrés. Ces priorités sont complétées par un appui au développement socio-économique, y compris à l'intégration des femmes, adapté aux différents sous-secteurs.

50. L'ONUDI a accordé une attention particulière à l'élaboration de programmes et de projets qui a) peuvent être reproduits dans la région afin de répondre à la forte demande de services de l'Organisation d'une manière

rentable, et b) aident à créer de nouvelles relations industrielles dans la région.

Dépenses de coopération technique en Europe + NEI en 1994, par source de financement

(Total: 4 767 000 dollars EU)

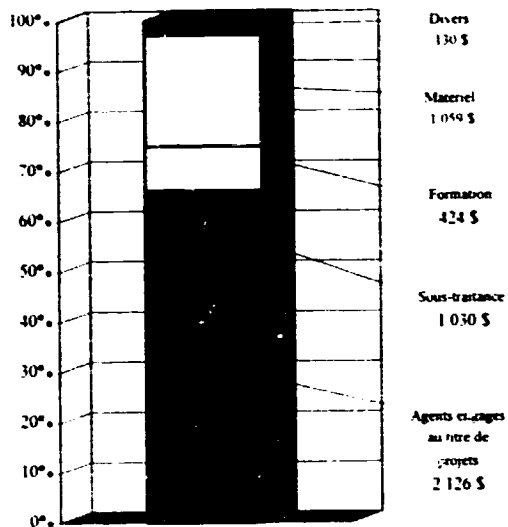


51. En outre, l'ONUDI a adapté les services offerts à d'autres régions à la situation des pays en transition. Tel a été le cas par exemple de la gestion de la qualité et de la normalisation, de l'élaboration et de l'évaluation de projets d'investissement industriel et de la sécurité dans l'industrie. Dans ces domaines et dans d'autres, on a favorisé la coopération économique et technique entre pays de la région.

Stratégies ciblées

52. L'ONUDI a établi des stratégies d'appui à l'intention de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan. Ces stratégies - élaborées par des équipes d'experts nationaux et internationaux et le personnel de l'ONUDI en étroite

**ONUDI - Dépenses de coopération technique
en Europe + NEI en 1994, par élément de
projet**
(en milliers de dollars EU)



coopération avec les pouvoirs publics - présentent des programmes orientés vers l'action, destinés à être exécutés et suivis dans chaque pays. L'Organisation a commencé à travailler à deux autres stratégies, pour la Croatie et la Slovaquie.

53. En 1994, l'ONUDI a réussi à la fois à accroître sensiblement le nombre de projets approuvés pour la région (53 % en valeur par rapport à 1993) et à mobiliser d'autres sources de fonds non traditionnelles pour les programmes et les projets de coopération technique, dont divers pays donateurs et de nouveaux plans de financement internationaux créés spécifiquement en faveur de la région. L'élaboration par l'ONUDI d'un programme axé sur l'aide au développement industriel en Europe et dans les NEI s'est révélée cruciale pour la mobilisation de fonds supplémentaires. Le programme d'assistance intégrée et multidisciplinaire à l'intention de la Bosnie et de l'Herzégovine - financé en partie en 1994 - en est un bon exemple.

F. AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

54. En Amérique latine et dans les Caraïbes la croissance économique devrait dépasser 3 % en 1994, tirée dans de nombreux pays par le secteur manufacturier. Les politiques macro-économiques de stabilisation ont aidé à réduire les taux d'inflation dans toute la région, et les mesures de libéralisation des échanges ont accru la concurrence et stimulé les exportations. Les programmes de privatisation sont en grande partie achevés dans quelques pays et en bonne voie dans d'autres, l'accent étant mis sur les secteurs liés aux infrastructures et sur l'industrie lourde. Ces changements ont entraîné une augmentation des flux nets d'investissements étrangers privés vers la région.

55. Pourtant, il n'est pas certain que la croissance actuelle soit durable car l'inflation continue de menacer et l'investissement étranger privé tend à être volatil. Le chômage est généralement élevé et augmente malgré la croissance économique. La pauvreté demeure le principal problème social avec la très forte disparité des revenus au sein d'un même pays. L'amélioration des systèmes d'enseignement et de formation est une condition essentielle d'une croissance durable à long terme.

Une industrie manufacturière en transition

56. Le secteur manufacturier est confronté, en Amérique latine et dans les Caraïbes, à une double transition : les changements actuels du paradigme techno-économique, avec ses incidences sur la maîtrise de la technologie, et l'évolution nécessaire des méthodes de gestion et de commercialisation. Cette transition se trouve compliquée par les transformations que provoque le passage soudain d'un environnement caractérisé par des politiques protectionnistes et des subventions à un environnement où règne la concurrence sur des marchés ouverts. Cette nouvelle concurrence est un mélange complexe de rivalités et de coopération. Les politiques industrielles doivent aujourd'hui, non seulement viser à libéraliser les marchés et améliorer leur transparence, mais aussi à faciliter et promouvoir la coopération entre les entreprises, les établissements de recherche-développement, les universités et les organismes d'appui, au niveau tant national qu'international. La nécessité de politiques industrielles stratégiques associant des actions horizontales et sectorielles est désormais largement reconnue dans la région.

Programmes d'appui de l'ONUDI

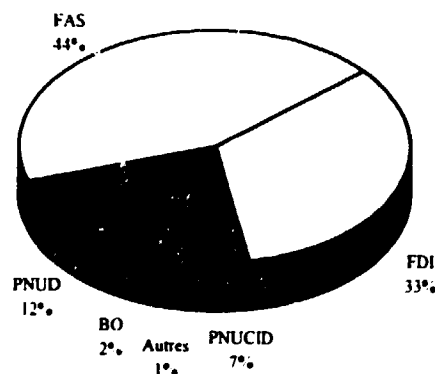
57. Dans le cadre du Programme de coopération régionale pour le redressement industriel de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'ONUDI a poursuivi l'exécution, en 1994, de cinq programmes régionaux.

a) Dans le cadre du programme régional de modernisation du secteur des biens d'équipement en Amérique latine, la mise au point de progiciels servant à diagnostiquer et à évaluer les facteurs déterminants de la compétitivité des entreprises a été achevée (voir aussi chap. II, par. 28);

b) Dans le cadre du programme sur la sous-traitance industrielle, le Costa Rica a demandé à

devenir le quatorzième pays membre du réseau régional. Les principales activités menées en 1994 ont été les suivantes : cinquième séminaire du Comité régional de coordination (janvier/février 1994 à Cuba), deux expositions régionales sur la sous-traitance - "Subcontrata

Dépenses de coopération technique en Amérique latine et dans les Caraïbes en 1994, par source de financement
(Total: 14 791 dollars EU)



Latinoamericana" (mars : Brésil; septembre : Argentine) et participation de plusieurs bourses nationales de sous-traitance à quatre salons européens de la sous-traitance, grâce à une coopération entre l'ALABSUB (Asociación Latinoamericana de Bolsas de Subcontratación) et le programme AL-INVEST de l'Union européenne;

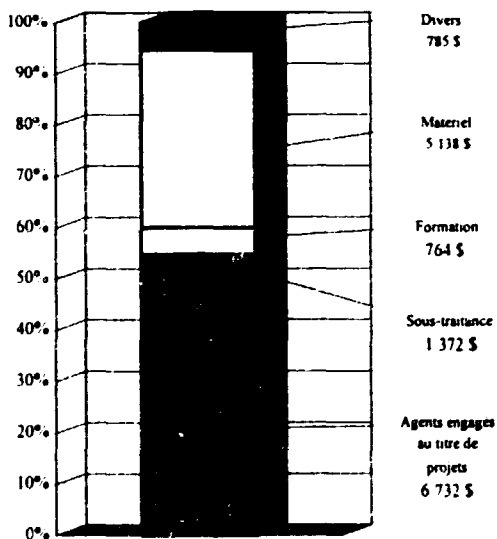
c) Le projet de coopération régionale en matière d'informatique et la micro-électronique a porté sur deux sujets : la production de logiciels et leur diffusion dans les entreprises industrielles, activités auxquelles ont participé le Brésil, le Chili, l'Equateur et l'Uruguay. Un programme a été élaboré sur les "pépinières" de logiciels et les fabricants ont reçu des

directives pour l'application de la norme ISO 9000. Les problèmes de protection des logiciels dans la région ont été recensés et un programme visant à renforcer les services et les exportations de logiciels a été mis au point et sera exécuté en Argentine, au Chili et en Uruguay;

d) Dans le cadre du programme sur la biotechnologie, qui s'est poursuivi avec la participation de 13 pays, l'ONUDI a organisé trois ateliers régionaux et effectué une mission d'évaluation dans cinq pays, avec la participation de spécialistes de haut niveau. Cette mission visait à examiner les réalisations et programmer des activités;

e) Le programme sur les agro-industries dans la sous-région de l'Amérique centrale a été axé sur les PME dans le secteur de la transformation des fruits et légumes. Des enquêtes ont été réalisées au Costa Rica, au El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua sur le niveau de la technologie, les débouchés et le cadre institutionnel et administratif; un atelier régional organisé au Honduras, a permis d'examiner les résultats de ces enquêtes.

ONUDI - Dépenses de coopération technique en Amérique latine et dans les Caraïbes en 1994, par élément de projet
(en milliers de dollars EU)



58. Etant donné leur grand impact sur l'emploi industriel, les PME de la région deviennent le principal bénéficiaire de la coopération de l'ONUDI. Aux programmes de coopération régionaux susmentionnés s'ajoutent cinq programmes sous-régionaux supplémentaires en cours d'élaboration et dont

l'exécution devrait commencer en 1995. Ils visent à aider essentiellement les PME (deux pour le Marché commun centraméricain, deux pour le Groupe andin et un pour le marché du Sud et le Chili).

59. L'ONUDI a entrepris la conception et la promotion d'activités de recherche-développement nationales et régionales en réseau et de transfert de technologie intrarégionaux dans ce domaine. La coopération avec d'autres programmes en cours d'exécution, tels que le Programme Bolivar parrainé par la Banque interaméricaine de développement, a été améliorée.

60. Des échanges de vue ont été entamés dans la région sur le renforcement et l'extension du réseau mondial de services de promotion des investissements (SPI) de l'ONUDI. De nouveaux bureaux devraient être créés dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Organisation encourage aussi de nouvelles formes de partenariat et d'alliance internationales.

61. Des dossiers de programmation par pays ont été établis pour tous les pays de la région; ils serviront de cadre à d'autres activités de programmation et à l'élaboration de stratégies d'appui nationales, sous-régionales et régionales détaillées. Une mission d'examen des programmes a été entreprise en Argentine, en novembre.

62. Dans le cadre du mécanisme SAT-1, le PNUD a approuvé sept projets devant être exécutés par l'ONUDI pendant l'exercice biennal 1994-1995. Ces projets sont axés sur des questions relatives à l'environnement, l'un d'entre eux portant sur le développement industriel écologiquement durable à Cuba, un autre mettant l'accent sur les PME au Chili, un autre encore sur le traitement des déchets en Uruguay et un autre sur l'efficacité économique en Equateur. Les autres projets approuvés portent sur l'auto-organisation des PME au Honduras et les incidences de l'Accord de libre-échange d'Amérique du Nord sur la compétitivité du secteur manufacturier dans les Caraïbes. En outre, l'ONUDI a été désignée comme organisme coordonnateur pour un projet sur la décentralisation de la politique industrielle au Mexique, projet qui sera exécuté en coopération avec la FAO et l'Organisation internationale du travail (OIT).

63. Les mesures visant à améliorer la coopération avec les organismes régionaux ont été renforcées. L'ONUDI a coparrainé une réunion régionale sur les politiques industrielles en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenue au Costa Rica. Les participants à cette réunion ont recommandé une amélioration, dans le cadre d'un plan d'action de deux ans, de la coordination entre le Système économique latino-américain, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU, la Banque interaméricaine de développement et l'ONUDI.

G. PAYS LES MOINS AVANCES

64. Les pays les moins avancés (PMA) sont, par définition, très en retard par rapport au reste des pays en développement sur le plan économique et industriel. S'ils ne prennent pas eux-mêmes des mesures énergiques avec l'appui de la communauté internationale, l'écart continuera de se creuser. Les PME se caractérisent en général par des dotations en ressources naturelles relativement faibles et sous-exploitées, des marchés intérieurs restreints, des structures industrielles rudimentaires et non diversifiées, une main-d'oeuvre peu qualifiée, une grande dépendance à l'égard des importations et des capacités d'exportation de produits manufacturés pratiquement inexistantes. Nombre de ces pays appliquent actuellement des réformes structurelles visant à réduire la taille de leur secteur public, à déréglementer l'économie et promouvoir l'industrie privée.

Appui de l'ONUDI

65. Les programmes et projets en faveur des PMA ont été décrits dans les différentes parties du présent rapport, essentiellement au chapitre II. Dans le chapitre III, la section C couvre les activités menées en Afrique, où se trouvent la plupart de ces pays, et référence est faite, à la section D, au programme régional sur la promotion et le développement des industries du travail des métaux liées à l'agriculture dans les PMA d'Asie et du Pacifique.

66. De manière générale, les dépenses de coopération technique pour les projets portant uniquement sur les PMA se sont élevées à 10,5 millions de dollars en 1994 et les crédits approuvés pour les nouveaux projets se sont montés à 6,5 millions de dollars. Ces chiffres sont dus essentiellement à une baisse spectaculaire (de 7,9 millions de dollars par rapport à 1993) des fonds alloués par le PNUD aux projets consacrés aux PMA, baisse dont a surtout pâti la région de l'Asie et du Pacifique. Les chiffres susmentionnés excluent cependant les projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, qui sont nombreux, ainsi que les bourses de perfectionnement, les voyages d'étude et les programmes de formation collective auxquels les PMA participent au côté d'autres pays en développement. La concentration sur l'Afrique est devenue plus marquée : 87 % des dépenses de coopération technique et 95 % des nouveaux

projets approuvés pour 1994 concernent les PMA de ce continent.

67. En ce qui concerne les priorités, un examen interne de tous les projets en faveur des PMA en cours d'exécution en 1994 a montré que ceux-ci portaient essentiellement sur la mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie, la réhabilitation industrielle, la promotion des PME, l'environnement et l'énergie, la mise au point et le transfert de technologie, et l'intégration des femmes au développement industriel. Ces six domaines représentent environ les deux tiers de tous les projets en cours.

68. Certains des grands projets de coopération technique approuvés en 1994 concernent le renforcement de l'industrie du cuir et de la chaussure en Ethiopie, la gestion stratégique du développement industriel en Guinée, un programme d'appui aux PME à Madagascar, une assistance à l'industrie de transformation des produits de la pêche au Togo, un programme national sur les statistiques industrielles en Zambie et la formation professionnelle des femmes entrepreneurs dans l'industrie textile en République-Unie de Tanzanie.

69. L'ONUDI a aussi commencé les préparatifs d'une réunion d'experts, qui se tiendra en 1995 au Népal et portera sur le développement durable du secteur privé et l'accélération de la croissance des entreprises industrielles des PMA.

CHAPITRE IV

GESTION ET SERVICES DE L'ONUDI : ORIENTATION SUR LA QUALITE ET SUR LES CLIENTS

A. REFORME ADMINISTRATIVE

1. Les objectifs de la réforme présentés dans le document GC.5/23 avaient été définis par l'Organisation, à la suite d'un examen de ses propres forces et faiblesses, et lors de consultations officieuses avec les Etats Membres. Le présent chapitre passe en revue les progrès faits en 1994 vers la réalisation de ces objectifs. Etant donné la nature intégrée des nouveaux principes de gestion de la qualité qui constituent l'objectif de la réforme, une série de questions ont été traitées, dont notamment l'amélioration de la qualité des services de l'ONUDI, le travail en équipe, la transparence, la coordination, la focalisation des activités, la simplification des structures et des méthodes, le recours aux technologies d'information pour la gestion et une meilleure connaissance par les Etats Membres des services assurés par l'Organisation.

2. Prêter à chacune de ces questions l'attention voulue, au cours de l'année écoulée, a été une opération de taille. En effet, la réforme administrative de l'ONUDI est fondée sur l'élaboration d'une nouvelle culture de la gestion, qui met l'accent sur les besoins du client et sur la qualité, la mesure des performances, la délégation des responsabilités et l'obligation de tout individu de répondre de ses résultats. Des améliorations ont été déjà apportées à la culture d'entreprise, mais beaucoup reste encore à faire. L'examen ci-après des progrès réalisés s'inscrit dans le cadre des principes de gestion de la qualité.

Implication de l'Administration

3. Eu égard aux responsabilités qui incombent à l'Administration dans toute initiative de réforme, son implication dans le processus a été essentielle pour les efforts de modernisation. Dans le cadre de la transition vers une ONUDI "nouvelle", on s'est employé l'année dernière à recruter à l'extérieur de nouveaux cadres supérieurs, dont trois des directeurs principaux sur huit. Les actions visant à rapprocher les échelons supérieurs du niveau opérationnel, entamées l'an dernier par l'élimination de toute une couche de la hiérarchie administrative, se sont poursuivies par une révision des méthodes de travail destinée à augmenter l'autorité du personnel d'exécution. Le Directeur général, les directeurs principaux et d'autres cadres supérieurs forment le Comité des politiques et de la gestion qui définit l'orientation stratégique de l'Organisation et appuie les procédures qui en assurent la mise en oeuvre. Les rapports d'étape présentés aux organes directeurs de

l'ONUDI rendent compte de la mise en oeuvre de ses décisions.

Vision de l'avenir

4. L'ONUDI reste fidèle à la mission première définie dans son Acte constitutif qui est "de promouvoir et d'accélérer le développement industriel dans les pays en développement" tout comme "la coopération ... aux niveaux global, régional et national, de même qu'au niveau sectoriel". Si l'objectif est resté le même, les méthodes utilisées pour l'atteindre ont évolué. Comme on l'indique dans d'autres parties du présent rapport, cinq objectifs de développement aident l'ONUDI à se concentrer sur les domaines d'importance majeure pour le développement où se situent ses atouts et ses avantages comparatifs ainsi que sur des stratégies propres à chaque région. Pour chacun des objectifs, des stratégies spécifiques constituent le cadre dans lequel s'inscrivent des programmes et des services bien définis.

La concentration sur les domaines d'impact et les compétences spécialisées ont présidé à ce processus. La qualité des services rendus au client et leur amélioration continue sont des éléments essentiels de la nouvelle vision stratégique de l'ONUDI, comme on le souligne tout au long du présent chapitre. En outre, le Directeur général a dit clairement, dans les déclarations faites au personnel et aux organes directeurs, qu'il avait l'intention de faire de l'ONUDI une organisation souple et maniable qui utilise les ressources à sa disposition pour fournir au moment opportun et avec efficacité des services aux Etats Membres.

Technologies d'information au service de la gestion et du contrôle des performances

5. La technologie est, on s'en rend de plus en plus compte, un outil essentiel pour améliorer la communication et le contrôle des performances. Si le potentiel des technologies d'information et de communication n'est pas nouveau, il n'a pas été suffisamment exploité par le passé. Des tableaux de bord, fournissant une représentation graphique des questions financières, sont désormais établis automatiquement chaque mois. Le recours réussi à ces instruments a amélioré la transparence et aidé l'Administration à prendre ses décisions. Dressés initialement à l'échelle des divisions, ces états financiers sont à présent élaborés au niveau des services, renseignant les responsables des activités opérationnelles sur leurs résultats.

6. Des rapports d'exécution clairs comprenant des données qualitatives et quantitatives, qui facilitent la gestion, continueront à être établis dans l'année prochaine. L'amélioration des interfaces entre les environnements ordinateur personnel et unité centrale a permis de créer des programmes fondés sur des réseaux locaux de télécommunications. Les Services du personnel disposent déjà d'un tel programme qui permet d'élaborer des rapports sur la situation actuelle des administrateurs. Les services de l'unité centrale ayant été sous-traités, l'ONUDI peut désormais se concentrer davantage sur ses points forts et sur ses besoins. Comme exemple, on peut citer les grands progrès accomplis pour qui est de la mise à la disposition des fonctionnaires de l'Organisation tout entière du courrier électronique assisté par ordinateur personnel qui est facile à manier et permet d'améliorer et d'élargir considérablement les communications.

Amélioration des processus, accroissement de la responsabilité et obligation redditionnelle

7. A l'occasion de l'aplatissement de la pyramide hiérarchique, l'ONUDI a remanié la conception même du processus de définition de ses services. La question de la qualité des services est traitée plus en détail dans la suite du rapport, mais sa dimension gestion mérite d'être

mentionnée ici. L'objectif était d'améliorer la coopération et le travail en équipe en intégrant les activités et en déléguant les responsabilités vers la base de l'échelle hiérarchique. Selon les procédures nouvelles, la qualité est contrôlée dès le départ sous la responsabilité du fonctionnaire concerné, et non à l'extrémité de la chaîne comme c'était le cas auparavant. Les fonctionnaires chargés de l'appui technique sont tenus de contacter les autres unités administratives au plus tôt pour rechercher les synergies possibles. La nouvelle approche a nécessité d'importantes modifications de procédure mais ses effets commencent à se faire sentir. On continuera à opérer des améliorations pour accroître la qualité, la responsabilité et l'intégration des programmes.

8. Les changements proposés au système de notation des fonctionnaires devraient accroître la responsabilité. Le système a été réexaminé compte tenu des améliorations opérées dans d'autres organisations avec l'objectif d'élaborer un moyen de mesurer réellement le comportement professionnel des fonctionnaires, qui puisse être appliqué dès 1995. L'ONUDI a modifié les règles régissant les voyages officiels afin de rapprocher le pouvoir d'autoriser les missions du niveau opérationnel et envisage, pour le prochain exercice biennal, des changements de procédure budgétaire renforçant le contrôle exercé par les fonctionnaires responsables. En outre, des fonctionnaires se sont rendus auprès de différentes organisations des Nations Unies et autres pour discuter de la réforme administrative, le but étant de tirer parti des succès et des échecs des autres et d'échapper ainsi à la nécessité de "réinventer la roue". Les leçons apprises ont été incorporées dans les mesures de réforme.

Communication interne et ouverture sur l'extérieur

9. Améliorer la communication officielle et officieuse avec le personnel de l'ONUDI et les Etats Membres est un principe directeur de la réforme. Des consultations officielles et officieuses avec divers groupes d'Etats Membres ont précédé les principales réunions, nécessitant d'importants travaux de préparation de la part du Secrétariat. Par ailleurs, la série de réunions officieuses régulières avec les principaux donateurs s'est poursuivie et une série nouvelle de réunions avec les bénéficiaires a commencé. Des cadres supérieurs ont participé à un certain nombre de missions d'examen des programmes, contribuant à l'élaboration des directives de programmation par pays et des stratégies d'appui aux pays. Cette ouverture au dialogue et l'action en retour ont porté leurs fruits. Si l'accent est mis de plus en plus sur la qualité des services, c'est grâce au dialogue établi entre l'ONUDI et ses clients, avec l'appui du Comité d'examen des programmes et des projets (CEPP). Afin de continuer à améliorer le dialogue entre l'Administration et les Etats Membres, l'Organisation a renforcé sa Section de l'information.

10. A l'échelle du Secrétariat deux nouveaux bulletins informent le personnel des nouveaux faits survenus dans l'Organisation, mettant en évidence les principes qui sont à l'origine des efforts de réforme. Le Directeur général a rencontré régulièrement les fonctionnaires et les représentants du Conseil du personnel pour forger une perception commune des changements et des améliorations. En outre, une série de séminaires, fortement appuyés par le personnel, a permis de débattre des questions d'intérêt commun. Toutes ces actions continueront l'année qui vient.

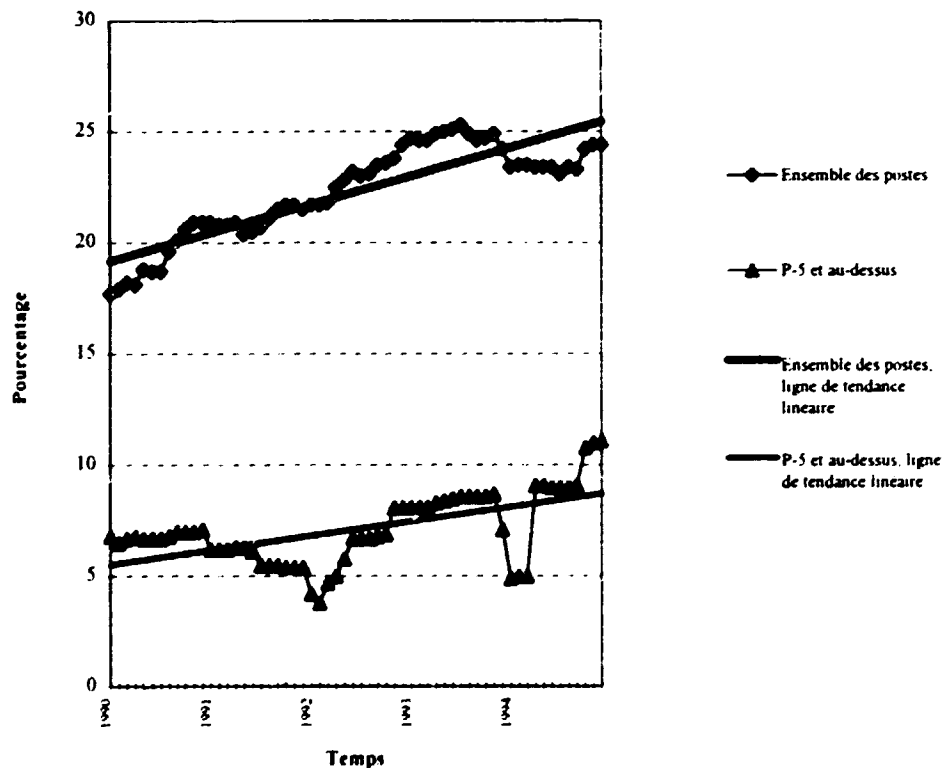
Préparer le personnel à un avenir fondé sur la connaissance

11. L'ONUDI, c'est l'ensemble de ses fonctionnaires qui la constituent. Les nouveaux fonctionnaires, y compris les directeurs principaux mentionnés plus haut, sont porteurs de connaissances accrues et de perspectives novatrices touchant aux questions de développement industriel. La représentation des femmes et des hommes au Secrétariat tend à devenir plus équilibrée, les femmes occupant un peu moins de 25 % des postes d'adminis-

trateur soumis au principe de la répartition géographique, proportion nettement plus forte qu'il y a quelques années encore.

12. La formation interne a fait une grande place aux principes de la gestion de la qualité, le nombre de fonctionnaires participant aux cours de perfectionnement des cadres passant de 78 en 1993 à 309 en 1994. Le programme des cours portait notamment sur la constitution d'équipes, la qualité et la commercialisation des services. La formation externe visait principalement à assurer à l'Organisation les compétences spécifiques qu'exige la réforme administrative, grâce notamment à des cours sur l'amélioration des formes d'organisation proposés par les établissements suivants : Harvard Kennedy School of Government, Columbia University et Management Centre of Europe (American Management Association). Enfin, les Etats Membres ont continué à apporter un appui au programme des experts associés de l'ONUDI, offrant une source d'idées nouvelles tout en fournissant les ressources dans certains domaines qui en avaient besoin.

Proportion de femmes occupant à l'ONUDI des postes d'administrateur soumis au principe de la répartition géographique



B. EVALUATION DES SERVICES DE L'ONUDI : LEÇONS APPRISES

13. Chaque année, l'ONUDI analyse l'ensemble des rapports sur les évaluations approfondies et internes achevés l'année précédente. Cette opération aide à cerner certains faits caractérisant la mise en oeuvre du programme de coopération technique de l'Organisation et ses effets. Les 32 évaluations approfondies et les 113 rapports d'évaluation de l'exécution des projets achevés en 1993 ont servi de base à l'étude faite en 1994. L'étude récapitule les informations concernant, entre autres questions, les sources de financement, la gestion des projets et la mesure dans laquelle les objectifs des projets ont été atteints.

Conception des projets

14. L'étude a montré qu'en moyenne l'appréciation portée sur les résultats des projets s'était améliorée par rapport à 1992. Toutefois, les imperfections en matière de conception des projets continuaient à poser problème pendant l'exécution. Les insuffisances de conception sont particulièrement évidentes pour ce qui est de l'énoncé clair et, si possible, chiffré des résultats escomptés d'un projet. Il est tout aussi important d'identifier avec précision les besoins des utilisateurs finals et de choisir les homologues appropriés. La méthode de Planification des projets orientée vers les objectifs (PPOO), qui est de plus en plus appliquée dans la conception des projets de l'ONUDI, a aidé à élucider ces questions dès ce stade. La surveillance étroite des facteurs de risque pendant l'exécution était également considérée comme importante.

15. Dans la plupart des cas, l'appui technique fourni et la surveillance exercée étaient qualifiés de "suffisants" à "excellents". Les produits étaient obtenus et les objectifs immédiats atteints ou susceptibles d'être atteints comme prévu dans 63 % des cas; dans 28 % des projets ils restaient en deça des prévisions. L'impact des projets a été jugé "satisfaisant à élevé" dans 41 % des cas, "partiel ou moyen" dans 38 % des projets. La viabilité prévue n'était pas atteinte dans 42 % des projets, en particulier dans des projets ayant trait au renforcement des institutions. L'incertitude qui persiste quant à la solvabilité des institutions publiques sur fond de politique de déréglementation est à l'origine des difficultés les plus fréquentes que connaissent les projets de renforcement des institutions. Il faudrait donc examiner soigneusement les dimensions commerciales potentielles des projets de renforcement des institutions et, le cas échéant, les exploiter.

16. Il a été également constaté dans ce contexte, que l'octroi de bourses de longue durée débouchant sur l'obtention d'un diplôme pouvait conduire à

l'émigration. En outre, il a été confirmé, comme on l'avait constaté lors d'évaluations antérieures, que l'exécution des projets de renforcement des institutions prenait généralement plus de temps que ne le prévoyait le descriptif du projet. Pour élaborer ces projets, il faudrait donc procéder par étapes.

Projets financés par des fonds d'affectation spéciale

17. Pendant les derniers mois de 1993 et une grande partie de 1994, la Section de l'évaluation a procédé à une évaluation approfondie de projets financés par des fonds d'affectation spéciale. Deux recommandations importantes issues de ce travail ont, en fait, été appliquées avant l'achèvement du rapport d'évaluation, par suite de la restructuration organisationnelle. Il s'agissait : a) de la nécessité de traiter les projets financés par des fonds d'affectation spéciale de la même manière que les autres projets de coopération technique, et b) de l'avantage d'organiser la mobilisation des fonds par source de financement et non par type de projet. Il a été constaté que la plupart des problèmes de fond relatifs à ces projets n'étaient pas différents de ceux qui concernaient les projets traditionnels de coopération technique. Inversement, les projets financés par des fonds d'affectation spéciale devaient leur succès aux mêmes causes que les autres projets. En particulier, la collaboration étroite des homologues locaux à la conception et à l'exécution d'un projet semblait en augmenter l'efficacité.

18. Le programme des experts associés a également été examiné dans le cadre de l'évaluation des projets financés par des fonds d'affectation spéciale. Un certain nombre de recommandations ont été faites selon lesquelles l'ONUDI devrait assurer un encadrement et un appui technique plus systématiques aux experts associés. L'évaluation a également montré que tant l'ONUDI, que les donateurs devraient porter une attention accrue au déroulement de la carrière des experts après la fin de leur mission. Le travail des experts associés constitue un

investissement, dans la mesure où les intéressés acquièrent l'expérience et les compétences nécessaires pour la coopération technique multilatérale et bilatérale. Il a également été recommandé que les experts soient tous traités uniformément par les donateurs pour ce qui concerne la durée de l'affectation, la classe à laquelle ils sont nommés et la durée de l'expérience professionnelle requise.

Transfert et mise au point des techniques

19. En 1994, la Section de l'évaluation a poursuivi les travaux conceptuels et autres sur une évaluation thématique des activités de l'ONUDI concernant le transfert et la mise au point des techniques. A cette fin, elle a effectué une analyse distincte des conclusions qui se dégagent des évaluations approfondies de 1993. Cette analyse a montré que la plupart des projets de l'ONUDI étaient expressément conçus de manière à aboutir sous une forme ou une autre au transfert et/ou à la mise au point de techniques. Il a été constaté que le transfert des techniques à partir de sources existantes et bien établies, complété par des apports techniques locaux, était à préférer à la mise au point de techniques sans recours

aucun aux sources extérieures. L'analyse indique également que, dans une proportion relativement élevée de projets, le transfert des techniques n'était pas considéré comme viable. Cet état de choses reflète dans une certaine mesure les risques et incertitudes inhérents au transfert des technologies de pointe, les technologies moins élaborées se prêtant davantage à une assimilation effective. Toutefois, il semblerait qu'en matière de viabilité, les mauvais résultats étaient dus principalement à des carences institutionnelles. Ces carences sont habituellement le fait de l'organisme de contrepartie et ont souvent pour origine une situation financière instable, une infrastructure matérielle médiocre et un personnel insuffisamment qualifié. De telles carences ont également été détectées dans les mécanismes de promotion et de diffusion des technologies.

20. La principale leçon apprise en ce qui concerne les projets de transfert et de mise au point de techniques prévoyant le renforcement d'institutions, est qu'il faudrait peut-être procéder à une évaluation des risques spécifiques. Une analyse de sensibilité approfondie de tous les paramètres clés touchant à la viabilité de l'organisme de contrepartie devrait être exigée.

C. ASSURANCE-QUALITE : LEÇONS SUIVIES

21. Pour remédier aux imperfections relatives à la conception et à l'impact des projets de l'ONUDI signalées dans les rapports d'évaluation ainsi que par certains des principaux donateurs du Fonds de développement industriel, le Directeur général a publié sa circulaire UNIDO/DG/B.177, établissant de nouveaux principes directeurs et de nouvelles procédures pour la gestion des services de l'ONUDI. Les principes directeurs entraînent un changement radical en ce qui concerne la gestion du cycle des projets et la manière dont les demandes de services émanant des Etats Membres sont traitées et satisfaites. La nouvelle approche est fondée sur les principes suivants :

- L'ONUDI est une organisation assurant des services propres à appuyer les efforts de développement industriel des gouvernements, institutions et entreprises des pays en développement, qui assument la responsabilité de l'industrialisation de leur propre pays;
- Les nouvelles procédures sont fondées sur les principes de responsabilité d'obligation redditionnelle et de transparence. Pour chaque stade du nouveau processus le nom du service responsable, les mesures à prendre, le résultat à obtenir et le délai à respecter sont clairement indiqués;
- Le processus prévoit dès les stades initiaux un filtrage des demandes de services destiné à faire en sorte que l'Organisation se concentre sur celles de demandes qui correspondent tant aux besoins des pays qu'au mandat et aux priorités de l'ONUDI, à ses capacités techniques et aux ressources dont elle dispose;
- La base de la programmation des services de l'ONUDI a été renforcée grâce aux nouveaux concepts de stratégies d'appui aux pays et de directives de programmation par pays;
- Le travail en groupe pendant la mise en oeuvre des programmes et des projets est vivement encouragé grâce à des mécanismes de constitution d'équipes.

Mise en oeuvre du nouveau système qualité

22. Des mesures ont été prises pour faire en sorte que le système qualité de l'Organisation soit appliqué de manière efficace tout au long du nouveau processus de gestion des services. Les spécialistes de l'assurance-qualité affectés dans les différentes divisions d'exécution sont tenus de prêter conseil aux stades du filtrage et de la formulation, alors que le Groupe de l'assurance-qualité fait office de conseiller permanent auprès du Comité d'examen des programmes et des projets (CEPP).

23. Dans sa circulaire UNIDO/DG/B.178, le Directeur général a révisé le mandat du CEPP pour l'adapter au nouveau processus de gestion des services. Pour la première fois, le Comité est à présent chargé d'examiner les projets financés au titre des différents fonds gérés par l'ONUDI, y compris le FDI, le programme des Services

industriels spéciaux, les fonds d'affectation spéciale et le programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique, ainsi qu'un certain nombre d'autres fonds tels que les Services d'appui technique au niveau des programmes (SAT-1) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Cette nouvelle approche garantira l'application de critères d'approbation cohérents et la prise en compte des liens existant entre les projets.

24. Les principes directeurs pour la gestion des services n'ayant été publiés qu'en avril 1994, de nombreux projets présentés au Comité durant l'année avaient encore été élaborés conformément aux anciennes pratiques. Les nouveaux principes directeurs n'ont donc pas encore produit tous leurs effets. Une première analyse des projets soumis en 1994 montrait qu'un tiers de ces projets (32 %) avaient été approuvés ou recommandés au Comité pour approbation sans devoir

être reformulés. D'autres améliorations importantes pourraient cependant être apportées à la conception des projets dans les divisions d'exécution de l'ONUDI. Dans cette perspective, des efforts ont été faits pour familiariser tous les fonctionnaires concernés avec le système qualité (voir le document CPD.11), pour initier le personnel au processus de gestion des services et pour perfectionner les méthodes utilisées.

Formation en matière de qualité

25. En 1994, des membres du Comité des politiques et de la gestion et du Comité d'examen des programmes et des projets ainsi que des fonctionnaires de la Division de la mobilisation et de la gestion des ressources financières, de la Division des secteurs industriels et de l'environnement et de la Division de l'élaboration des stratégies par pays et des programmes ont bénéficié d'une formation portant sur le système qualité de l'ONUDI. La formation "en cascade" est une méthode qui suppose que les directeurs considèrent la formation comme un outil de gestion qui leur permet d'améliorer la qualité de leurs activités de coopération technique et qu'ils en assument la responsabilité. On s'attend qu'en 1995 les directeurs de pays de l'ONUDI seront initiés au nouveau processus de gestion des services et à leur rôle en ce qui concerne l'analyse des situations critiques existantes et l'identification des projets dans les pays dont ils ont la charge.

26. Le Management Centre Europe (American Management Association), la European Federation of Quality Management et l'American Productivity and Quality Centre ont assuré aux spécialistes de l'assurance-qualité une formation à certains aspects de la qualité totale intéressant les organisations de services, comme l'ONUDI. Les fonctionnaires ont notamment appris à réduire la durée des cycles grâce à la gestion et à l'aménagement du processus de travail, à l'observation des processus critiques, à la détermination de l'efficacité avec laquelle l'Organisation donne satisfaction au client et à l'exploitation du système qualité.

Appui constant à la qualité

27. Un premier projet de manuel qualité concernant les services de coopération technique de l'ONUDI est en cours d'élaboration. Il exposera le système de gestion de la qualité et servira de référence permanente pour l'application et le maintien du système.

28. Au cours de l'année, des modérateurs formés par l'ONUDI ont dirigé sur le terrain huit ateliers de formulation de projets selon la méthode PPOO. Ils ont apporté une contribution directe et pratique à l'application des principes et méthodes relatifs à la qualité dans l'analyse des situations critiques observées dans les pays en développement et dans la formulation des services que l'ONUDI pourraient offrir pour appuyer les programmes de développement de ces pays.

CHAPITRE V

LE CONTEXTE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

A. RENFORCER LA POSITION DE L'ONUDI

1. Au cours de l'année, l'ONUDI a participé activement aux efforts faits à l'échelle du système pour accroître l'efficacité et améliorer la division du travail entre les institutions. Ces efforts ont comporté la préparation de grandes conférences des Nations Unies et la représentation à ces conférences, ainsi que de nouvelles approches pour promouvoir la coopération interinstitutions. Dans ce contexte, l'Organisation a fait rapport sur son processus de réforme et souligné la nécessité de renforcer le rôle du développement industriel dans l'ensemble du développement.

Débat de politique générale à l'échelle du système

2. Le Directeur général et les hauts fonctionnaires de l'Organisation ont participé activement à des forums et débats de l'Organisation des Nations Unies tels que les travaux de haut niveau du Conseil économique et social et de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, en particulier sur les questions concernant la coopération internationale en matière de développement et la division du travail à l'intérieur du système. L'Organisation a aussi participé à l'examen des efforts faits par le Secrétaire général pour formuler un programme pour le développement. A ces réunions, l'ONUDI a continué de souligner que le système des Nations Unies dans son ensemble devait travailler à promouvoir un développement économique durable, lequel est le plus important facteur de prévention des troubles sociaux ainsi que des conflits nationaux et régionaux.

3. Le nombre croissant des questions mondiales - et surtout les risques écologiques qui menacent toute la planète - exigent des réponses mondiales que le système des Nations Unies est le mieux à même de mettre en place. Cette action est fonction de la communauté de vision, d'objectifs et d'approche qui lie entre eux les fonds et programmes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les institutions spécialisées des Nations Unies. Le Directeur général a présenté à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale (document A/49/347) un rapport dans lequel il a décrit dans ses grandes lignes les apports du développement industriel et le rôle de l'ONUDI dans la réalisation des objectifs clefs du développement mondial. L'Assemblée générale s'est unanimement félicitée de la réforme de

l'ONUDI et a souligné "l'importance de l'industrialisation, instrument dynamique de croissance qui est indispensable au développement économique et social rapide des pays en développement" (résolution 49/108 de l'Assemblée générale).

Coopération interinstitutions

4. Au cours de l'année, l'ONUDI s'est employée à accroître la coopération avec les programmes et institutions des Nations Unies. Dans le cas du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), cette coopération a comporté, outre la poursuite de la coordination des travaux sur le terrain, la création d'une équipe de travail commune PNUD/ONUDI, qui a commencé à définir un certain nombre de domaines prioritaires pour de futurs programmes communs ayant trait, en particulier, à des questions écologiques d'intérêt mondial, à la mise en valeur des ressources humaines pour l'entreprise et à l'aide de posturgence. Des consultations ont aussi eu lieu avec le Bureau des services d'appui aux projets sur les moyens d'accroître la coopération après la création de ce Bureau en tant qu'entité distincte. L'ONUDI a signé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture un accord dans lequel des domaines de coopération ont été définis en ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines, la science et la technologie, et le renforcement des liens entre l'industrie et les universités. De même, elle a commencé à formuler avec l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture (FAO) des projets agro-industriels relatifs à la sécurité alimentaire de l'Afrique, qui feront l'objet d'appels de fonds en commun et seront conjointement

exécutés. Un accord a été signé avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) en vue de développer la coopération actuelle en matière de diversification des cultures grâce à des projets agro-industriels (voir aussi chap. II, par. 86).

Grandes conférences des Nations Unies

5. Une délégation de l'ONUDI conduite par le Directeur général a assisté à la Conférence internationale sur la population et le développement, qui s'est tenue au Caire (Egypte). Dans la déclaration qu'il a faite à la Conférence, le Directeur général a mis en lumière le rapport existant entre la croissance démographique, l'urbanisation et le développement industriel. Il a souligné que, si les programmes d'éducation, de santé et de planification familiale doivent recevoir l'attention des pays en développement, les programmes en faveur de l'éducation, du développement économique et industriel élargi et de l'accroissement du rôle des femmes exigent aussi une haute priorité.

6. La prochaine grande conférence des Nations Unies est le Sommet mondial pour le développement social, qui doit se tenir à Copenhague (Danemark) en mars 1995. L'ONUDI a participé activement aux travaux du Comité préparatoire du Sommet, qui a tenu deux sessions en 1994. En conséquence, dans le projet de programme d'action proposé pour adoption par le Sommet, une attention accrue a été accordée au rôle des capacités économiques de production en tant que base du développement social. En décembre 1994, une réunion d'experts s'est tenue en vue de préciser la position de l'Organisation pour le Sommet.

7. De même, l'ONUDI a commencé des travaux préparatoires en prévision de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui doit se tenir à Beijing (Chine) en septembre 1995. Cette question est traitée de façon plus détaillée dans la section II.C du présent rapport.

B. PRENDRE LA TETE DANS L'ANALYSE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

8. Le présent rapport met en lumière le rôle de l'ONUDI en tant que centre d'excellence pour les questions de développement industriel, que ce soit au niveau mondial (Action 21, Protocole de Montréal) ou dans le cadre des avis qui lui sont demandés pour l'élaboration de codes et de directives propres à certains sous-secteurs, par exemple l'éco-étiquetage des produits dans l'industrie du cuir ou les codes régionaux pour la construction des bâtiments en bois.

9. La présente section décrit brièvement certaines activités analytiques de l'Organisation en matière d'information, de statistique et de recherche industrielles.

Information industrielle

10. Au cours de l'année, les programmes d'information industrielle et services connexes de l'ONUDI ont été renforcés de manière à mettre mieux à profit les progrès réalisés dans les techniques d'information, ce qui permet aux Etats Membres d'avoir accès aux ressources d'information existantes et facilite le transfert de l'information industrielle nécessaire. L'Atelier régional sur les services et réseaux d'information industrielle et commerciale, organisé à l'intention des pays d'Europe centrale et des nouveaux Etats indépendants issus de l'ex-Union soviétique, a mis l'accent sur les réseaux régionaux, reliés par ordinateur, de la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) et a aidé à les intégrer aux réseaux de bureaux du Service de promotion des investissements, aux bureaux des directeurs de l'ONUDI par pays et aux bourses de sous-traitance. L'an prochain, des ateliers analogues seront organisés pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes. La combinaison d'un centre d'échanges d'informations à l'ONUDI et d'un réseau mondial décentralisé de centres nationaux de collecte et de diffusion d'information - plus de 80 actuellement - est un moyen efficace d'assurer l'échange des informations essentielles à la coopération industrielle en matière de transfert des technologies et de promotion des investissements.

11. C'est aussi à la décentralisation que visait le projet de Système d'information sur l'énergie et l'environnement, qui a permis d'entreprendre en Thaïlande des activités pilotes destinées à renforcer les mécanismes nationaux de diffusion d'informations technologiques sur l'énergie et l'environnement aux petites et moyennes entreprises.

12. Divers outils mis au point en 1994 ont aidé les membres du réseau INTIB à fonctionner plus efficacement, grâce en particulier au Système international d'orientation pour l'information. Ce Système permet d'identifier et de combiner rapidement différentes sources d'information en réponse à des demandes émanant de milieux commerciaux. Pour chaque Etat Membre de l'ONUDI, on a commencé à faire l'inventaire de toutes les sources spécialisées d'information qui sont prêtes à répondre aux demandes de renseignements techniques.

13. On a continué de s'efforcer d'améliorer la connection des centres de liaison de l'INTIB avec le réseau mondial de communications et la base mondiale de connaissances, c'est-à-dire, outre la messagerie électronique, l'accès aux ressources informatisées, commerciales et non commerciales, et à plus de 20 000 de bases de données dans le monde entier. Des projets assurant la formation nécessaire à l'utilisation du réseau Internet et d'autres réseaux mondiaux ont été entrepris de manière à permettre l'accès à l'information commerciale, technologique et d'investissement ainsi qu'à l'enseignement à longue distance.

14. Afin d'appuyer davantage les efforts des centres nationaux de liaison, diverses approches de coopération technique ont été conçues en fonction du niveau et du degré de perfectionnement des services d'information du pays concerné. Il s'agit au départ d'évaluer la nécessité d'un réseau d'information sur les techniques industrielles et les marchés et, en même temps, d'analyser le potentiel des institutions existantes ainsi que les besoins de formation des ressources humaines, de matériels et de logiciels. S'il se justifie, un plus grand projet d'assistance est mis sur pied pour établir des services d'information industrielle complets et interconnectés.

Pour cela, il faut d'abord qu'il y ait, de la part du secteur privé, un appui financier suffisant pour établir et maintenir un service commercial d'information industrielle. Un projet de ce type a commencé à Sri Lanka.

15. Afin de faciliter l'accès aux technologies nouvelles ou naissantes, notamment aux technologies respectueuses de l'environnement, l'ONUDI a remanié les publications suivantes : *Technology Monitors on Genetic Engineering and Biotechnology, Microelectronics, Advances in Materials Technology, High Technology Spin-Offs, Marine Industrial Technology and Environmental Technology*.

Statistiques industrielles et recherche empirique

16. A la suite d'une réunion de la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies en avril 1994, l'ONUDI a été désignée dépositaire officielle des statistiques industrielles pour tous les pays en développement et pays en transition au sein du système des Nations Unies. Cette mesure aidera à assurer la comparabilité internationale des données industrielles et à fixer des normes pour les rassembler, les traiter et les publier. Comme suite à ce nouveau mandat, l'Organisation a mis au point l'*Annuaire international de statistiques industrielles* (qui doit paraître dans les premiers mois de 1995), qui remplace l'*Annuaire de statistiques industrielles* (vol. 1) précédemment publié par le Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies ainsi que le "Manuel de statistiques industrielles" précédemment publié par l'ONUDI.

17. L'ONUDI a effectué des recherches empiriques sur certains secteurs industriels et sur des questions plus larges intéressant le développement technologique, la compétitivité, la mise en valeur des ressources humaines et les investissements industriels. L'étude sectorielle la plus récente (1994), intitulée "The World's Leather and Leather Products Industry: A study of Production, Trade Patterns and Future Trends", analyse en profondeur de nouvelles formes de compétitivité dans cette importante industrie.

18. Deux autres publications ont été achevées en 1994. La première, intitulée "Beyond Quality: An Agenda for Improving Manufacturing Capabilities in Developing Countries", examine l'application des techniques d'amélioration de la qualité et de la production dans les pays en développement. Des monographies sur les programmes d'amélioration au Brésil, en Hongrie, au Mexique et en République-Unie de Tanzanie montrent comment ces méthodes augmentent la productivité et la compétitivité d'une entreprise. L'étude fait apparaître que les systèmes de gestion et les outils analytiques peuvent être des facteurs clefs dans la mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie. La deuxième publication, intitulée "Towards Quality Improvements: A

Primer on Statistical Quality Control", initie le lecteur à l'utilisation de méthodes rentables de contrôle statistique de la qualité.

Etudes industrielles au niveau des pays

19. La série d'études sur le développement industriel a continué d'appuyer la programmation de la coopération technique de l'ONUDI au niveau des pays et fourni aux Etats Membres, à la communauté des donateurs et aux milieux d'affaires internationaux une évaluation neutre du développement industriel de certains pays. Pour 1994, les études mises en vente portaient sur l'Egypte ("An Enabling Environment for Investment") et sur l'Inde ("Towards Globalization"). Ces études ont été publiées en coopération avec l'*Economist Intelligence Unit*, dont le réseau de distribution facilite la diffusion dans le monde entier des informations et analyses spécifiques contenues dans les études. La préparation d'une étude sur la République islamique d'Iran est bien avancée, ainsi que celle d'une étude sur six républiques d'Asie centrale : Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan. Deux monographies, une sur la République démocratique populaire lao ("Industrial Transition") et l'autre sur la Namibie ("New Avenues of Industrial Development"), ont été publiées mais ne sont pas destinées à la vente. L'ONUDI a aussi publié une étude sur l'Argentine axée principalement sur les questions de politique industrielle; préparé une note de stratégie nationale sur l'Indonésie et terminé une étude sur le développement du secteur privé et la privatisation dans les pays en développement.

20. En ce qui concerne la politique d'investissement, un atelier a été organisé au Caire en décembre avec la participation d'importants industriels égyptiens pour présenter et examiner l'étude sur le développement industriel de l'Egypte, et une étude sur la politique d'investissement en Inde intitulée "The changing investment environment", a été préparée et présentée au forum de l'investissement que l'ONUDI a tenu dans ce pays en avril.

Recherches sur des questions industrielles mondiales

21. Consciente du rapport qu'il y a entre l'industrialisation et d'autres objectifs plus larges du développement et soucieuse d'établir un fondement conceptuel pour ses activités opérationnelles, l'Organisation a commencé des recherches de politique générale afin d'évaluer l'impact de faits récents survenus à l'échelle mondiale sur les pays en développement.

22. Dans ce contexte, des études ont été effectuées, sur l'industrialisation et l'atténuation de la pauvreté et sur l'industrialisation durable. Alors que les négociations d'Uruguay ont récemment pris fin, l'ONUDI a commencé une étude sur l'impact des Accords du GATT

sur l'industrialisation des pays en développement. Elle entreprend également une autre étude pour suivre les tendances économiques et technologiques mondiales et évaluer les priorités régionales et nationales pour l'industrialisation et la compétitivité des pays en développement.

23. La première partie du *Rapport sur l'industrie et le développement dans le monde*, qui a été récemment restructurée et doit paraître en 1995, comprendra les principales conclusions des études spéciales susmentionnées ainsi qu'une évaluation à court et à moyen termes de la situation économique dans le monde. La deuxième partie du *Rapport* continuera de se concentrer sur les perspectives de politique régionale afin de fournir un cadre pour faciliter la restructuration

mondiale de l'industrie. Elle passera en revue les réalisations de chaque région et présentera divers scénarios pouvant servir de base à des recommandations de politique générale. Comme par le passé, le *Rapport* comportera une annexe statistique comprenant des informations industrielles détaillées sur la production brute, l'emploi et les bénéfices de chacune des 28 branches industrielles dans une centaine de pays, ainsi que des informations générales pour 50 autres pays.

24. De plus, en réponse à la résolution GC.5/Res.9 de la Conférence générale, l'ONUDI a établi pour la treizième session du Conseil du développement industriel un rapport de politique général sur la dette extérieure et le développement industriel des pays en développement.

ABREVIATIONS

<p>- A - ALENA ANASE</p> <p>ARCEDEM</p> <p>- B - BSP</p> <p>- C - CAC CBP CCI</p> <p>CEA CEPALC</p> <p>CEPD</p> <p>CEPP</p> <p>CESAO</p> <p>CESAP</p> <p>CET CFC CIGGB</p> <p>CIS</p> <p>CNUCED</p> <p>COMFAR</p> <p>CTPD</p> <p>- D - DDIA</p> <p>DDSMS</p> <p>DIED</p> <p>DOP</p> <p>- F - FAO</p> <p>FEM FIDA</p> <p>- G - GATT</p> <p>- I - INTIB</p>	<p>Accord de libre-échange nord-américain</p> <p>Association des nations de l'Asie du Sud-Est</p> <p>Centre régional africain d'études et de constructions mécaniques</p> <p>Bureau des services d'appui aux projets</p> <p>Comité administratif de coordination</p> <p>Biphényles chlorés</p> <p>Centre du commerce international CNUCED/GATT</p> <p>Commission économique pour l'Afrique</p> <p>Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes</p> <p>Coopération économique entre pays en développement</p> <p>Comité d'examen des programmes et des projets</p> <p>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</p> <p>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</p> <p>Construction-exploitation-transfert</p> <p>Chlorofluorocarbone</p> <p>Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie</p> <p>Centre international pour la science et la technologie de pointe</p> <p>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</p> <p>Modèle informatique pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité</p> <p>Coopération technique entre pays en développement</p> <p>Décennie du développement industriel de l'Afrique</p> <p>Département des services d'appui et de gestion pour le développement</p> <p>Développement industriel écologiquement durable</p> <p>Directeur de l'ONUDI par pays</p> <p>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Fonds pour l'environnement mondial</p> <p>Fonds international de développement agricole</p> <p>Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce</p> <p>Banque d'informations industrielles et technologiques</p>	<p>ISO</p> <p>- M - MCCA MERCOSUR MVRH</p> <p>- N - NEI</p> <p>- O - OADI</p> <p>OIT OMS ONG OP OUA</p> <p>- P - PIB PMA PME PNB PNUCID</p> <p>PNUD</p> <p>PPOO</p> <p>- R - R-D REED</p> <p>- S - SADC</p> <p>SAT-1</p> <p>SAT-2</p> <p>SELA SPI</p> <p>- U - UNESCO</p> <p>UNICEF</p> <p>- V - VAM</p> <p>- Z - ZEP</p>	<p>Organisation internationale de normalisation</p> <p>Marché commun centraméricain</p> <p>Marché commun du Sud</p> <p>Mise en valeur des ressources humaines</p> <p>Nouveaux Etats indépendants (ex-Union soviétique)</p> <p>Organisation arabe pour le développement industriel et les industries extractives</p> <p>Organisation internationale du Travail</p> <p>Organisation mondiale de la santé</p> <p>Organisation non gouvernementale</p> <p>Ordinateur personnel</p> <p>Organisation de l'unité africaine</p> <p>Produit intérieur brut</p> <p>Pays les moins avancés</p> <p>Petites et moyennes entreprises</p> <p>Produit national brut</p> <p>Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</p> <p>Programme des Nations Unies pour le développement</p> <p>Planification des projets orientée vers les objectifs</p> <p>Recherche-développement</p> <p>Base de données de référence sur l'énergie et l'environnement</p> <p>Communauté de développement de l'Afrique australe</p> <p>Services d'appui technique au niveau des programmes</p> <p>Services d'appui technique au niveau des projets</p> <p>Système économique latino-américain</p> <p>Service de promotion des investissements</p> <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</p> <p>Valeur ajoutée manufacturière</p> <p>Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe</p>
--	---	--	--